

AFRIQUE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MAROC

Plusieurs déclarations publiques marqueront la visite officielle au Maroc du président Valéry Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat français et le roi Hassan II devaient prononcer des allocutions à l'aéroport de Rabat, où M. Giscard d'Estaing était attendu ce samedi 3 mai à 17 h 30, ainsi qu'au dîner que le souverain offre le soir même en son honneur.

Le dimanche 4 mai, les deux chefs d'Etat se rendront à Fés, l'une des villes royales du Maroc, à 150 kilomètres à l'est de Rabat. Ils s'arrêteront en chemin à Khemisset.

Après un déjeuner privé en palais des hôtes de Fés, le président Giscard d'Estaing se rendra dans l'après-midi, à 15 h 30, au harem idrissi, à 25 kilomètres de la ville. Il regagnera ensuite Fés, dont il visitera la médina.

Le lundi 5 mai, le président Giscard d'Estaing effectuera une visite touristique dans le Moyen-Atlas au cours de la matinée. Il regagnera Rabat en cours de l'après-midi. A 17 h 30, il recevra la colonie française à l'ambassade de France et prononcera une allocution à cette occasion.

Le lendemain, le mardi 6 mai, le président de la République déposera dans la matinée, à 9 h 30, une gerbe sur la tombe du père de Hassan II, Mohamed V, avant de visiter la mausolée. A 10 h, M. Giscard d'Estaing et le roi Hassan II auront un entretien en palais royal. Le président de la République tiendra ensuite une conférence de presse à 12 h 15, dans le petit de l'ambassade de France. A 18 h, il offrira un grand déjeuner au palais des hôtes.

Un programme spécial de visites est prévu pour Mme Giscard d'Estaing. Dimanche, elle

passera une partie de la journée à Casablanca, où elle assistera notamment à la messe à l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Elle rejoindra dans l'après-midi le président de la République à Fés, la ville de Rabat et la rambada de Oudja. Mardi, enfin, elle se rendra à l'hôpital des handicapés El Ayachi, à Salé, ainsi qu'à la medassa, collège coranique de cette ville.

Le cérémonial du départ de M. et Mme Giscard d'Estaing à l'aéroport de Rabat est prévu, le 5 mai, à 15 h 45.

Hassan II a prévu un accueil exceptionnel II. — Le nouveau visage de la coopération

De notre envoyé spécial

Rabat. — Tout indique que le roi Hassan II entendait réserver à M. Giscard d'Estaing un accueil exceptionnel. Le président et Mme Giscard d'Estaing devaient suivre, pour se rendre au palais des hôtes de Rabat, un itinéraire qui était de rigueur en certaines occasions au moment de l'indépendance, mais qui avait été abandonné depuis au profit d'un trajet plus court. Les hôtes du souverain devaient traverser la ville de Salé, les employés municipaux leur offrant les dattes et le lait traditionnels. Ils devaient ensuite gagner la capitale, longer les remparts, avoir ce qui est le rituel de la médina, avant de traverser la ville par le boulevard Mohammed V. Tout au long de ce parcours ont été dressés des mâts portant alternativement le drapeau français et le drapeau marocain rouge frappé d'une étoile verte. Dans la nuit, des ouvriers ont tendu en travers de la route des banderoles aux lettres pastel avec des slogans en arabe et en français : « Bienvenue au défenseur de l'unité entre le monde arabe et l'Europe », « Vive la coopération franco-marocaine », « Méditerranée, zone de paix », « Le Sahara est marocain, le Maroc est saharien ». Un peu partout, des photos représentent les uns le roi, en uniforme, saluant militairement, les autres M. Giscard d'Estaing souriant, sur fond tricolore.

Tout au long du chemin, le chef de l'Etat français et Mme Giscard d'Estaing auront eu un aperçu de ce qui les attend dimanche. A l'entrée de Salé, en effet, se dresse depuis vendredi un campement de cavaliers venus de l'Atlas pour former une haie d'honneur. En d'autres endroits, des groupes de danseurs et de musiciens auront rivalisé de virtuosité.

L'heure tardive de l'arrivée, le fait qu'elle ait lieu un samedi — et le week-end est aussi un fait important — n'étaient pas cependant de nature à favoriser un accueil populaire d'une très grande ampleur. C'est à Fés qu'il aura lieu dimanche, lorsque le président et son épouse visiteront la médina de cette cité qui passe pour être la plus belle et la plus typique du royaume.

L'agencement du programme montre à l'évidence que le roi n'entend pas donner le séjour de ses hôtes une résonance politique trop marquée. N'a-t-il pas déclaré récemment à plusieurs reprises qu'il n'y avait plus entre les deux pays que des problèmes qui pouvaient être résolus à l'échelon des chancelleries ? Aussi bien le voyage du chef de l'Etat français ne sera-t-il marqué mardi que par un seul entretien en tête à tête.

Cette façon de voir n'est pas du goût de certains partis d'opposition. C'est ainsi que, dans son éditorial de samedi, le quotidien en arabe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), Al Mouharrij, rappelle la visite de M. Giscard d'Estaing à Alger, et souligne que « tous les commentateurs sont d'accord pour dire qu'il y a création d'un axe Alger-Fés ». Il poursuit : « Faut-il nous dire, et ce qui concerne le Maroc, que la page du colonialisme est définitivement tournée, si l'on considère le maintien et le renforcement des liens économiques semi-coloniaux qui nous imposent une dépendance à l'égard de la Communauté européenne ? »

Le journal conclut en résumant le positionnement dans l'axe Fés-Sahara-espagnol. C'est la France, rappelle-t-il, qui a cédé à l'Espagne une partie des territoires marocains.

L'Opinion, quotidien de l'istigial, croit savoir que les deux interlocuteurs abordent la question du Sahara et s'entretenaient également « de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre le Maroc et la C.E.S.E. pour le renouvellement de l'accord signé en 1969 ». Enfin, le quotidien Le Motin, proche du gouvernement, consacre une grande place à l'événement et souligne « la communauté d'objectifs et la convergence des points de vues entre les deux pays ».

DANIEL JUNQUA.

M. Giscard d'Estaing est le premier chef d'Etat français à se rendre au Maroc depuis l'indépendance en 1956. Le soutien apporté par ce pays aux nationalités algériennes, puis à l'affaire Ben Barka, étaient, dans le passé, accompagnés des relations entre Rabat et Paris et n'étaient pas permis une telle visite. (Le Monde du 3 mai).

Rabat. — Paris et Rabat ont convenu de la coopération de substitution doit céder la place à la coopération de formation. Le passage de l'une à l'autre s'est fait lentement, et n'est pas terminé. Quelques chiffres illustrent cependant un reflux et des besoins significatifs : en 1967, lorsque fut signée la première convention franco-marocaine de coopération administrative et technique, il y avait 20 585 assistants techniques au Maroc ; ils sont aujourd'hui 422 111. Les services de mission française sont constitués de plus de 174, ceux du ministère de l'Agriculture 81 et ceux des travaux publics 60. Les autres sont répartis entre plusieurs départements ministériels.

Depuis dix-huit ans, le nombre des assistants techniques français s'est réduit de 98 %. Cette évolution a eu pour conséquence l'augmentation des besoins de cadres supérieurs aptes à des tâches de conseil et de formation, et la diminution de celle des agents d'exécution. Les affectifs des missions françaises au Maroc — les « volontaires du service national » (V.S.N.A.) — qui renforcent l'assistance technique, ont de même diminué de plus de la moitié depuis 1970. Il faut voir là, semble-t-il, la raison principale de l'instauration au Maroc d'un service civil qui assure aux administrations, aux collectivités locales et aux établissements publics, le concours de tous les Marocains (jeunes gens et jeunes filles) titulaires d'un diplôme d'un niveau au moins égal à celui d'une licence.

En réalité, un bon nombre de « conseillers » français qui occupent des postes de responsabilités

accomplissent des tâches de gestion. Cette pratique maintient la coopération au stade de subordination que les autorités marocaines entendent bien dépasser. L'esprit comme la lettre de la nouvelle convention de coopération culturelle et technique entre le Maroc et la France, signée en 1972, les y incite. Les deux gouvernements se sont déclarés « déterminés de renforcer cette coopération et de promouvoir cette coopération en même temps que de l'adapter progressivement, par des interventions conjointes, aux besoins nouveaux du développement ».

Former, perfectionner ou spécialiser en France des cadres techniques, grâce à l'attribution par Paris de bourses ; telle est l'une des possibilités offertes par la convention. Plus d'un millier de Marocains en bénéficient actuellement. L'accord a permis également la prise en charge d'une mission française de conseil et d'assistance technique à la radio-télévision marocaine pour le recyclage et pour la formation aux métiers de l'audiovisuel.

Par rapport au précédent, le nouveau texte a introduit un instituant une commission qui doit se réunir au moins une fois par an pour étudier et la réalisation de projets de formation et de développement selon des programmes définis en commun. De même les deux gouvernements ont convenu de promouvoir une coopération en commun, par la recherche et de la formation des chercheurs en matière scientifique et médicale, et de favoriser l'exécution de programmes établis conjointement en commun, par les organismes et les centres de recherche, ainsi que par les instituts hospitalo-universitaires des deux pays, respectivement, toutes ces possibilités n'ont pas été exploitées au maximum, encore qu'il faille compter avec les disponibilités des crédits français, qui ne sont pas sans limite.

Plus étendue est la coopération culturelle. Le Maroc et la France peuvent ouvrir chacun sur le territoire de l'autre des établisse-

ments où est dispensé un enseignement conforme à leurs programmes. Ainsi, des enfants marocains sont scolarisés en France et des enfants français au Maroc dans des écoles et des lycées de la mission universitaire française. Les élèves marocains sont également admis dans des établissements où ils représentent approximativement la moitié de l'effectif.

Six mille enseignants français environ (21 apporant, d'autre part, leur concours au royaume pour son propre enseignement. Les deux tiers sont des titulaires de l'enseignement national. A l'inverse des coopérations techniques, le nombre des enseignants français n'a guère régressé depuis l'indépendance, les recrutements ayant peu à peu compensé les départs. Il répond à une demande de plus de deux cents enseignants, portant l'effectif global à sept mille au moins, est prévu pour la prochaine rentrée scolaire. Il répond à une demande des responsables marocains de faire face à des besoins croissants de scolarisation. Mais, simultanément, on s'oriente vers le développement d'une coopération de formation à laquelle, actuellement, sept cent cinquante enseignants français (enseignement en période comprise) se consacrent. Leur nombre est accru pour préparer la marocainisation du premier cycle de l'enseignement secondaire. Trente centres pédagogiques régionaux constituent le support de cette opération, qui a pris de l'avance par rapport au programme établi par

Des recrutements directs, hors du cadre de la convention, sont actuellement faits par les autorités marocaines avec un « contrat de coopération ». Il y aurait ainsi environ deux cents non-régularisés, qui ne sont pas sans limite.

Plus étendue est la coopération culturelle. Le Maroc et la France peuvent ouvrir chacun sur le territoire de l'autre des établisse-

le plan quinquennal. De 1974 à 1978, ces centres devront avoir formé près de onze mille cinq cents professeurs dans toutes les disciplines. Une formation plus limitée de deux cent dix professeurs secondaires du secondaire a été entreprise cette année. D'ici dix ans, environ, pense-t-on, les premières promotions des enseignants pédagogiques régionaux entraînés dans les établissements marocains un reflux corrélatif de coopération, appelé ensuite à s'amplifier.

Un « dégelage rationnel et planifié »

La France a pu donner satisfaction à la demande de la nouvelle demande du Maroc en personnel enseignant, sans pour autant augmenter le volume de ses crédits de coopération. Les traitements, qu'ils soient (30 %) ne sera plus à sa charge mais à celle du royaume pour les enseignants du premier cycle du second degré exerçant dans certaines disciplines. Applicable en octobre prochain, cette mesure concerne les nouveaux enseignants et ceux dont le contrat de deux ans est renouvelé. Elle accorde les nombreuses discriminations existant déjà dans les rémunérations suivant l'emploi, la titularisation ou la non-titularisation, et les disciplines enseignées (les uns étant dits « prioritaires », et les autres pas).

La lourdeur de la gestion de la coopération et son orientation ont été souvent mises en cause par des groupements professionnels ou politiques en France et au Maroc. Récemment l'Association des Instituteurs français au Maroc, qui est une section du Syndicat national des instituteurs de France, réclamait de nouveau « l'ouverture de négociations » entre Paris et Rabat pour régler des « situations conflictuelles » et « prendre en considération » des revendications insatisfaites. Voici deux ans, l'Association générale de l'éducation nationale regroupant les adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale, affilié à la C.F.D.T., a organisé un colloque sur la « dé-coopération ». Cette prise de position n'est pas en contradiction avec les objectifs de la convention de coopération culturelle et technique. « Notre étude, ont dit les responsables du colloque, n'est pas dictée par le souci d'ouvrir une porte de secours devant les attaques que subissent les agents de la coopération, ni par un échec qu'ils ressentent de plus en plus ; nous sommes en fait, nous sommes en fait, à force de passion, glissés dans un sentimentalisme stérile. (...) La « dé-coopération » n'est pas une fin, mais un dégelage rationnel et planifié ». Parallèlement, l'accroissement temporaire du nombre des enseignants français paraît être aujourd'hui le prétexte à une retraite en bon ordre.

LOUIS GRAVIER.

POUR LA VENTE DES BIENS D'EQUIPEMENT Les entreprises françaises se heurtent à la concurrence allemande

La France demeure, de loin, le principal partenaire commercial du Maroc : mais la concurrence internationale, en particulier celle de l'Allemagne fédérale, se fait de plus en plus vive, notamment sur le marché des biens d'équipement. En 1974 les échanges franco-marocains se sont élevés à 674 millions de francs, en progression de 41 % par rapport à 1973. Les exportations de la France à destination du Maroc ont augmenté de près de 54 % pour atteindre 2 516 millions de francs, alors que les importations ne s'élevaient qu'à 1 842 millions. En 1974 les échanges franco-marocains se sont élevés à 674 millions de francs, en progression de 41 % par rapport à 1973. Les exportations de la France à destination du Maroc ont augmenté de près de 54 % pour atteindre 2 516 millions de francs, alors que les importations ne s'élevaient qu'à 1 842 millions.

En ce qui concerne tant la structure de ses ventes à l'étranger que le liste de ses fournisseurs et clients. Le quadruplement du prix des phosphates, passé de 17 à 68 dollars la tonne, lui en fournit les moyens financiers tout en permettant une relance des échanges franco-marocains. Les entreprises françaises ont, en 1974, fourni, selon les statistiques marocaines, un peu plus de 40 % des importations de biens d'équipement de Rabat (39 % en 1973, 38 % en moyenne en 1970-1972). Elles se heurtent toutefois sur ce point à la concurrence allemande qui se renforce d'année en année. La part de l'Allemagne fédérale est passée de 13 % en 1970-1972 à plus de 19 % en 1974. La R.F.A. a été, l'an dernier, le second fournisseur du Maroc (11,5 % des achats de ce pays) devant les Etats-Unis (10,2 %), et le troisième client (7,3 % des ventes), après l'Italie (7,4 %).

Un marché très ouvert

Sur un marché très ouvert, les sociétés françaises, malgré les liens historiques des deux pays, sont de plus en plus à se battre pour vendre des biens d'équipement — les crédits inscrits dans la dernière loi de finances marocaine pour l'équipement ont doublé, passant de 3,3 à 6,3 milliards de dirhams (1 dirham = 1,10 franc). Elles bénéficieront toutefois de l'accord financier franco-marocain, signé au début de l'année 1975, qui porte sur 230 millions de dirhams le montant des prêts du gouvernement français. Les conditions en sont avantageuses, puisque le taux d'intérêt est de 3 % et que le durée est, selon les cas, de vingt à vingt-cinq ans. « Compte tenu des crédits prévus, les entreprises françaises, et en particulier le Centre français du commerce extérieur, la réalisation d'un volume d'affaires d'environ 700 millions de francs ».

Un certain nombre de projets d'investissement ont été déjà dans le protocole financier, concernant

notamment le complexe pétrochimique de Mohammedia, qui représente le plus important contrat commercial jamais signé au Maroc par une société française, l'extension de la sucrerie des Doukkala (20 millions de francs), le câble sous-marin Casablanca-Dakar (160 millions). Pour l'avenir, les firmes françaises s'intéressent plus particulièrement, comme les sociétés étrangères, notamment allemandes et italiennes, à deux affaires importantes qui représentent un investissement de 500 millions de francs chacune : l'usine chimique Marro-Phosphate II et la raffinerie de la SAMIR, à Mohammedia, dont la capacité doit être doublée. D'autres projets importants retiennent aussi l'attention des sociétés françaises. Il s'agit du barrage de Loukkos, de celui de Sidi-Chen, sur l'Oum-el-Rbia, qui vient de donner lieu à une présélection, et de la construction du port de Nador.

Au-delà de la vente des produits, qui ne représente que 1,1 % du total des exportations françaises, il s'agit bien pour les entreprises de s'orienter davantage, comme en Algérie, vers la réalisation d'usines produisant au Maroc, ce qui permettrait de transférer de technologie et de former de main-d'œuvre, ce qui devrait faciliter la cede des investissements promulgués au Maroc en août 1973. Le Maroc a l'intention d'accroître ses ventes à l'étranger de produits finis, comme il le fait pour des chaussures de luxe à partir d'une usine installée par une société française. Le C.N.P.F. (Centre national du patronat français) compte stimuler les industriels, parties réservées et amies de sécurité : après le voyage à Rabat, au début de mars, de son président, M. François Cayrac, qui a jugé l'ambiance favorable et la planification raisonnable, une mission du patronat français doit se rendre au Maroc en juin, afin d'organiser en France des journées de l'exemple des jours de l'industrie de l'an dernier, qui pourraient se tenir en novembre.

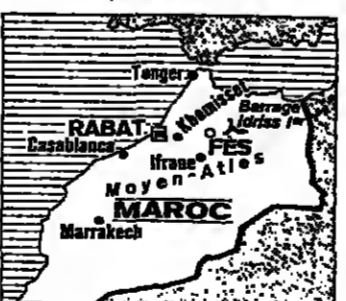
MICHEL BOYER.

Le barrage Idriss-I est la pièce maîtresse d'un vaste projet de développement

De notre correspondant

Rabat. — Une masse de béton de 430 000 mètres cubes dans un resserrément de la vallée de l'oued Bougny, au sud-est du Sebou, à vingt-cinq kilomètres environ au nord-est de Fés ; ainsi se présente le barrage Idriss-I, le nom du fondateur de Fés, que des tribus berbères prient pour chef — c'était un descendant du prophète Mahomet — quand, au huitième siècle, il s'éleva dans la région.

L'ouvrage a été inauguré il y a deux ans par le roi Hassan II qui accompagnait le président Houphouët-Boigny. Il s'élève à 72 mètres de hauteur, régularisant les crues de l'oued. Il permet l'irri-



gation de 100 000 hectares, et fournit annuellement 45 millions de kilowatts-heures. Son coût en raison de l'étranglement de la vallée, a été relativement faible, et sa construction fut rapide.

Les études ont été menées par un bureau français d'ingénieurs conseil, et c'est un groupe franco-marocain d'entreprises de travaux publics qui a construit le barrage. Il s'agit donc d'une réalisation exemplaire en matière de coopération. Ces ouvrages constituent l'élément principal d'un vaste projet de développement économique du bassin du Sebou, dont l'achèvement est prévu pour l'an 2000. C'est un des plus importants projets de coopération entre les deux pays. Le programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) et la F.A.O. s'y sont intéressés. Outre la mise en valeur agricole, l'implantation d'agro-industries est prévue. Trois

barrages satellites fourniront l'eau et l'énergie nécessaires. L'ensemble des quatre ouvrages produira 600 000 kwh et régularisera deux milliards et demi de mètres cubes d'eau pour l'irrigation de la région, alimentant ainsi le dixième de la superficie du Maroc, dans une zone propice aux cultures où domine un climat méditerranéen tempéré.

L. G.

Angola

Au bord de la guerre civile

(Suite de la première page.) Des incidents graves avaient déjà éclaté à Luanda pendant la semaine sainte faisant au moins deux cents morts. Le M.P.L.A. avait été accusé de massacres et de tueries de jeunes recrues appartenant aux forces de M. Neto. Des civils auraient également été appréhendés à Luanda par des militaires du F.N.L.A., conduits dans une caserne et sommairement exécutés.

Les porte-parole du F.N.L.A. ont réitéré un bloc toutes ces accusations, parlant de « provocation » du M.P.L.A. Mais un groupe de médecins militaires portugais qui ont recueilli les témoignages des blessés ont signé un texte qui dénonce le « barbare » du F.N.L.A. et parle de « génocide ». Ce texte a été publié à Lisbonne par l'hebdomadaire l'Expresso.

Il semble, depuis ces incidents, que le M.P.L.A. ait décidé de renforcer ses propres troupes et de distribuer des armes aux civils dans les quartiers populaires où son appui est traditionnel. Des enfants de douze ans auraient ainsi été transformés en « combattants ». Le zone d'influence du F.N.L.A. se situe au nord de l'Angole, proche de la frontière du Zaïre. Le F.N.L.A. dont la force militaire est estimée à vingt mille soldats bien

entraînés et équipés, peut, en outre, puiser dans le « réservoir » constitué par les dizaines de milliers de réfugiés angolais ayant cherché refuge au Zaïre depuis le début de la guerre civile. Les soldats du F.N.L.A. sont entraînés au Zaïre par des instructeurs chinois depuis le mois de mai 1974. Le M.P.L.A., soutenu par les pays africains progressistes — et, avec discrétion, par l'U.R.S.S., pourrait compter sur quinze mille soldats.

Les rivalités personnelles, politiques et idéologiques sont encore compliquées et aggravées par les divergences tribales. Le F.N.L.A. s'appuie sur les Bengos et le M.P.L.A. sur les Mbundos, bien que ce dernier mouvement se présente comme pan-angolais et soit hostile à toute forme de racisme.

Mais c'est l'Unita, semble-t-il, qui bénéficie des plus grandes sympathies auprès des Portugais, ne raison de la modération de son leader, M. Jonas Savimbi. De nombreux Africains et Portugais espèrent encore que les médiateurs de l'Unita parviennent peut-être d'éviter une véritable guerre civile. Peu d'Angolais cependant imaginent que le 11 novembre, date à laquelle l'indépendance doit être proclamée, puisse être stérile sans de nouvelles et dramatiques convulsions.

M. N.

سكان المغرب

LA SITUATION EN INDOCHINE

Au Vietnam

Le nouveau gouvernement affirme que Saigon est ravitaillée normalement

Saigon demeure coupée de l'extérieur. Seul un correspondant de l'agence Reuters a réussi à diffuser ce bref télégramme : « Mes confrères et moi-même n'ions rien, nous travaillons dans une atmosphère détendue. » Force est cependant de constater que les informations données par la radio pour tenter de savoir ce qui se passe dans la capitale.

Un journal, *Libération*, est publié depuis vendredi 3 mai. Il indique que le nouveau régime a été réduit de deux heures et que « la vie a repris normalement » dans l'agglomération. Si des voix sont entendues, les forces de sécurité semblent être toujours en alerte. Une campagne de propagande est lancée : il faut nettoyer la ville, la population doit valider ses cartes d'identité, elle doit faire disparaître sur les murs les inscriptions rappelant l'ancien régime. Le ravitaillement en eau, en électricité et en assurances est assuré. La télévision recommence à fonctionner.

La polémique engagée vendredi entre d'une part, les Chinois et d'autre part, le nouveau gouvernement de Saigon, a propulsé de quelque cent vingt-cinq appareils de l'aviation saigonaise vers cette semaine pour Bangkok, risque de rebondir (le Monde du 3 mai). Le ministre thaïlandais de la défense a déclaré vendredi que les avions saisi par les Etats-Unis, qui « reconnaissent la propriété de cet équipement mi-

litaire donné au gouvernement sud-vietnamien », samedi, le ministre des affaires étrangères a fait une déclaration beaucoup moins nette. Une décision serait finalement prise mardi. Les révolutionnaires vietnamiens font du ravel des avions à Saigon une condition de l'amélioration de leurs relations avec Bangkok.

La polémique continue aussi entre les révolutionnaires et les Américains au sujet des réfugiés. Les Vietnamiens dénoncent « les évacuations forcées ». Officiel-

ment, indique-t-on à Washington, l'opération est terminée : au total, 117 600 personnes (Américains et Vietnamiens) ont été évacués. Cependant, vendredi, un bateau dans lequel se trouvaient à bord d'un navire en perdition dans le sud de la mer de Chine. Le marin américain a reçu des messages d'un convoi de vingt-sept embarcations vietnamiennes qui transportaient « un nombre considérable de personnes parties de l'île de Phu-Cuoc. Des milliers d'autres Vietnamiens se trouveraient à bord de très nombreux bateaux de pêche et de grosses barges.

représentent un crédit d'environ 6 millions de dollars. Une nouvelle liste de besoins d'une valeur de 15 millions de dollars a été établie.

● A ALGER, le président Boumediène écrit dans un message au G.R.P. : « La victoire du peuple vietnamien a donné à tous les peuples du tiers-monde des raisons légitimes de confiance dans la victoire de la lutte de libération nationale poursuivie avec détermination. Cette victoire constitue un message et un exemple pour tous les peuples encore confrontés à la domination coloniale et à l'oppression. (...) Cet événement trouve une profonde résonance à l'échelle de la communauté internationale et donne plus de confiance et de confiance aux luttes de libération des peuples du tiers-monde, qui trouvent la forme d'expression la plus large dans le mouvement des non-alignés ».

● A MOSCOU, la Pravda du samedi 3 mai publie son premier commentaire consacré à la « grande victoire héroïque » des révolutionnaires sud-vietnamiens sur le régime fantoche ourvi de Saigon. Ce texte, qui fait état de « la grande joie du peuple soviétique », ne mentionne jamais les Etats-Unis. « Les larges masses populaires du Vietnam progressistes », ajoute le quotidien, « considèrent que c'était justement le G.R.P. qui luttaient avec courage pour l'application de l'esprit et de la lettre des accords de Paris et réalisait d'importantes transformations sociales dans les régions libérées, ce qui était le seul moyen de sauver le Vietnam de la part des pays socialistes, de l'expression des intérêts de la population sud-vietnamienne ».

● A HANOI, la mission permanente du G.R.P. indique qu'elle prendra prochainement possession des locaux de l'ambassade du Vietnam du Sud, délaissés ainsi aux directives de Saigon.

● A GENEVE, la division des secours du Comité international de la Croix-Rouge affirme qu'elle a eu de nombreux et fructueux contacts avec les autorités de Hanoi et de Saigon. Les secours acheminés ou en voie de l'être

représentent un crédit d'environ 6 millions de dollars. Une nouvelle liste de besoins d'une valeur de 15 millions de dollars a été établie.

● A ALGER, le président Boumediène écrit dans un message au G.R.P. : « La victoire du peuple vietnamien a donné à tous les peuples du tiers-monde des raisons légitimes de confiance dans la victoire de la lutte de libération nationale poursuivie avec détermination. Cette victoire constitue un message et un exemple pour tous les peuples encore confrontés à la domination coloniale et à l'oppression. (...) Cet événement trouve une profonde résonance à l'échelle de la communauté internationale et donne plus de confiance et de confiance aux luttes de libération des peuples du tiers-monde, qui trouvent la forme d'expression la plus large dans le mouvement des non-alignés ».

● A MOSCOU, la Pravda du samedi 3 mai publie son premier commentaire consacré à la « grande victoire héroïque » des révolutionnaires sud-vietnamiens sur le régime fantoche ourvi de Saigon. Ce texte, qui fait état de « la grande joie du peuple soviétique », ne mentionne jamais les Etats-Unis. « Les larges masses populaires du Vietnam progressistes », ajoute le quotidien, « considèrent que c'était justement le G.R.P. qui luttaient avec courage pour l'application de l'esprit et de la lettre des accords de Paris et réalisait d'importantes transformations sociales dans les régions libérées, ce qui était le seul moyen de sauver le Vietnam de la part des pays socialistes, de l'expression des intérêts de la population sud-vietnamienne ».

● A HANOI, la mission permanente du G.R.P. indique qu'elle prendra prochainement possession des locaux de l'ambassade du Vietnam du Sud, délaissés ainsi aux directives de Saigon.

● A GENEVE, la division des secours du Comité international de la Croix-Rouge affirme qu'elle a eu de nombreux et fructueux contacts avec les autorités de Hanoi et de Saigon. Les secours acheminés ou en voie de l'être

Au Cambodge

Près de six cents étrangers ont passé la frontière

(Suite de la première page.)
Son arrivée n'avait pas été annoncée. Mais on avait vu se présenter samedi matin, à la frontière, un groupe d'une vingtaine de Khmers rouges accompagnés de trois étrangers en costume khmère. Ceux-ci étaient les porte-parole du groupe d'étrangers appartenant au personnel de l'ONU, qui se trouvaient à Phnom-Penh au moment de l'entrée des révolutionnaires dans la capitale. Ils parlèrent quelques instants avec le colonel Jean Roubert, attaché militaire à l'ambassade de France à Bangkok ; puis ce dernier se tourna vers le groupe de parents et d'amis qui attendaient un peu en retrait en terrain désertique, et agita joyeusement les bras : « Il est tout là ! », cria-t-il.

En fait, quatre cent trente Français seulement, selon l'A.P.P., avaient franchi la frontière samedi matin. Une centaine de personnes seraient restées au Cambodge. Il n'était pas possible alors de connaître le chiffre exact, qui varie de quatre-vingts à cent vingt, selon la Croix-Rouge. L'ambassade de France et les réfugiés eux-mêmes ne savent pas si les personnes Matis ou qui le représentant de la France à Phnom-Penh, M. Dyrac, vice-consul, est parti eux.

Le franchissement du pont entre le Cambodge et la Thaïlande fut retardé une vingtaine de minutes environ par les Khmers rouges, qui exigeaient un document quel qu'il soit attestant que le convoi était bien parvenu à destination. Lorsque ce document fut établi, il fallut encore attendre qu'un tampon soit trouvé, du côté cambodgien, pour l'apposer sur le document.

Parmi les premiers arrivants se trouvaient huit journalistes, dont notre envoyé spécial Patricia de Beer et les correspondants de l'Agence France Presse, Jean Casoux et Claude Juvénat. Porteparole de ce groupe, Sydney Schanberg, du New York Times, déclara que les journalistes étaient désireux de la position du gouvernement de ce qui s'était passé durant leur séjour à Phnom-Penh, après la prise de la ville, le 17 avril, par les Khmers rouges, jusqu'à ce que les derniers étrangers aient quitté l'ambassade. « Il y a de la sécurité de ceux qui sont restés à Phnom-Penh. Quiconque violerait ces consignes pourrait mettre sa vie en danger et ne serait pas en mesure de supporter les conséquences de son acte », devait-il préciser. Le dernier groupe de réfugiés devait, pense-t-on, quitter Phnom-Penh dans la journée de samedi.

ter Phnom-Penh dans la journée de samedi.
Au nombre des étrangers arrivés à la frontière, figuraient sept Soviétiques, un Allemand et vingt Indiens, dont l'un, qui s'était brisé les jambes en allant se réfugier à l'ambassade, est la seule victime de ces deux semaines.

Les démarches de Paris

Il avait fallu deux démarches de M. Marc Bonnefoux, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur, chargé par le gouvernement français de superviser le transfert des réfugiés, et de l'ambassadeur de France en Thaïlande, M. Jean-Louis Toffin, pour obtenir finalement vendues la quasi-assurance de la part d'un cadre khmer rouge, que les réfugiés se trouvaient alors dans la ville de Sisophon, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière. Les deux diplomates, accompagnés d'un interprète muet d'un mégaphone, avaient tenté d'entrer en contact avec un responsable khmer rouge par-delà le réseau de fil de fer barbelé séparant les deux pays. Le gouvernement français avait fait appel à des spécialistes pour tenter de déjouer le dévouement à l'ennemi. M. Sarvagardes estimait, vendredi, « préoccupante » la situation créée par le silence des autorités cambodgiennes. Paris n'avait pas reçu de réponse aux demandes qu'il avait faites tant auprès de la mission du GRUNC en France, qu'auprès du prince Sihanouk à Pôlé. On apprend d'autre part, de source française bien informée, que selon les dépêches diplomatiques certaines ambassades à Phnom-Penh auraient été débrayées. Aucune autre ambassade que celle de France n'est, en tout cas, en mesure de fonctionner dans la capitale cambodgienne. L'Élysée avait, en outre, précisé, vendredi, que M. Erik Matak, ancienne personnalité dirigeante du régime Lon Nol, cousin et adversaire personnel du prince Sihanouk, avait bien cherché à établir dans les locaux de la mission française, mais qu'il en était parti rapidement « devant la peur de voir sa situation se dégrader ». Le dernier groupe de réfugiés devait, pense-t-on, quitter Phnom-Penh dans la journée de samedi.

Le franchissement du pont entre le Cambodge et la Thaïlande fut retardé une vingtaine de minutes environ par les Khmers rouges, qui exigeaient un document quel qu'il soit attestant que le convoi était bien parvenu à destination. Lorsque ce document fut établi, il fallut encore attendre qu'un tampon soit trouvé, du côté cambodgien, pour l'apposer sur le document.

PROCHE-ORIENT

LA MAJORITÉ DES DEUX CENT CINQUANTE MILLE KURDES RÉFUGIÉS EN IRAN SERAIENT RENTRÉS EN IRAK.

Selon des informations parvenues à Londres, et dont se font l'écho l'Agence Reuters et plusieurs quotidiens britanniques, la majorité des deux cent cinquante mille Kurdes réfugiés en Iran après l'effondrement de la rébellion, sont rentrés en Irak avant la fin du délai (le 30 mars) imparti par les autorités irakiennes. (Ce délai a d'ailleurs été prolongé par la suite jusqu'au 20 mai.) Seuls 50 000 à 60 000 Kurdes restent en Iran. Les Kurdes sont encouragés au retour par l'attitude élastique adoptée par les autorités de Bagdad.

● *Attentat en Israël.* — Un autobus de Katiusha est tombé ce samedi 3 mai, vers 4 h. 30 du matin, à Jérusalem dans un terrain vague, séparant l'université de la Maison de France et du grand musée municipal. Des éclats ont endommagé les volets d'un appartement sans atteindre ses occupants. La présidence israélienne a condamné le bombardement de Jérusalem au Katiusha remonte au 14 mai 1974. Les objectifs étaient l'hôtel King-David, où logaient à l'époque M. Kissinger et l'espionne du Mur des lamentations. Les auteurs de ce double attentat manqué ont été condamnés jeudi 1^{er} mai, à la prison à vie pour ce délit, ainsi que pour le meurtre d'un chauffeur de taxi israélien dont ils avaient piégé la voiture placée au centre de Jérusalem. — (Corresp.)

RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la conférence de presse de M. Ygal Allon (le Monde du 3 mai), il fallait lire : « Le ministre n'a déclaré qu'il a bon à de huit ans de sept fruits (et non de huit mois) qui avait soufflé » de l'Élysée vers Israël. »

AUCUNE NOUVELLE DES DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS DISPARUS LE 27 AVRIL.

Le ministre français des affaires étrangères a fait, le 2 mai, une nouvelle démarche auprès du G.R.P. pour obtenir des informations sur le sort de deux journalistes français disparus le 27 avril en nord de Saigon. Il s'agit de Christian Boche, du « Figaro », et de Michel Laurent, photographe de l'agence Gamma. Nos deux confrères se trouvaient dans une zone de très large zone de combats ayant cessé et le gouvernement révolutionnaire contrôlant désormais tout le Sud, se voyant contraint de reculer en mesure de donner des nouvelles sur le sort de Christian Boche et de Michel Laurent.

Les réactions en France

● L'Association d'amitié franco-vietnamienne (37, rue Ballu, Paris-9^e) demande au gouvernement français : 1) de prendre sans tarder les mesures politiques, économiques et matérielles nécessaires afin d'aider le peuple vietnamien à reconstruire son pays dévasté par la guerre ; 2) de mettre à l'arrêt les poursuites pour que soient arrêtés et jugés les auteurs des plastiques qui ont eu lieu, dans la nuit du 29 au 30 avril, contre le siège de l'Union des Vietnamiens de France, rue du Petit-Musc, à Paris, et contre l'appartement de Marie Pham Ngoc Thich, à Ivry, qui est le siège de l'Association médicale franco-vietnamienne.

● Le colonel Tran Dinh Loi, président des Forces libres du Vietnam (3, rue de Sévres, 75007 Boulogne), groupement de la troisième force, à Paris et à Saigon, a, dans deux messages adressés respectivement au gouvernement de Hanoi et au G.R.P., la situation des réfugiés, menant révolutionnaire au Vietnam du Sud et demande que « la population sud-vietnamienne puisse exercer son droit à l'autodétermination sur la base des clauses fondamentales de l'accord de Paris ».

● Le Front progressiste (gauchistes d'opposition) : « Le crédit considérable accordé par la France, grâce à la diplomatie menée en Indochine par Pierre Mendès France et le général de Gaulle, a été lamentablement gâché par les attitudes complaisantes et la politique étrangère à court terme pratiquée par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Nous renouvelons aujourd'hui les vœux amers de cette politique d'abandon qui voit un peuple resté, en dépit du colonialisme, l'utile naturel de la France sous la coupe d'un impérialisme américain. »

● L'Association des combattants de l'Union française communiste : « Les chars soviétiques de la République démocratique du Vietnam viennent de rentrer dans Saigon. (...) Pour tous les amis que la France y compte toujours, pour tout le peuple vietnamien, commentez de nouvelles souffrances, auxquelles nous ne pouvons rester indifférents. Les anciens combattants d'Indochine, regroupés au sein de l'Association des combattants de l'Union française, tentent la population parisienne à venir se recueillir au cours de la messe qui fut célébrée l'association à l'occasion du siège et ultime anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu, le



(Dessin de KONK.)

Accueil mitigé des réfugiés aux Etats-Unis

Alors que la flotte américaine approche des Philippines, le gouvernement de Manille a fait savoir qu'il interdirait l'ancien président Nguyen Cao Ky et les autres personnalités politiques sud-vietnamiennes s'ils transitaient par les bases américaines de l'archipel. Un tel transit serait en effet contraire aux dispositions des accords américano-philippins.

● AUX ETATS-UNIS, trois camps ont été aménagés en Californie en Arkansas et en Floride pour recevoir, soixante mille exilés. Les parlementaires reçoivent de nombreuses lettres hostiles à l'arrivée des Vietnamiens. On signale aussi de petites manifestations d'hostilité dans le même sens. L'opinion semble préoccupée par l'arrivée d'un surcroît de main-d'œuvre, alors que le taux de chômage est le plus élevé depuis 1945.

● A PARIS, la mission permanente du G.R.P. indique qu'elle prendra prochainement possession des locaux de l'ambassade du Vietnam du Sud, délaissés ainsi aux directives de Saigon.

● A GENEVE, la division des secours du Comité international de la Croix-Rouge affirme qu'elle a eu de nombreux et fructueux contacts avec les autorités de Hanoi et de Saigon. Les secours acheminés ou en voie de l'être

Un colonel nord-vietnamien raconte la reddition du général Minh

Hanoi (A.F.P.). — Le colonel Bui Tin, qui fut, après la signature de l'accord de Paris, le porte-parole de la délégation du Vietnam du Nord à la commission militaire quadripartite à Saigon, a raconté, vendredi 2 mai, dans le quotidien de l'armée, le Quan Oai Nhan Dan, l'arrivée des troupes révolutionnaires au palais présidentiel sud-vietnamien et la reddition inconditionnelle du président Duong Van Minh et de ses proches collaborateurs.

« Le colonel raconte qu'il a pénétré dans le palais Doc Lap (palais de l'indépendance) mercredi, à 12 h 30, et sur ordre dans la salle de conseil où se trouvaient notamment le général Minh, MM Nguyen Van Huyen et Vu Ven Meu, président, vice-président et premier ministre. « Ils sont là, écrit le colonel, dans la grande salle de quarante fauteuils à la moquette brodée de l'idéogramme chinois « longévité ». Minh, Huyen et Meu se tiennent très droits dans les grands fauteuils. Deux jeunes soldats révolutionnaires gardent les portes.

« Dans l'attente de l'arrivée du représentant officiel du pouvoir révolutionnaire, Minh dit à un de nos officiers : « Depuis ce matin, nous sommes impatients de vous voir arriver pour la cérémonie de passation. L'officier réplique : « La tristesse du pouvoir, de bas en haut, c'est la révolution qui se recouvre par ses offensives et ses soulèvements. L'armée et l'administration se sont totalement effondrées. On ne peut pas transmettre ce qui vous échappe de main. Vous devez vous rendre sur-le-champ. »

« Après un long silence, poursuit le colonel Tin, nous lui disions de garder leur calme et de suivre les instructions du gouvernement révolutionnaire. Ils obéissent. Ils sont contents en premier lieu, parce qu'ils sont, ainsi que leurs familles, sains et saufs. Ils font savoir qu'ils ont pu ramener une quantité d'or plus importante que Thieu n'a pas pu emporter dans sa fuite. « Le général seigneurial Hui Hanh, une étoile au revers, dit : « Nous n'osons pas vous « résister. »

« Le ministre de l'Information, M. Ly Quy Chung, déclare : « Je me réjouis de la paix qui va permettre de reconstruire le pays indépendant et réuni. »

« A 14 heures, le représentant officiel du gouvernement révolutionnaire arrive pour « recevoir la reddition inconditionnelle de l'armée et de l'administration de Saigon. »

« Dans le bureau présidentiel, ajoute le colonel Tin, il y a encore dans un tiroir le menu du dîner. Il n'a pas été mangé ce soir, les dîners de l'ordinaire de l'armée en campagne : du riz et de la viande en conserve que leur donna le gouvernement révolutionnaire. »

Canada

● LE GOUVERNEMENT a confirmé, mardi 29 avril, l'expulsion du Canada de l'attaché de presse de l'ambassade chinoise à Ottawa. Cette mesure a été prise, explique un officier, à la suite des tentatives répétées faites par ce diplomate pour rétablir des relations suivies avec des citoyens canadiens d'origine chinoise. — (A.F.P.)

Inde

● UNE TRENTAINE DE PERSONNES seraient tuées dimanche 27 avril au cours d'affrontements entre des louches et des membres d'une haute caste hindoue à Sherpur, un village de l'Uttar Pradesh, a déclaré jeudi le ministre en charge du Congrès. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Japon

● LE JAPON aurait accédé à la demande américaine d'interdire sur son territoire des armements nucléaires en cas d'événements affectant le Japon lui-même ou la Corée du Sud, écrit samedi 3 mai le quotidien nippon Yomiuri. D'après ce journal, qui cite une source proche du gouvernement, M. Kissinger aurait exprimé l'espoir d'obtenir rapidement une réponse positive sur ce point lors des entretiens qu'il a eus le mois dernier à Washington, avec le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kishi Miyazawa. Ce dernier aurait promis une réponse favorable, et serait convaincu de la sécuri-

rité de la Corée du Sud est intimement liée à celle du Japon. — (A.F.P.)

Soudan

● LE PARTI COMMUNISTE SOUDANAIS a publié ce soir un appel à la fin des forces populaires de l'opposition dans la lutte pour la libération de tous les détenus politiques et l'annulation de la loi répressive fasciste sur l'immigration.

Dans son appel, le P.C. soudanais affirme que le gouvernement du général Nemeiry a tenté de réprimer les forces populaires de l'opposition. M. Nemeiry a été arrêté le vendredi 2 mai, M. Israel devait être expulsé dimanche du pays. — (Reuters.)

Au Laos

LE PATHET-LAO DURCIT SA POSITION A L'EGARD DE L'EXTRÊME DROITE

Vientiane (A.F.P.). — Des incidents ont récemment mis aux prises les forces gouvernementales et des unités gouvernementales à un carrefour routier important situé à Sala-Phoukhoun, à quelque 180 kilomètres au nord de Vientiane. Le Pathet-Lao a pris le contrôle de cette position et refusé ensuite de l'évacuer. Le fait dont se sont détonnés les incidents est symptomatique du durcissement de la position du Pathet-Lao à l'égard des factions les plus à droite. Seules, en effet, ont pris part au combat les troupes du général Van Pao, qui ont été entièrement financées par la C.I.A. En revanche, les points tenus par d'autres forces royales, pourtant très proches de Sala-Phoukhoun, n'ont pas subi de tir.

Alors que le roi visite les régions contrôlées par la gauche, un journal de Vientiane écrit, d'autre part, que le Conseil politique de membres de protestation prince Souphanouvong, serait bientôt élargi pour devenir l'Assemblée du conseil politique, en remplacement de l'Assemblée nationale dissoute le 10 avril.

Uruguay

● M. GUILLERMO ISRAEL, correspondant de l'agence allemande A.D.N. en Uruguay a été arrêté le vendredi 2 mai, M. Israel devait être expulsé dimanche du pays. — (Reuters.)

AROC
Aération
deplacement
et planifié
terre civile

ASIE

Inde

Une bombe qui ne veut pas dire son nom

(Suite de la première page.)

Et CIRUS est un réacteur qui se laisse visiter sans faire de manières : en service depuis plus de dix ans, c'est une installation plutôt vieillotte qui fonctionne à l'uranium naturel et l'eau lourde pour émettre une puissance thermique de 40 mégawatts. De quoi produire quelque 8 kilogrammes de plutonium par an, plus qu'il n'en faut pour confectionner une bombe.

L'année, c'est que CIRUS répondait initialement à l'appellation de CIR : *Canadian Indian Reactor*. Copie conforme du réacteur N.C.R. installé au Canada sur le site de Chalk River, sa construction a été financée pour moitié par Ottawa dans le cadre d'un accord conclu en 1956, et c'est Ottawa aussi qui a formé le personnel et fourni le combustible. Quant à l'eau lourde, elle vient des Etats-Unis.

Etien sûr, il avait été entendu à l'époque que l'Inde serait compta- ble du plutonium produit. Mais que se passerait-il si elle était capable de fabriquer sa propre eau lourde et son propre combustible ;

d'en extraire elle-même le plutonium qui se formerait grâce à une petite installation de retraitement spécialement située au centre de Trombay. On ne l'avait pas prévu, et l'Inde s'engouffra dans la brèche, proclamant que ce plutonium serait sien, donc utilisable à sa guise. Flairant des développements inop- portuns — dès 1966, on parlait en Inde de bombe pacifique... — le gouvernement d'Ottawa fit sa- voir que, pour lui, l'usage « paci- fique » de l'énergie atomique excluait la mise au point de tout engin explosif.

Le Dr Sethna se refusa à précé- der la date à laquelle la décision d'en réaliser une fut arrêtée, sans doute pour rendre plus délicate l'attribution d'une « paternité » — mais la plupart des experts outre Atlantique fixent le feu vert au mois de juillet 1971. Cette année, M. Pierre-Elliott Trudeau, le pre- mier ministre canadien, aurait renou- velé la démarche. Rapports étroits et confiants avec Moscou ou pas, New-Delhi n'était résolu à n'en faire qu'à sa tête. Autant crier dans le désert, celui du Rad- jasthan.

De la grimace au sourire

A Washington, on avala la nou- velle de l'explosion avec une belle grimace. Cubains qu'ils avaient aidé au démarrage du CIRUS, les Américains n'eurent pas devant- tage l'humour de se souvenir que c'était eux-mêmes qui avaient lancé avec leur projet *Plowshare* (soit de charner) l'idée d'un usage pacifique de l'explosif nucléaire et fourni ainsi un appui moral à tout aspirant à la bombe. Mais ils constatèrent que l'expérience indienne paraît directement atteinte à la politique de non- dissémination des armes nucléai- res.

Soviétiques. Certes, l'Inde s'était refusée à signer le traité de non-prolifération (T.N.P.) et, sur le plan des principes, il n'y avait rien à lui reprocher. Restait que son exemple provoquerait bien des réflexions. Le Pakistan prendrait certainement la chose très mal ; les paraisiens d'un armement nu- cléaire au Japon trouveraient de nouveaux arguments, et certains dirigeants pourraient s'abandon- ner à de beaux rêves, en Iran peut-être, ou au Brésil, ou en Argentine, ou en Corée du Sud, ou ailleurs. Pour le plus grand cauchemar des autres.

A Paris, au contraire — et il n'y eut guère que les Français pour adapter cette attitude, — on afficha un large sourire mais, à y regarder de près, un peu ambigu. Le Commissariat à l'énergie atomique, d'ailleurs, entendait tradi- tionnellement de bonnes rela-

tions avec la Commission indienne de l'énergie atomique. Et l'ambas- sadeur américain à New-Delhi n'a-t-il pas adressé au président de la se- conde un télégramme de félicita- tions, bien sûr en prenant la thèse indienne au pied de la lettre ?

L'explosion indienne constituait aussi un bon argument en faveur d'une des thèses chères à Paris : l'incapacité du T.N.P. à atteindre son objectif, qui est très précie- sement l'écluse de nouvelles armes atomiques. Manière de justifier le refus de la France de signer ce traité, fruit de l'entente directe entre Washington et Moscou. Et l'on revient au débat déjà ancien entre Américains et Français : les premiers, qui sont assez réalistes pour ne plus croire à l'efficacité future du traité, soutiennent qu'il vaut mieux quelque chose que rien, puisque ce quelque chose risque de servir. Les seconds, qui n'ont pas de suggestions à faire, laissent entendre à l'inverse qu'il vaut mieux rien que quelque chose, puisque ce quelque chose risque de faire illusion.

Impossible, cependant, de se contenter d'une attitude conten- plative. La France, laisse-t-on volontiers entendre, se compré- hait « comme si » elle avait signé le traité. Impossible, de même, de ne pas tenir compte de l'expé- rience d'autrui. Et tout se passe comme si, sans le dire, Paris vou- lait éviter que New-Delhi joue à la France le même mauvais tour qu'au Canada.

Le problème de Kalpakkam

C'est que, justement, il se pose un problème. La France a offert à l'Inde sa coopération pour la construction à Kalpakkam, près de Madras, d'un premier surré- gérateur. Ce sera une petite réali- sation expérimentale, semblable en bien des points au réacteur Rapsoide installé au site de Cada- rache. Son combustible — de l'uranium enrichi — lui sera prêt par la France, et il n'en offrira qu'une puissance modeste : 15 mé- gawatts électriques, donc compa- rable à celle de CIRUS. Et, comme tout réacteur qui se res- pecte, il produira du plutonium.

Les définitions de la politique générale de l'Inde varient : le plus souvent, on évoque la « self re- liance » (nous voulons nous reposer sur nous-mêmes), tandis que certains vont jusqu'à une ambi- tions « self sufficiency » (il nous faut satisfaire nous-mêmes tous nos besoins), tandis que d'autres en restent à une plus modeste « self confidence » (commençons par prendre confiance en nous-mêmes). Cette gamme d'ambitions, l'évolution avec le temps du programme nucléaire de l'Inde le traduit bien : il y a beau temps que le stade de la *self confidence*

y est dépassé — on en serait plutôt maintenant à *foyer confidence*, et c'est carrément vers la *self sufficiency* que Bombay, capitale nucléaire de l'Inde, a mis le cap.

Ne comptons donc pas les deux centrales nucléaires de Tarapur, à 100 kilomètres au nord de Bom- bay : elles ont été entièrement construites par les Américains, et bien qu'elles aient été flanquées d'une petite usine de retraitement, qui permet à l'Inde d'extraire elle-même le plutonium qu'elles produisent, Washington ne les perd pas de vue. Ne comptons pas davantage les deux centrales de Rana Pratap Sagar, dans le Radjasthan : elles ont été érigées avec la coopération de l'Atomic Energy Commission Limited, et Ottawa veille à ce que leur plu- tonium ne s'égaré pas dans le désert voisin.

Mais quatre autres centrales vont suivre, deux à Kalpakkam aussi, et deux autres à Narora dans l'Etat Pradesh. Directement inspirées par les plans canadiens, elles doivent être imprégnées de technologie indienne et, selon le Dr Sethna, elles seront construites sans l'aide ni même assistance. Offrant à l'unité 200 mégawatts électriques, elles seront quinze fois plus puissantes que CIRUS et, d'après des estimations améri- caines, fourniront chacune 118 kilogrammes de plutonium par an — contre une production cumulée du réacteur de Trombay que les Américains estimaient, en 1972, à 96 kilogrammes.

Paris, Tel-Aviv, Bonn et Rome

L'apport au stock indien du futur surrégénérateur d'inspiration française — qui sera treize fois moins puissant que chacune de ces quatre centrales — promet donc d'être faible, voire même négligeable.

Le plutonium qu'il produirait en viendrait à se perdre dans les sables, l'affaire serait bien moins importante que d'autres auxroy- les Paris a, dans le passé, prêtés à l'Inde : l'accord franco-indien pour la construction d'un réacteur, et surtout, pour l'instal- lation d'une petite usine d'ex- traction du plutonium : à l'épo- que, c'était la voie ouverte à la bombe. Les accords que Paris aurait, au même moment ou pres- que, conclus avec Bonn et Rome pour la réalisation aussi d'instal- lations d'extraction du plutonium et qui purent, eux, être dénoncés stit à l'arrivée au pouvoir du gé- néral de Gaulle.

Mais, cette fois, la France semble disposée à en faire une question de principe, et elle recherche avec l'Inde un accord de contrôle. Compte tenu des positions arrêtées par les deux pays, il ne saurait que prendre une tournure bila- térale. A moins que l'on ne puisse interpréter les déclarations faites le 25 octobre dernier par le pré- sident de la République comme un premier pas, non pas vers la si- gnature par la France du traité de non-prolifération — ce serait sans doute provoquer gratuitement des remous dans la majorité par- lementaire — mais vers une adhésion à un système de contrôle de l'Agence internationale.

Des négociations sont donc en cours. De source autorisée fran- çaise, on les qualifie de « cordia- les », mais d'un autre côté, des Indiens n'ont fait que se renforcer avec le temps et ils ne semblent guère disposés, aujourd'hui, à accepter une surveillance. Encore, Paris ne prête-t-il l'attention qu'au surrégénérateur expérimental. Et tous ceux qui, un jour ou l'autre, finiront bien par suivre ? Dès à présent, l'Inde prévoit la mise en chantier, en 1980, d'un surrégéné- rateur de 500 mégawatts électri- ques — on lui prévoit la situation dans dix ou vingt ans ! C'est peut-être de l'ordre de grandeur qu'on se faire les Canadiens en signant l'accord de 1956, lequel a mené à la construction du CIR, et... dix- huit ans plus tard, à l'explosion du Radjasthan.

Ne serait la discrétion qui entoure ces pourparlers, on serait donc tenté de penser qu'on fait beaucoup de bruit pour rien — ou pour peu de chose. C'est ce que les Indiens disent, avec une belle unanimité, des réactions qu'a appelées le erusement de leur pre- mier cratère atomique.

NICOLAS VICHNEY.

Prochain article :

BEAUGOUP DE BRUIT POUR RIEN ?

EUROPE

Allemagne fédérale

Les élections du 4 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie revêtent une grande importance nationale

De notre correspondant

Bonn. — Tandis que se tien- nent en Sarre des élections de moins grande portée, ense mil- lions ont voté mille électeurs renouvelent le 4 mai la Diète de Düsseldorf, ainsi que les conseils municipaux de Rhénanie-West- phalie, mais la signification de la consultation dépasse singulière- ment le cadre régional. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui de M. Kuehn, ministre-président sortant, vice-président du parti social-démocrate, ou de M. Koep- per, son concurrent de la chré- tienne chrétienne, gouvernera le Land qui cours deux prochains années. L'avenir d'un gouverne- ment de Bonn est en jeu, parce qu'un changement de pouvoir en Rhénanie-Westphalie, le Land le plus peuplé de la République fédé- rale, serait un mauvais présage pour les élections législa- tives de 1976, et parce que la majorité de la démocratie chré- tienne au Bundesrat (Chambre haute) passerait de une à onze voix, paralysant pratiquement tout le travail gouverne- mental (1).

Le « fier-à-bras de Bavière »

M. Schmidt, qui était resté sur sa réserve lors des précédentes consultations régionales, s'est engagé à fond dans la bataille. Quand on lui demande combien de réélections il a tentées en Rhé- nanie-Westphalie, il répond d'un air las : « Plus qu'assez ».

Espagne

LA CENSURE DES HEBDOMADAIRES POLITIQUES EST RENFORCÉE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Trois hebdomadaires politiques espagnols qui se carac- térisent par leur ligne critique, ont été sanctionnés cette semaine : *El Europeo* a été saisi en raison de la publication d'une déclaration de M. Triunfo Galvan, directeur du Parti socialiste populaire, membre de la Junta démocratique d'Espagne ; *Posible* a été saisi pour une couverture sur laquelle figurait un polig fermé, emblème du parti socialiste por- tugal. Un article faisait état de la présence d'espagnols à Lisbonne, lors des élections portugaises du 25 avril. Enfin, *Guadiana* a dû supprimer, pour pouvoir paraître, les déclarations faites à Lisbonne par deux dirigeants de la Junta de Salazar, MM. Calvo Sotelo et Juan-Vidal Beneyto.

D'autre part, la revue *Contrastes* a publié son dernier numéro, ses colporteurs étant soumis à de fortes contrôles par les autorités. Le gou- vernement a voulu, de cette façon, « avertir » les revues politiques que les « limites » étaient atteintes en ce qui concerne la critique de la politique du régime. M. Gonzalo Fernandez de la Mora, ancien ministre des travaux publics et l'un des chefs de file de l'extrême gauche, a déclaré : « La continuité de l'Etat fondé le 18 juillet 1936 est sérieusement menacée. Cette menace provient d'une partie de l'Etat, qui est celle qui a le plus d'effet dans les moyens de communication de masse. Cette action de propa- gande peut aboutir à démolir la structure de la classe politique, qui a encore foi dans le système. »

J.-A. N.

(PUBLICITE)

ACHETER OU ATTENDRE ?

En 1975, les bourses ont connu des huusses de 20 à 30 %. Quelles perspectives offrent en- core les actions ? La menace du chômage force les gouvernements à élargir pro- gressivement les mesures de re- lèvement. A terme, les entreprises retrouveront donc leurs marges bénéficiaires. Pour les prochaines semaines, quels titres offrent les meilleures perspectives ? Faut-il acheter ? Où ? Le plus d'effet dans les moyens de communication de masse. Cette action de propa- gande peut aboutir à démolir la structure de la classe politique, qui a encore foi dans le système. »

PORTFOLIO MANAGEMENT

répond à ces questions, parmi bien d'autres, dans son livre *Bourse internationale*. Abon- nez-vous maintenant et vous re- cevrez gratuitement les deux derniers numéros d'avril. Têlex-réponse à envoyer à : Portfolio Management S.A., Montreux 28, CH 1005 Lesseaux, Suisse.

Je m'abonne dès le 1^{er} mai à votre lettre boursière internationale. L'ANALYSE BOURSIÈRE pour 3 mois, au prix de 50 F par mois.

Nom Adresse Sur demande, nous vous enverrons volontiers notre documentation sur notre service de gestion de portefeuilles à partir de 500.000 francs.

EUROPE

DIPLOMATIE

A VIENNE

Les négociations intercommunautaires sur Chypre sont interrompues

Vienna. — Les conversations intercommunautaires sur Chypre, commencées le 28 avril au palais de la Hofburg, à Vienne, se sont interrompues le 3 mai, après vingt-quatre heures de retard sur le programme initialement prévu. La prolongation des entretiens, après cinq jours de discussions infructueuses, paraît devoir être due principalement au désaccord des Chypriotes grecs et du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, de parvenir, dès cette phase des pourparlers, à un accord concret avec la partie chypriote turque fut-ce sur un point mi- neur.

Samedi matin, à l'ouverture de la dernière séance, M. Waldheim et M. Glideris, représentant chy- priote grec, ne désespèrent pas d'obtenir l'agrément de M. Denk- lash, négociateur chypriote turc, et président de l'Etat auto- nome turc de Chypre, pour l'ou- verture de l'aéroport de Nicosie, soit entièrement, soit pour le simple usage des Nations unies. Un arrangement concernant les réfugiés était aussi ardemment recherché par le côté chypriote grec : il pourrait consister dans le retour dans leurs foyers, à Famagouste, de plusieurs milliers de Chypriotes grecs (vingt mille dit-on). En échange, dix mille des enclavés en zone grecque seraient autorisés à gagner le nord de l'île.

Quels que soient les résultats finaux de ces débats, les appais- sements ne sont pas coupés, et la rencontre de Vienne est en effet servie à établir un calendrier de

Bonn ne lui interdit d'utiliser l'expression. Contre le chômage, l'inflation, le « désordre » dans les écoles, la criminalité, la démocratie chré- tienne se proposait de « rétablir la sécurité ». Mais le ministre de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie est un libéral à poigne, auquel on ne saurait, de bonne foi, repro- cher les faiblesses coupables décelées chez certains sociaux-démocrates. De plus, la légère amélioration de la situation éco- nomique est venue au secours de la coalition.

An milieu du qué, le S.P.D. a échangé le thème de sa campagne électorale : « Ça agit plus pour l'avenir » mais de « voter pour la reprise ». Sans doute les signes de relance sont-ils fragiles, mais ils sont déjà suffisants pour transformer le climat. « Le cours moyen des actions a augmenté de 30 % depuis décembre », proclamait M. Schmidt dans toutes les villes traversées. Cela ne me réjouit pas particulièrement, mais c'est la preuve que les banquiers et les industriels ont conquis dans l'avenir allemand.

DANIEL VERNET.

(1) Les Laender gouvernés par les démocrates chrétiens ont actuellement la majorité au Bundesrat (21 voix contre 20). La Rhénanie-Westphalie disposant de 5 voix, rapport des forces passerait de 26 à 15.

Roumanie

M. DUMITRU TSEPENEAG EST EXCLU DE L'UNION DES ECRIVAINS

M. Dumitru Tsepeneag (1) a été exclu, dans le courant du mois d'avril, de l'Union des écrivains roumains, apprenant-nous de bonne source. La décision n'a pas été notifiée à l'intéressé, qui partage son temps entre son pays et la France, où il dirige une revue littéraire, « Les Cahiers de l'Est », destinée à faire connaître au public franco- phone la littérature des pays de l'Est européen.

Depuis que M. Ceausescu dirige le parti roumain, aucune exclusion de ce genre n'avait eu lieu. Les seuls sanctions à l'égard d'écri- vains contestataires avaient été la non-publication de leurs œuvres et Roumanie et leur non-réélection comme délégués aux congrès des écrivains. Aucune mesure administra- tive, telle par exemple la privation de citoyenneté, n'a encore été prise jusqu'à présent par les auto- rités de Bucarest à l'égard de Ro- manias restés en Occident.

La femme de l'écrivain et son fils attendent, à Bucarest, depuis six mois, un visa de sortie. Une autre preuve du durcissement intérieur a été la nomination de M. Brandt vice-président du bureau de l'Union des écrivains. M. Bentuc l'avait présidé durant l'ère stalinienne.

(1) Flammarion a publié *Exercices d'attente* en 1972 et *Arpèges* en 1973.

DIPLOMATIE

A VIENNE

Les négociations intercommunautaires sur Chypre sont interrompues

travail pour le proche avenir et à mettre en place un dispositif de commissions chargées d'étu- dier différents problèmes (consti- tutionnel, économique, etc.) qui représentent une garantie pour la poursuite des contacts intercom- munitaires. La principale de ces commis- sions, créée dès le premier jour, aura pour tâche d'examiner les conceptions des deux parties en ce qui concerne « la poursuite et les fonctions du futur gouverne- ment central chypriote ». Les vues des Chypriotes grecs et turcs sont à ce sujet très élo- gnées : les premiers souhaitent un gouvernement doté de larges prérogatives, les seconds sont au contraire partisans d'une adminis- tration centrale aux pouvoirs réduits. La commission, qui pourra se faire assister d'experts de droit constitutionnel, devra rendre compte de ses travaux à MM. Wal- dheim, Glideris et Denkash lors de leur prochaine rencontre. Celle-ci devrait se tenir dans la première décennie de juin à New- York ou plus probablement de nouveau à Vienne. La tenue à Vienne de cette négociation chypriote avait avant tout pour but de « dépasser » le débat. L'atmosphère, dans l'ensemble très tendue, qui a entouré les entretiens montre que le calcul s'est révélé juste. En ce sens, et c'est sans doute la conclusion la mieux contestée, la rencontre de Vienne est un dénou- ment représentatif surtout un succès pour la diplomatie autri- chienne.

MANUEL LUCBERT.

LIBERTÉ POUR UN DIRIGEANT SYNDICAL URUGUAYEN ARRÊTÉ EN ARGENTINE

Les organisations et personnes structurées entendent manifester leur inquiétude pour le sort de Hugo COBES, syndicaliste uruguayen, arrêté à Buenos-Aires le 14 avril. Hugo COBES, syndicaliste de longue date, ex-président de la Commission des Employés de Banque de l'Uruguay et ex-vice-président de la Confédération Nationale des Travailleurs (C.N.T.), a été arrêté suite de l'arrestation, professeur d'histoire, percuté par le gouvernement ético-militaire uruguayen, résidait légalement à Buenos-Aires.

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS ARGENTINES DE TOUT FAIRE CE QUI EST EN LEUR POUVOIR POUR GARANTIR SA SECURITE ET LE LIBERER. BAREIRO R., secrétaire à l'Institut des Hautes Etudes ; BOY R., secrétaire général de la CIMADE ; BOURDET, journaliste ; BRESSON, professeur à l'École des Hautes Etudes ; BUTIN M., avocat ; CASALIS C., théologien, membre du tribunal Russell ; CHAR- LET D., magistrat ; COUVOISIER A., professeur ; DE BRÉVILLE R., avocat ; DEBUTY P., professeur à Louvain ; DOM- NACH J.-M., directeur de l'Institut de Recherches de Louvain ; ELLIARD D., directeur du service juridique CIMADE ; EKEN F., médecin ; EATYLER A., professeur à l'Université de Louvain ; FANZ P., avocat ; JACQUES A., directeur du service juridique CIMADE ; JAKEN F., médecin ; JACQUES A., professeur à l'Université de Louvain ; LANGLOIS D., avocat ; LAR- SEN C., maître de recherches au C.N.R.S. ; LEDERER R., professeur ; MACCIOCCHI A., avocat ; MARCONI O., journaliste ; MATIAS G., économiste ; MATARASSO L., avocat ; MATTA, artiste ; FERISS G., maître de recherches au C.N.R.S. ; PAIN BETTENBACH R., diplomate ; RICHARD F., vice-président du tribunal Russell ; DE BOUQUENON G., avocat ; SARTRE J.-P., écrivain ; SOBOUL A., professeur ; SCHWARTZ L., mathématicien ; TATVIAN A., directeur à l'I.N.S.E.R.M. ; TOUQUAIN A., professeur à l'École des Hautes Etudes ; VIDAL-NAGUET P., professeur, écrivain ; WEIL L., vice-présidente d'Amnesty France ; YURKEVITCH S., linguiste ; les journalistes de la Politique Hebdo ; les syndicalistes il- légaux des employés de banque ; P.L.S. ; A.L.C. ; P.A.R.I. ; les trois centrales syndicales italiennes : C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.

A ce jour, nous savons que Hugo COBES a été torturé et qu'il est « à la disposition du pouvoir exécutif », il risque d'être remis aux autorités argentines.

Cette pétition a été présentée le 25 avril à l'Ambassadeur d'Argentine à Paris par une délégation à la tête de laquelle se trouvaient M. Jean-Marie DOMENACH, Directeur de la revue « Espirit », et M. André JAQUES, Directeur du Service Régional de la CIMADE.

هنا من الأهل

EUROPE

POLITIQUE

Irlande du Nord

Les extrémistes protestants seront majoritaires à la Convention constitutionnelle élue le 1^{er} mai

De notre envoyée spéciale

Belfast. — La Convention constitutionnelle sortie des urnes du 1^{er} mai en Irlande du Nord paraît d'ores et déjà mort-née. Le triomphe des trois partis protestants extrémistes (Ulster Unionist Party, DUP, et Alliance) a été annoncé par les médias. Les socialistes, qui avaient accepté en 1973 le partage du pouvoir entre les deux communautés, l'ont mal vécu et ont refusé de participer à une Assemblée destinée à élaborer un nouveau statut pour la province.

Le DUP, qui n'a pas réussi à élire son candidat, a une faible représentation. Les Ulster Unionists, les amis de M. Faulkner, l'ancien premier ministre qui joua un rôle essentiel dans la formation de l'exécutif intercommunautaire de 1973, ont été éliminés. Seul des modérés, le Parti de l'Alliance, l'unique formation non protestante intercommunautaire, paraît devoir au moins maintenir ses positions.

C'est un espoir mince, mais réel, pour ceux qui croient encore que les Irlandais du Nord sont capables de bon sens.

Du côté des républicains — les partisans de l'I.R.A. — les conseils de boycottage lancés par les « provinciaux » ont fait long feu dans les bastions catholiques activistes. Les clubs républicains proches de l'I.R.A. officielle de tendance marxiste n'ont, semble-t-il, pas pu faire élire un seul de leurs dix-huit candidats.

Le grand triomphateur du scrutin est le parti protestant supplémentaire qui a obtenu la victoire de 1973. Après l'échec des protestants modérés et des catholiques activistes, les quatre-vingt-cinq sièges de cette nouvelle Assemblée, samedi 3 mai, remporteront 71 sièges, le DUP, 12 et les modérés les 3 restants.

(1) Le dépouillement des résultats est lent en raison du système de répartition proportionnelle. Sur les 78 sièges, les protestants extrémistes semblent, samedi 3 mai, remporter 71 sièges, le DUP, 12 et les modérés les 3 restants.

NICOLE BERNHEIM.

Grande-Bretagne

Les travaillistes perdent la majorité dans plusieurs villes du nord

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs ont enregistré des progrès sensibles au cours des élections locales qui ont eu lieu, jeudi 1^{er} mai, dans les districts métropolitains du nord de l'Angleterre. C'est à une région où les travaillistes avaient eu très peu de succès lors des élections générales de l'an dernier. Les travaillistes ont perdu quelque 200 sièges dans les conseils locaux des Midlands et du Nord, où un total de 350 sièges étaient mis en jeu. Ce résultat, certes, n'est pas inattendu, dans la mesure où le parti travailliste n'avait obtenu que 10 revers dans ce genre de consultation. L'issue de la bataille n'en est pas moins décevante pour les travaillistes, qui perdent leur ma-

LES ENTRETIENS DES SOCIALISTES FRANÇAIS A MOSCOU

M. Souslov : peut-on concilier des objectifs socialistes avec l'intégration européenne ?

Nous avons publié dans « Le Monde » du 3 mai des extraits relatifs à la situation au Portugal, des entretiens qui se sont tenus à Moscou les 24 et 25 avril entre une délégation du P.S. et une délégation du P.C.U.S. Les voici sous leur forme définitive. Mais déjà le leader du P.S., M. Gerry Fisher, a annoncé que si les protestants entendaient restaurer leur autonomie sur la province, les conséquences en seraient très graves.

Le secrétaire d'Etat britannique en Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, s'est contenté de déclarer que le succès ou l'échec de la Convention permettrait de savoir si les Irlandais du Nord étaient « décidés du non à travailler ensemble ».

Londres, de plus en plus hésitant sur la politique à adopter en Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, s'est contenté de déclarer que le succès ou l'échec de la Convention permettrait de savoir si les Irlandais du Nord étaient « décidés du non à travailler ensemble ».

Dans cette situation apparemment sans issue, la trêve observée depuis près de trois mois par l'I.R.A. « provisoire » apparaît maintenant une gageure. Au moment où de graves menaces économiques politiques pèsent sur l'Europe, un rebondissement de la crise irlandaise serait déplorable. Mais il n'est pas à exclure après cette nouvelle élection pour rien, cette nouvelle élection pour rien. A moins que la hizarre réalité irlandaise ne déjoue une fois de plus les calculs.

NICOLE BERNHEIM.

M. Mitterrand : l'Europe indépendante n'est pas pour demain

Dans sa réponse, M. Mitterrand indique que ses déclarations ne seront pas « enveloppées de brouillard comme le sont quelquefois les positions du gouvernement français ».

Il précise : « Il y a, par exemple, des différences entre le communisme de Rambouillet (1) et la réalité de la politique française. Le camarade Souslov a lui-même fait la distinction entre l'accord général et certaines positions qui inquiètent l'U.R.S.S. Par exemple, au sujet de la libération de circulation des personnes en Union soviétique. Le gouvernement français annonce maintenant qu'il veut passer cette question. Nous nous souhaitons que cette liberté soit complète, mais nous pensons qu'il est dangereux de s'immiscer dans les affaires d'un pays avec lequel on traite... »

« Nous regrettons que le gouvernement français soit absent de la conférence sur le désarmement. Mais nous approuvons la démarche du gouvernement conservateur français pour améliorer les relations avec l'Union soviétique. Nous constatons que le dimanche ce gouvernement signe un accord avec l'Union soviétique et annonce le mardi que si la gauche arrive au pouvoir en France on fera des chartes russes place de la Concorde... »

Sur l'Europe, enfin, M. Mitterrand souligne :

« Nous nous engageons une discussion réaliste puisque l'Europe indépendante n'est pas pour demain. L'intégration militaire de l'Europe est impossible. Elle constituerait une nouvelle C.E.D. alignée sur la stratégie américaine. Pour longtemps, c'est un problème qui ne peut pas être résolu en étant seuls, nous dirions non... »

« Autre chose est la recherche de la réussite du Marché commun. C'est une réalité que, après la crise de l'Europe, nous avons cherché à résoudre. L'Europe occidentale comme première puissance commerciale du monde. Au lieu d'en sortir, nous sommes restés, mais nous ne sommes pas au gouvernement... »

MOSCOU

A PRIS CONSCIENCE DE LA FORGE DU P.S.

Le comité directeur du parti socialiste s'est réuni vendredi après-midi et samedi matin 3 mai pour entendre un rapport d'activité de M. Pierre Mauroy, un compte rendu de la visite d'une délégation du parti en U.R.S.S. et pour examiner les problèmes posés par les relations avec l'organisation de la jeunesse en France et la Fédération de l'éducation nationale. M. Mauroy a fait état d'une augmentation des effectifs de 25 % la fin du mois d'avril. Avant de rapporter ses entretiens en U.R.S.S., M. Mitterrand a indiqué qu'il se rendrait pas à l'invitation du parti socialiste à Moscou pour participer aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la gestion municipale socialiste de Saint-Nazaire. M. Mitterrand a souligné à cette occasion la politique socialiste en France et en Europe et a estimé que les dirigeants soviétiques avaient pris conscience de la force du parti socialiste travailliste.

Après avoir regretté de ne pouvoir plus souvent rencontrer les militants, le leader socialiste a dit combien il comptait sur une ville comme Saint-Nazaire pour le combat politique. « Je sens que les temps viennent, a-t-il conclu, les travailleurs et les opprimés, cela fait déjà trop longtemps qu'ils attendent... »

LES RELATIONS ENTRE LES PARTIS DE GAUCHE

« Les Cahiers du communisme » exposent la position du P.C.F. sur le pluralisme

Dans le rapport présenté à la conférence nationale du parti communiste, réuni samedi et dimanche à Paris, M. Lionel Jospin recense, parmi les divergences constantes entre le socialisme et le communisme, celle de la conception de la classe et de son rôle dans l'Etat : « Parti unique ou à tout le moins népotisme contre pluralisme impliquant la règle de l'alternance démocratique... »

M. Jospin reproche au P.C.F. de ne pas avoir été le thème du parti de la classe ouvrière « ignorant volontairement que le mouvement communiste n'a jamais représenté historiquement que l'une des formes de représentation politique du mouvement ouvrier... »

Et, ajoutant le rapporteur, il émette ainsi un débat fondamental sur la nature du pluralisme. Il y en a deux : le pluralisme de la classe et le pluralisme de la nation. Le pluralisme de la classe est celui qui reconnaît la nécessité d'alliances de classes par une coalition de partis différents pour la conquête du pouvoir et le fait de ce pluralisme que la force structurelle existe différents courants politiques au sein du mouvement ouvrier qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, et ce à chaque étape de la révolution de transformation sociale, c'est-à-dire jusqu'à la réalisation du socialisme et dans celui-ci... »

M. Jospin se demande si, après son vote et son congrès, le P.C.F. ne revient pas à la stratégie frontiste qui se fonde « sur la thèse du rôle moteur du parti révolutionnaire de la classe ouvrière... »

En écho à ces analyses et interrogations, les Cahiers du communisme (numéro de mai) publient une déclaration sur le pluralisme des partis, de M. Marcel Zaidner, membre du comité central du P.C.F. L'auteur affirme que la notion de pluralisme n'est pas une nouveauté pour rassembler les masses populaires et construire une société socialiste est « une position de principe ». Elle procède de la conviction que les conditions pour des raisons historiques qu'elle n'a pas été appliquée en U.R.S.S.

Cela étant, « la mise en évidence du rôle de la classe ouvrière », écrit M. Zaidner, représente l'apport original des communistes à la perspective politique. C'est une donnée qui est la différence du parti socialiste. Celui-ci parle bien, au congrès de Paris, d'engagement dans les milieux ouvrier, mais il n'est pas question de la place et du rôle décisif de la classe ouvrière. La classe ouvrière est appelée à soutenir une politique, non à diriger les transformations indispensables... »

Ce sont les communistes, explique M. Zaidner, qui posent la question du front unique, de l'action unie avec les différents courants du monde ouvrier : aussi leur position sur le pluralisme n'est-elle pas une concession à « une quelconque opportunité », mais bien « une thèse révolutionnaire ». L'existence du P.C.F. est d'ailleurs la garantie d'un véritable pluralisme, car sans lui il n'y a qu'un pluralisme de façade qui ne remet pas en cause le fond des choses et qui écarte la classe ouvrière ou diminue ses possibilités d'intervention sur le scène politique... Les adversaires des communistes ont, en réalité, « une conception du pluralisme qui se confond avec celle du main-

« L'humanité-Dimanche » commente la récente visite de M. François Mitterrand en Union soviétique. « Les dix heures de conversation qui ont réuni dirigeants socialistes français et communistes soviétiques, l'entretien avec Brejnev et François Mitterrand ont eu au Kremlin, sont le témoignage que quelque chose d'essentiel est passé depuis la situation de 1920, depuis la guerre froide... »

EN BREF...

● M. Jacques Duhamel, président du C.D.F., propose dans son journal de circonscription, le Journal du Jura, une série de mesures destinées à améliorer la fonctionnement des institutions régionales. Le député réformateur dénonce « le danger de reconstitution, à l'échelle de la région, des excès de la centralisation paritaire » et propose notamment le dédoublement des fonctions de préfet de région et de préfet du département. L'ancien ministre suggère, en outre, que le conseil régional actuel soit remplacé par une assemblée élue dont les membres seraient désignés dans le cadre de l'arrondissement administratif.

● M. Antoine Rufenecht, suppléant de M. Maurice Georges, député U.D.R. de la dixième circonscription de la Seine-Maritime, qui a donné sa démission pour raison de santé, sera candidat à l'élection législative partielle dans le cadre de la majorité présidentielle. M. Rufenecht, conseiller technique auprès de M. Vincent Auzanar, ministre du commerce et de l'artisanat, a été élu conseiller général U.D.R. du canton de Havre-5 en septembre 1973, alors que le conseiller sortant, M. Georges, ne se représentait pas.

● M. Philippe Giovannini, député communiste du Var, a posé lundi 28 avril une question au ministre de l'intérieur, pour lui demander quelles mesures il compte prendre « pour assurer la sécurité des citoyens, mettre hors d'état de nuire les groupes fascistes et racistes et rechercher les complicités dont ils peuvent bénéficier ». Le député estime en effet qu'« après les nombreux attentats criminels de Marseille, restés impunis, le Var semble être devenu le champ d'action des organisations fascistes de la région méditerranéenne ».

● A la Réunion, la Fédération nationale des républicains indépendants a créé une section régionale. Le président est M. Pierre Lagourgue, président du conseil général. Les giscardiens réunionnais veulent « tout mettre en œuvre pour obtenir l'intégration de la Réunion en tant que département de la République », et « s'opposer aux idées et aux actions séparatistes ».

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE A LUXEMBOURG

MM. Chirac et Thorn ne veulent pas payer n'importe quel prix pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté

Les conversations de M. Chirac, vendredi 2 mai, à Luxembourg, ont fait apparaître une grande concordance de vues, notamment sur les problèmes européens.

M. Chirac et le président du gouvernement luxembourgeois, M. Thorn, sont tombés d'accord sur le fait que le 5 juin, date du référendum britannique, marque un nouveau départ pour la construction européenne et pour estimer que la Grande-Bretagne, si les électeurs répondent « oui », ne devrait plus freiner l'unité européenne.

« Je souhaite », dit M. Chirac, que la Grande-Bretagne reste dans le Marché commun, mais pas à n'importe quel prix. Il faut qu'elle participe pleinement et ne doit en aucun cas faire fonction de frein ou poser des problèmes... »

M. Thorn a dit, de son côté, qu'après le fait il ne pouvait plus être question de payer (aux Britanniques) un nouveau prix à chaque étape.

Au cours de la discussion sur les formes que pourrait prendre ce nouvel « élan » européen, M. Thorn a une position intermédiaire entre la thèse de la France, qui propose un programme concret d'actions communes et celle de certains de ses partenaires, qui préconisent une grande relance politique.

Le communiqué publié à la fin de la visite de M. Chirac déclare : « Les deux chefs de gouvernement ont marqué la nécessité absolue, particulièrement dans la conjoncture pré-

La tournée européenne du président américain

M. GERALD FORD SE RENDRA EN VISITE OFFICIELLE EN ESPAGNE LE 31 MAI

Après avoir participé, les 29 et 30 mai à Bruxelles, à une réunion « au sommet » des pays membres de l'O.T.A.N., le président Ford fera une visite officielle à Madrid les 31 mai et 1^{er} juin. Il s'entretiendra avec le général Franco et les membres du gouvernement espagnol. Il se rendra ensuite en Autriche, où il rencontrera notamment à Salzbourg, les 1^{er} et 2 juin, le président égyptien Anouar El Sadate. Selon le quotidien Al-Ahram, c'est le président Ford qui a proposé au président Sadate de le rencontrer. Celui-ci a accepté l'invitation après avoir consulté le président syrien Hafez El Assad. Le chancelier Kreisky, qui a déjà accueilli deux fois à Salzbourg le président Nixon en route pour Moscou, a déclaré vendredi que le gouvernement autrichien était très heureux d'offrir l'hospitalité aux deux hommes d'Etat.

Le 3 juin, le président Ford se rendra en Italie, répondant à une invitation qu'avait adressée à son prédécesseur le président Giovanni Leone. Le président américain sera sans doute reçu en audience par le pape Paul VI au Vatican. Revenu à Washington, M. Ford recevra le 16 juin le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Scheel, dont la visite était initialement prévue pour le 2 juin. C'est également vers la mi-juin que le premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Rabin, sera reçu à Washington, invité par le président américain. (A.F.P., A.P., U.P.I.)

SUISSE

Dans une station de montagne (1200 m) de Genève, il est offert à l'achat une très luxueuse habitation de construction récente (1972). Dotée d'un confort exceptionnel, elle est divisée en deux appartements d'art de réalisations du plus par artisanat. Cette splendide résidence compte 10 chambres, cabinets de toilette et de nombreuses dépendances. La vente, qui se fait sans intermédiaire, peut inclure tout ou partie du mobilier. L'acquisition à cette propriété est également possible à une personne de nationalité étrangère. Discretion assurée!

Renseignements sous chiffre 12 4074, Annonces IVA SA 18, avenue de Beauve, CH-1004 Lausanne (Suisse)

d-Westphal
tionale

DANIEL VERN

Roumanie

DUMITRU TSEPREA
EST EXCLU
UNION DES ECRIVAINS

ommunautés
terroristes

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les désillusions des travailleurs réunionnais

Plusieurs dizaines de Réunionnais ont défilé, vendredi 3 mai, à la barre des témoins, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Alain Dupuy, à l'occasion de la première journée du procès en diffamation — déjà renvoyé trois fois — intenté par le Bureau pour le développement des migrations Intermédiaires (BUMIDOM) et son président, M. Jean-Michel Vié, contre le journal *Le Combat Réunionnais* et son directeur, M. Roland Malet, dans son numéro de juillet-août 1973, cette publication avait notamment assuré que le BUMIDOM faisait « commerce de chair humaine pour le profit de quelques capitalistes ».

C'est en fait tout le problème des Français d'outre-mer, « trompés par une alléchantie campagne de propagande sur les conditions d'emploi, de salaires et de logement en métropole », qui a été examiné vendredi : ces jeunes travailleurs racontent qu'ils ont quitté la Réunion, par l'intermédiaire d'organismes officiels, avec la promesse de conditions de vie meilleures, et que, la plupart du temps, ils ont été astreints en métropole à un travail qui ne correspondait ni à leur qualification, ni à leur niveau. De plus, ils sont payés, très souvent, à un salaire voisin du SMIC et logés dans de simples chambres, « 12 mètres carrés pour deux, à 250 F par mois et par personne ».

En cas de débanchage, ils sont les premiers touchés — avec une allocation chômage de 240 francs par semaine, — et l'un d'eux explique comment les grandes entreprises métropolitaines, à chaque nouvelle arrivée d'un « contingent d'outre-mer », effectuent un « tri systématique », éliminant, après un mois d'essai, la moitié des travailleurs. Isolés, tenus à l'écart sous un climat qui n'est pas le leur, beaucoup, qui n'ont pas les moyens de payer leur voyage de retour, s'abandonnent alors « à la colère ou au désespoir ».

Mais le BUMIDOM est-il responsable de cette situation ? M. Jean-Michel Vié assure que l'organisme qu'il préside ne fait « aucune propagande » dans les départements d'outre-mer en faveur de l'immigration, ce qui ne l'empêche pas d'être « submergé » par les demandes de départ. Le BUMIDOM, déclare M. Vié, est occupé depuis sa création, de 95 000 travailleurs, pour lesquels il a fourni des « efforts méritoires ». Tous, dit-il, ont été interrogés sur l'action de son organisme : parmi les 12 000 réponses reçues, 98% sont favorables.

La deuxième journée de ce procès a lieu ce samedi 4 mai avec le réquisitoire de M. Fontaine et les plaidoiries de M. Mandier pour la partie civile et M. Labadie pour la défense. Le jugement sera rendu à une date ultérieure. — M. C.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE DEMANDE LA FERMETURE IMMÉDIATE DU « CENTRE D'HÉBERGEMENT » D'ARENÉ.

Le Syndicat de la magistrature, dans un communiqué publié vendredi 2 mai, à Marseille, réclame la fermeture immédiate du « centre d'hébergement » d'immigrés du port de Marseille, « prison » qui existe « dans l'illégalité la plus complète ».

« La garde à vue ne saurait justifier les détentions opérées au centre d'Arené », précisent les magistrats, qui ajoutent : « Le camp d'Arené est une véritable prison. Qu'est-ce donc d'autre qu'un bâtiment dans lequel on enferme, à qui il est interdit de sortir, sans gardes par des hommes en armes ? »

Le Syndicat de la magistrature pose ensuite plusieurs questions : « Si la prison d'Arené était « normale », pourquoi le ministère de l'Intérieur aurait-il ordonné l'interdiction d'accueillir ces centaines de personnes en faisant remître en liberté trois ou quatre détenus ? Pourquoi son existence n'aurait-elle été connue ? Pourquoi les journalistes n'ont-ils pas, comme ils l'ont demandé, pu visiter les locaux ? Pourquoi le régime appliqué aux détenus n'est-il pas, depuis, devenu plus strict ? Pourquoi le Syndicat de la magistrature, de l'illégalité totale de ce centre d'Arené approuvé par la clandestinité ? »

LA CRISE A LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES OUVRIERS DU BATIMENT

La C.F.D.T. déclare qu'elle avait marqué son désaccord à deux reprises avec le directeur de la C.N.R.O.

Un mois après le dépôt de la plainte contre X... qui a provoqué, le 12 avril dernier, la double arrestation de M. Yves Pergeaux, ancien directeur de la Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (C.N.R.O.) et de M. Georges Breuil, promoteur immobilier et animateur de sociétés

Ces organisations avaient, immédiatement après l'annonce des inculpations de MM. Pergeaux et Breuil, décidé de ne faire, jusqu'à nouvel ordre, aucun commentaire sur cette affaire afin d'éviter toute « polémique ». Or la fédération C.F.D.T. du bâtiment vient de publier un article dans la revue *Syndicalisme-Ébèle* pour fournir à ses adhérents certaines explications et indiquer que la C.F.D.T. avait, à plusieurs reprises, dans le passé, manifesté son « désaccord » à l'égard de M. Pergeaux.

« Si la C.F.D.T. estime nécessaire d'apporter quelques informations sur ce dossier, c'est que la position du conseil d'administration et des organisations qui y sont représentées (1) peut sembler embarrassante. Il faut en effet, expliquer comment le conseil, depuis la création de la caisse de retraite en 1959, n'a cessé d'accorder sa confiance au directeur général de Saint-Clément et de Fontenay-aux-Roses en 1973.

qui, à des titres divers, ont connu le développement de la C.N.R.O. au cours des dernières années, cette explication paraît excessive. Les syndicats pouvaient avoir des raisons de critiquer la « politique » de grandeur et l'attitude arbitraire de M. Pergeaux, mais si, par certaines mesures, il savait satisfaire autant les syndicats que le patronat ; on peut alors se proposer l'achat par la C.N.R.O. d'une propriété de la C.G.T. à Bailliet (Val-d'Oise) pour un prix nettement supérieur, ou, d'autre part, tel prêt accordé par la C.N.R.O. à la F.N.B. et à des dirigeants de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.).

Mais, pour quelques observations, il serait plus significatif de constater que M. Pergeaux avait peut-être perdu récemment certains appuis au sein de cette même fédération.

Depuis 1970, des dirigeants de la F.N.B. et de diverses organisations patronales souhaitent assurer une importante relance de la construction. La C.N.R.O., forte de ses considérables ressources, avait une place essentielle dans une telle opération. M. Pergeaux pouvait être un animateur tout désigné. C'est de 1970 également que date le conflit entre la C.N.R.O. et la collaboration entre le directeur général de la C.N.R.O. et M. Georges Breuil, connu pour être très proche de M. Chaban-Delmas, l'époque à la tête du gouvernement.

La nomination en 1973, à la présidence du conseil d'administration, de M. Noël Bonche, représentant de la F.N.B., dont les sympathies politiques vont, dit-on, aux républicains indépendants, paraît aujourd'hui avoir été le point de départ de certaines tensions en cause. Les grands projets en préparation ne pouvaient apparemment pas l'unanimité dans les milieux patronaux. La découverte de « erreurs » de M. Pergeaux et Breuil est-elle étrangère à toute préoccupation politique ? Il peut y avoir en au moins quelques coïncidences. Certes, M. Pergeaux était encore considéré, au début de 1975, comme candidat possible à une fonction ministérielle. Certes, dans les premiers jours d'avril, était-il reçu à l'Élysée par un conseiller du président de la République au moment même d'une action judiciaire s'engageant contre lui. Ceci ne dément pas nécessairement cela.

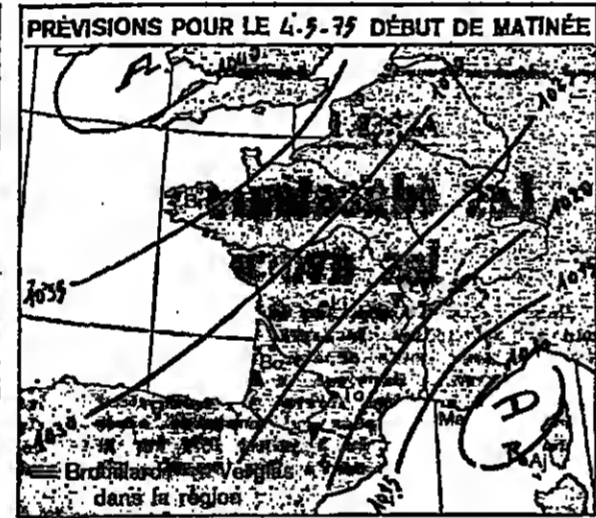
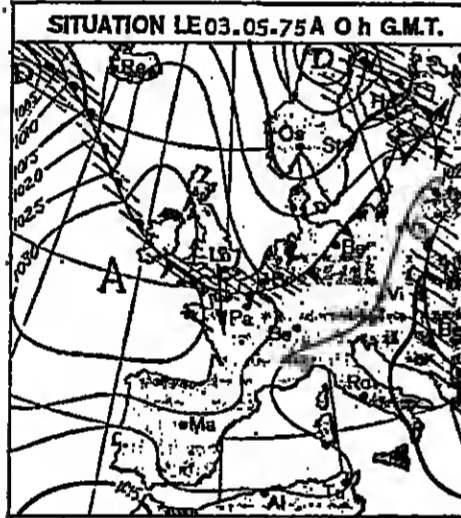
En dépit de leur discrétion, et même de leur embarras — n'ont-ils pas longtemps cautionné la gestion de M. Pergeaux ? — les syndicats paraissent s'attacher davantage à la réalité des accusations portées contre M. Pergeaux et Breuil. L'intermédiaire judiciaire devra mesurer l'étendue des irrégularités et anomalies constatées dans l'utilisation des fonds disponibles de la C.N.R.O.

Des maintenaient, la C.F.D.T. souligne la nécessité de renforcer le contrôle financier des établissements patronaux tels que la C.N.R.O. et d'accroître la compétence des représentants certains dans les conseils d'administration. Mais il s'agit là d'un autre débat, qui n'est pas moins politique.

FRANCIS CORNU.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



— Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/10 de mm)
 // Zone de pluie ou neige ▽ averse ☉ orage → Sens de la marche des fronts
 ▲ Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mai à 6 heures et le dimanche 4 mai à 24 heures.

Les hautes pressions en voie de développement sur les îles Britanniques dirigeront sur la France un flux d'air frais et instable de secteur nord.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1142

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

Forme de savoir. — X. Lettres de rupture ; Monnaies étrangères. — XI. Symboles de lenteur.

VERTICALEMENT

1. Met souvent un point final à une royale existence ; A le cœur tendre. — 2. Pas simple du tout. — 3. Le lot des retardataires (pluriel). — 4. Se fatiguent à la tâche ; Biogène de cette vallée de larmes. — 5. Plante ; Belle vallée. — 6. Prison féodale ; En long et en large. — 7. Germandrée ; Grande nappe. — 8. Eventuellement oublié ; Fin de participation ; Coupe de coureur. — 9. Font prendre de la hauteur.

Solution du problème n° 1141

HORIZONTELEMENT

I. Désir ; Renouveau. — II. Dair ; Oiseau. — III. Caserne. — IV. SG ; Elis ; Cas (déclinaisons). — V. Ter ; Amanite. — VI. Hoggar ; Mange. — VII. Nive ; Héros ; Ara. — VIII. Taster ; Col ; Eres. — IX. Tutelle. — X. Très ; Gs ; Ou ; Me. — XI. Quand un le motte, il ne faut pas oublier la descente ! Rendit pol. — XII. Contribua à la suppression d'un fléau. — XIII. Inconnue des anges ; Espasée. — XIV. Invite à penser à l'avenir ;

HORIZONTELEMENT

I. Dair ; Renouveau. — II. Dair ; Oiseau. — III. Caserne. — IV. SG ; Elis ; Cas (déclinaisons). — V. Ter ; Amanite. — VI. Hoggar ; Mange. — VII. Nive ; Héros ; Ara. — VIII. Taster ; Col ; Eres. — IX. Tutelle. — X. Très ; Gs ; Ou ; Me. — XI. Quand un le motte, il ne faut pas oublier la descente ! Rendit pol. — XII. Contribua à la suppression d'un fléau. — XIII. Inconnue des anges ; Espasée. — XIV. Invite à penser à l'avenir ;

Quelques chutes de neige auront lieu sur les versants nord des massifs, à partir de 1 000 mètres environ. Les vents modérés mais irréguliers souffleront du nord ou du nord-est. Les températures seront sensiblement inférieures à la normale saisonnière et des gelées blanches sont à craindre dans l'intérieur au lever du jour.

Samedi 3 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,6 millibars, soit 785 millimètres de mercure.

Indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mai, le second le minimum de la nuit du 2 au 3 mai) : Biarritz, 17 et 12 degrés ; Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 14 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 20 et 5 ; Lille, 15 et 5 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-La Bourget, 17 et 11 ; Pau, 23 et 6 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 18 et 6 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Toulon, 19 et 7 ; Toulouse, 22 et 8 ; Ajaccio, 19 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 6 degrés ; Athènes, 21 et 14 ; Bonn, 17 et 3 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 26 et 16 ; Des Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 20 et 4 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 22 et 13 ; New-York, 13 et 9 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 10 et 3 ; Téhéran, 25 et 15.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 3 mai 1975 :

DES DECRETS

• Portant nomination de magistrats.

UN ARRETE

• Modifiant les dispositions d'un précédent arrêté fixant les dates des épreuves écrites du concours d'admission dans les écoles normales supérieures de Saint-Clément et de Fontenay-aux-Roses en 1975.

Documentation

• La condition juridique, politique et sociale de la femme est le thème d'une numéroté spécial de la *Revue juridique et politique d'indépendance et de coopération* (Éditeur, la Documentation africaine, 67, avenue d'Iéna, 75783 Paris, Cedex 16). Ce numéro de huit cent quatre-vingt pages reprend les textes écrits de soixante-six communications prononcées au IX^e congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IIDEF) du 27 mai au 3 juin 1974, à Tunis.

Stages

• Stages d'artisanat. — La communauté Artisanat et Nature — qui organise des stages de sculpture et gravure, de juin à septembre, a changé de numéro de téléphone (le numéro indiqué dans le *Monde* du 26 juin n'est plus valable). Artisanat et Nature, Le Busin, 9740 Saint-Laurent-les-Églises. Tél. : (15-55) 35-66-71.

Le Monde

Service des Abonnements
4, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 03
C.C.P. 4287 23

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. et COMMANDES (sans Algérie)

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

144 F	273 F	482 F	530 F
-------	-------	-------	-------

ÉTRANGER par messageries

1	— BELGIQUE-LUXEMBOURG	123 F	219 F	371 F	469 F
1	— SUISSE	123 F	219 F	371 F	469 F
1	— TUNISIE	123 F	219 F	371 F	469 F

Paiement par chèque postal (tous pays) ou par chèque à l'ordre de la revue.

Changements d'adresse déclinés ou provisoires (deux semaines au plus), des abonnés sont invités à formuler leur demande un semaine au moins avant leur départ.

Contre le dernier bande d'envoi à votre correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

La « politique de grandeur »

Ces observations faites par la Fédération de France visent trois points précis : la participation de la C.N.R.O. dans la société de transport aérien Eurair et l'engagement de la caisse dans une opération immobilière sur la Côte d'Azur, dont une à Hyères (*le Monde* du 19 avril). Le contenu de la plainte serait différent. On y reproche à M. Pergeaux d'avoir autorisé M. Breuil à répondre de l'inculpation chimérique, à représenter les millions de francs d'honoraires, à l'absence de tout mandat de M. Breuil divers autres patrons importants dans les différentes sociétés du groupe Breuil ; à avoir fait cautionner par des représentants des engagements des sociétés de M. Breuil.

Pour les défenseurs de l'ancien directeur général de la C.N.R.O., la « chute » rapide et brutale de M. Pergeaux est le fruit d'une « machination » dans laquelle les syndicats ont été « manœuvrés ». Pour d'autres personnes

Condamnations d'insoumis

Un insoumis âgé de vingt-six ans, M. Jean-Emmanuel Grillet, a comparu, vendredi 3 mai, devant le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux. En tant qu'insoumis, il bénéficiait de la rémission de son mandat de comparution, mais il avait à répondre de l'inculpation de refus d'obéissance.

Le commissaire du gouvernement avait requis deux ans de prison ferme. Le tribunal s'est contenté d'un an, une peine relativement faible à Bordeaux.

Une affaire banale, c'est été la personnalité de l'accusé ; complicité de métier et de talent, il a violemment pris parti contre le fait aux insoumis et aux objectifs de conscience, contre leurs conditions de détention et contre les tribunaux militaires.

Parmi les quatorze témoins cités par la défense se trouvaient M. Sainte-Marie, député socialiste maire de Mérignac, le chanteur Maxime Le Forestier, plusieurs membres du P.S.U. et de la C.F.D.T. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté au-dehors pendant toute la séance. — (Corresp.)

De son côté, le tribunal permanent des forces armées de Rennes a condamné à deux ans de prison ferme un autre insoumis, M. Michel Macé. Ce dernier

Deux gnostiques de Lyon hospitalisés à Lyon

Un insoumis de vingt et un ans, M. Jacques Besilas, qui, depuis son incorporation le 25 avril dernier au fort de Montbaur à Lyon, refusait de s'aligner, a été transporté le 2 mai à l'hôpital militaire Desgenettes. Il a rejoint un autre insoumis, M. Michel Albin, également hospitalisé alors qu'il continuait une grève de la faim commencée le 2 avril dernier. Les deux jeunes sont fort partie d'une insoumission collective internationale.

هكزام الأول

Le Monde aujourd'hui

ERS DU BATH
on désacco
a C.N.R.O.

MASQUES

FRANKENSTEIN, L'HUMOUR ET LA MORT

La société occidentale se fait beaucoup d'ennemis, on le sait. Mais, depuis deux ou trois ans, un masque s'impose plus que les autres, parmi tous les rôles distribués : le masque de la mort. Une première façon d'exorciser la mort est en trait de gagner beaucoup de terrain : présenter des catastrophes, les plus effrayables possibles, et montrer qu'il y a malgré tout un salut au cœur même de tous abîmes : ainsi, le Tour infernal, qui symbolise notre monde, une Tour si haute qu'elle touche au ciel — et sans doute veut-on nous montrer, comme pour Bebel, qu'il y a le péché, que la science, dans ses présentations orquilleuses, va nous faire tomber dessus l'Apocalypse ; et quel paradoxe que cette tour soit appelée infernal, les enfers étant situés en bas, si je ne me trompe.

C'est là une première manière, et où, en fin de compte, on s'en tire bien. Comme l'a toujours été obsédé d'avoir un accident, qui l'écrasât, pas trop grave, on le visite à l'hôpital et il vous dit : « Tu vois, je le savais que j'allais avoir un accident... Il est délivré, radieux, c'est enfin arrivé ; désormais, il est tranquille ; jusqu'à la prochaine forme d'engouement, pour laquelle il cherche une nouvelle forme de conjuration, pas mortelle, on l'espère.

L'autre manière d'exorciser la mort, c'est Frankenstein junior. Il y aurait un parallèle à faire entre son auteur, Mel Brooks, et Woody Allen, tous deux juifs new-yorkais et mariant cet humour juif américain qui ne cesse pas de nous étonner ; Mel Brooks, un petit orphelin et petit dernier d'une famille de Brooklyn, a pris le nom de son ghetto juif aux portes de New-York — son vrai nom est Kaminsky — et il s'est toujours destiné à faire rire : « Pour dix juifs qui se lamentent, dit-il, Dieu en a créé un zézaine pour les autres. Dès l'âge de cinq ans, j'ai compris que j'étais le onzième. » Toujours l'histoire de David, le petit dernier — et sans doute dans le film de Mel Brooks se retrouve-t-il sous les traits d'Igor, un gnome noir qui n'a rien d'effrayant : c'est un bouffon agile, mais si intelligent derrière ses airs naïfs, ses yeux rieurs et tournoyants, ce qui ne l'empêche pas de nous faire constamment des clins d'œil.

Hommage aux chefs-d'œuvre du cinéma de papa

L'humour est, évidemment, mis à mort fictive de soi-même devant soi-même pour rire de la mort. Le film de Mel Brooks est un film incontestable aux chefs-d'œuvre du cinéma de papa ; mais en même temps c'est pour mieux renvoyer aux oubliettes tant et tant de peillieuses médiocres et qu'il faudrait enlever ; comment, par exemple, pourrions-nous encore, dans un film étiqueté génial, apercevoir sans rire un château de rêve noyé dans les brumes et des Carpatés en carton-pâte ? Mel Brooks dynamite tous les mélos et tous les tremolos.

L'auteur diabolique de Frankenstein junior démythifie le savant prométhéen, maître du monde, de la vie et de la mort. Il le fait en montrant qu'il se gisera toujours, une erreur dans la production d'un surhomme : le docteur Frankenstein d'aujourd'hui veut mettre le cerveau d'un homme de génie dans la carcasse d'un être harcelé ; mais le gnome déréglé le processus et apporte au savant le cerveau d'un minuscule. Ce qui donne un gros ours patoué que le docteur exhibe comme un champ de foire en lui faisant faire une indubitable danse à claquettes comme Fred Astaire. Où est le surhomme ?

Nous rions. Mais les recherches biologiques sont là, à nos portes ; et des travaux d'accomplissement, dans des laboratoires souterrains. On souhaite que la civilisation du vingtième siècle ne fera de l'homme de demain ni un génie détraqué ni un plantigrade sans cervelle. On le souhaite ardemment avec Mel Brooks, qui nous alerte bien plus que le Tour infernal, bien autrement. On le souhaite. Sinon, ce sera la mort.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

LES BELLES ANNONCES

La petite fleur bleue n'est pas fanée

On nous dit, on nous répète, que la cellule familiale bat de l'aile, que le mariage file un mauvais coton, que la virginité fait rire les lycéens. Embellissant le pas à l'entraînement des mœurs, romanciers et cinéastes cherchent désespérément un dernier interdit à violer. Par quel miracle la petite fleur bleue, en marge du mariage érodé, s'éveille-t-elle à croquer, à se multiplier ? Peut-être même qu'elle se pratique de joyeux sociologie de Guy de Maupassant, s'éveille-t-elle leur anatomie, elles gardent toujours une crinoline dans la tête.

Peut-être même qu'elles se pratiquent le nu intégral que dans le but d'entrer un jour à l'école des veloppés de tulle blanc. Et s'il n'y avait que les jeunes filles ! Mais, de quinze à soixante-quinze ans, et quel que soit le sexe, la quête de l'âme sœur reste pour chacun la grande affaire.

Contrairement à ce que prétend le proverbe, les gens heureux ont une histoire, celle de leur foyer, de leurs enfants. Ce sont les malheureux qui n'ont rien à raconter et qui attendent en piteusement d'insolence, que quelque chose leur arrive, que quelqu'un donne un sens à leur vie. Combien sont-ils ces angéliques, ces laïques-pour-compte, qui craignent de vieillir, de mourir, sans avoir connu cet amour dont on leur rebat les oreilles ? Le seul Chasseur français public chaque mois près d'un million d'appels au secours. Et chaque semaine les Annonces du quartier, une feuille distribuée gratuitement dans les cafés, présente près de cent couples en peine.

Aventurier s'abstenir

N'allez pas croire que ceux qui se noient acceptent, les yeux fermés, la première bouée de sauvetage venue. Les chais n'ont pas besoin d'être échaudés pour craindre l'eau froide, et si les demoiselles de soixante ans, « mais l'allure femme », aspirent aux joies de la chair, « mariage blanc » elles ne sacrifieront pas leur vertu à n'importe quel « Aventurier s'abstenir ». Certaines, pourtant, tentent le diable, comme cette solitaire de soixante-quatre ans qui proclame : « Fortune 210 unités ». Et ne court-elle pas au-devant de nouvelles déceptions est un ingénieur, 69 ans, ayant souffert, à 15 ans, de 30 000 francs annuels, qui voudrait finir sa vie consolé ? Plus prudente, la majorité des annonces ne livrent pas de chiffres, mais se contentent d'indiquer : « Situation aisée, résidence secondaire, pavillon, téléphone, etc. ». Aucun d'eux n'avoue le moindre souci financier ; les quelques rares « emplois modestes » sont contrebalancés par l'abondance des vraies richesses : « Santé de fer, goûts simples, talents de bricoleur ».

Sur le plan de la moralité et du caractère, personne ne plus ne voit le plus léger défaut à signaler. Ce ne sont que femmes douces, enjouées, élégantes, ménagères accomplies et qu'on aime distinguées, virils, généreux, tendres, supérieurement intelligents. A noter, chez les deux sexes, l'étonnante vague dont jouit le mot « dynamique », presque obligatoire pour les doyens. On rencontre ainsi une « attentionnelle, dynamique, septuagénnaire, silhouette agréable, qui épouserait octogénnaire ou nonagénaire ». Et qui douterait du dynamisme de ce « prince charmant, 68 ans, désirant épouser bergère même sans troupeau et sans de l'humour, jeune, petite taille, sans préjugés de différence d'âge » ? On de l'énergie de « Wonder woman, 40 ans, quarantaine, infatigable », en quête

d'un mari « très raffiné et vif » ? La religion (catholique neuf fois sur dix) occupe une place variable selon l'importance que les candidats lui accordent. Elle vient par exemple en cinquième position chez cet « ingénieur, 27 ans, 1,74 mètre, lunettes, catholique », et après vingt autres renseignements, chez cette « veuve, 56 ans, 1,65 mètre, beaucoup de classe, jeune femme intérieure très soignée, etc. » qui termine son énumération par : « catholique, téléphone, propriétaire ». Enfin, pour « fonder l'oyer chrétien », l'un souhaite « bonne bridgiste », l'autre « jolis fils au basket fort », un autre se propose : « employé S.N.C.F., 54 ans, Vierge-Tasman, goûts fins, catholique pratiquant, 1,61 mètre, chevelure dame 55-58 ans, même taille, catholique, Cancer-Scorpion ».

Pas un chauve !

Bien que succinctes et standardisées, les descriptions physiques présentent aussi les annonceurs dans une lumière flatteuse. Que de prunelles vertes de silhouettes diaphanes ou « agréablement poignées », de tresses blondes ! On ne rencontre pas un chauve, pas un obèse, pas même un rhumatisme chez ces aspirants à l'Amour. Quelques-uns s'efforcent de sortir du lot en soulignant : « VRAIMENT très jolie » ou « corps athlète » et, dès vingt-huit ans, toute la jeunesse fait beaucoup moins que son âge.

Tant d'atouts finissent par éveiller les soupçons. On se demande pour quelle raison ces doyens, bien sous tous les rapports, en sont réduits à vanter leurs propres mérites (à 5 F le mot). — « Il doit y avoir comme un défaut », aurait dit Ferdinand Raynaud. Puisent ces imperfections ou ces tares secrètes s'assortir entre elles pour le meilleur et pour le pire ? Car, derrière le pittoresque, l'admirable candeur, voire le ridicule de ces messages, parle l'angoisse de la solitude.

GABRIELLE ROLIN.

Au fil de la semaine

« L'ANNÉE où la presse mourut » : c'est le titre du livre que prépare, dit-on, le directeur d'un grand quotidien parisien, l'ancien directeur plutôt puisé qu'il s'opprète à quitter son poste. Quant à l'année terrible, l'année fatale, c'est 1975 bien sûr.

Quatre des cinq plus forts tirages des quotidiens nationaux connaissent de grandes difficultés ou sont à l'encor. Quatre autres, aux tirages plus modestes, se plaignent également et non sans raisons. Plusieurs grands hebdomadaires ou mensuels sont durement touchés : l'un d'eux par exemple, « Paris-Match », en dépit de transformations successives, est passé d'une diffusion de 1.448.000 exemplaires en 1960 à 648.000 en 1974, soit une perte de 800.000 acheteurs en quinze ans. Une bonne partie des périodiques végètent ou perdent du terrain, notamment dans la presse féminine, la presse dite « de distraction » qui s'occupe du cœur et des amours des vedettes et des princes, bref ces journaux dont Voltaire, déjà, disait qu'ils sont « des archives de boguettes ». Pour ne pas parler de la presse d'idées, bien malade depuis longtemps.

Trois points de résistance toutefois : quelques très rares titres d'abord, dont « le Monde », (1), qui est resté de progresser, liés de proximité relative et fragile au milieu de l'écrou de la désespérance ; la plupart des grands régionaux ensuite, exception de taille puisque la part relative de la presse quotidienne de province ne cesse de croître aux dépens de la presse nationale ; enfin, quelques périodiques spécialisés dans la télévision, le théâtre — qui s'en plaignent ? — la vie pratique, la photo, le tourisme...

Du côté de la radio, si l'écoute demeure à peu près stable, chacun sait que la « guerre des ondes » entre les chaînes privées et publiques va changer de visage et de nature avec l'apparition probable, peut-être prochaine, de petites stations régionales indépendantes d'un type nouveau. Quant à la télévision, à laquelle chaque possesseur d'un récepteur consacre en moyenne deux heures et quart par jour — et il s'agit maintenant quatorze millions environ, dont un peu plus de quatre millions qui reçoivent la couleur, — les secousses, les querelles qui annoncent et précèdent l'abandon du monopole accélèrent ses changements. Avant même qu'elle soit « commerciale » en tout ou partie, les émissions de distraction (variétés, films, feuilletons), qui représentaient 40 % des programmes en 1968, occupent aujourd'hui 52 % du temps d'antenne, et la logique implacable du système fait qu'on en sera, selon les experts, à 60 % au moins en 1980.

L'information, qui est parfois de la désinformation, est devenue un moyen essentiel de commandement pour les pouvoirs. Jamais dans l'histoire autant d'hommes n'ont été aussi abondamment et instantanément renseignés sur des événements qui se déroulent parfois à des dizaines de milliers de kilomètres d'eux. La communication apparaît comme un des problèmes majeurs du monde d'aujourd'hui. Et cependant, mutation douloureuse ou transformation radicale, les médias connaissent dans notre pays — et il n'est pas le seul — une crise sans précédent par sa gravité et sa nouveauté.

« GRANDE » ET « PETITE » PRESSE

par
PIERRE VIANSSON-PONTE

elle est présentée par des spécialistes des médias, de la radio et de l'informatique réunis pour publier une nouvelle revue non conformiste, « Interférences » (3).

Prenez, par exemple, les deux principales chaînes de radio privée, les deux plus fortes tirages de « news magazines » et les deux quotidiens parisiens du matin les plus répandus dans les classes moyennes et bourgeoises. Force est de constater que ces formidables moyens de communication et d'information sont possédés ou contrôlés par quatre personnages respectables dont le moins âgé a soixante-seize ans, le doyen plus de quatre-vingt-dix ans et les deux autres respectivement quatre-vingt-six et quatre-vingt-trois ans.

Certes leurs empires respectifs dans la laine, le coton, la construction aéronautique, la mécanique et d'autres branches industrielles sont plus ou moins touchés par la crise et, pourtant, leur domaine de presse plus ou moins menacé. Il est vrai aussi que ce sont là des cas extrêmes et que tous les médias ne sont pas aux mains de quelques-uns de ces géants. Mais, même si ces puissants industriels et financiers ont pu avoir de réelles qualités d'inventeurs, d'animateurs de presse, leur âge, leurs intérêts, leur tempérament et leur conception du monde font qu'ils sont désormais tournés vers le passé et non vers l'avenir, qu'ils penchent fatalement vers « des idées fixes et des réflexes de conservation ».

Quant à l'autre jugement, celui des spécialistes qui nous menacent grâce aux médias d'un univers robotisé, aseptisé et vide, il pose l'une des grandes questions de notre époque. Mais il faut ajouter aussitôt que cette perspective peu rassurante n'est qu'une des deux hypothèses retenues et que ses auteurs, comme Philippe Tesson d'ailleurs dans son domaine, envisagent aussi des remèdes et des solutions.

Curieusement, les voix d'une renaissance sont pour eux paralèles. Selon leurs thèses, le premier mal dont elle souffre venant de la lourdeur de ses structures, le salut de la presse écrite, portée plus tard hélas, pourrait venir de son éclatement. Le pluralisme, nécessaire à la démocratie, s'accompagnerait ainsi de la variété du choix, condition non moins indispensable de son exercice. « Petits » journaux moins importants peut-être, écrit Tesson, « par ce qu'ils contiennent que par la résistance qu'ils opposent à une menace monopolistique, concentrationnaire, uniforme ». Emetteurs de radio de portée locale, propose « Interférences », qui permettraient de tenir les habitants de la région ou courant de leurs problèmes, et qui ne viseraient pas à parler tout le temps à tout le monde au risque de ne toucher en fait personne ». En somme, par réaction contre la concentration et les monopoles de droit ou de fait, l'atomisation de l'information, la multiplication des petites unités de communication.

On peut parfaitement rejeter une telle suggestion, la juger utopique et irréalisable, la discuter ou encore lui trouver, à côté d'avantages éventuels, des inconvénients sérieux. Du moins est-elle riche et nouvelle, riche de réflexions, plus nouvelle que les éternels procès faits par la presse à l'Etat, aux pouvoirs publics, au capital, aux syndicats professionnels ou ouvriers et à elle-même. Dans ces procès il y a bien entendu du vrai, et tous les reproches, y compris ceux qui relèvent de l'autocritique, ne sont pas sans fondements. Mais trente ans de réquisitoires enflammés sans commencement d'exécution n'ont pas fait avancer d'un pouce la solution, alors que les techniques, les besoins nouveaux, le vieillissement des hommes et l'usage des procédés vont imposer, imposent déjà, des bouleversements et des révisions décapitantes.

Dans la société française telle qu'elle est, on ne peut imaginer une presse idéale, libérée des contingences, indépendante du régime économique et du système politique. La « grande » presse écrite n'a qu'à peine un siècle, la presse parlée, cinquante ans, la presse télévisée, vingt : ce qui veut dire qu'elles peuvent parfaitement, un jour, cesser d'être. Tout, cependant, conduit à rejeter cette idée, et d'abord l'essor fantastique des moyens, l'appétit sans cesse croissant, notamment dans le tiers-monde, d'information et de communication.

QUASIMODO ET LE HASARD

Une petite annonce, parue le 23, dans un quotidien parisien :

« C'est gentil ! J'attendrai par hasard quelques on quelques-uns les 24 et 25 avril, à 13 h. 30, au square Jean XXIII, près des halles-voies. — Quasimodo ».

L'image du boss de Victor Hugo surgissant à l'esprit, pas celle, plus vague, d'un tasquin, d'un original. Le mystère est aisé.

« Vous êtes Quasimodo ? » Assis sur un banc, appareil photo en bandoulière, le garçon et l'air surpris. « Non, Pourquoi ? Qui est Quasimodo ? » Le texte de l'annonce semble l'interpeller ; désormais, nous sommes deux à attendre Quasimodo. Notre-Dame, tout proche, veille sur le square ensoléillé.

Derrière nous, un garçon seul fume une cigarette en regardant le sol. Peut-être est-ce Quasimodo ? On le lui demande. Il répond : « Tout le monde peut être Quasimodo autour de Notre-Dame. Vous êtes peut-être Esmeralda ? Après tout, il y a sans raisonnablement... »

Nous comprenons que c'est lui. Notre mystérieux personnage et un peu plus de vingt ans et, cheveux plutôt courts, blouson de cuir et pantalon de velours, il se rassemble en ciel à l'image canonique de « marginal ». Il commence à s'ouvrir : « Je suis bien Quasimodo. Je ne pensais pas que quelqu'un viendrait à ce rendez-vous. J'ai simplement voulu provoquer une rencontre de hasard est, malheureusement, il s'agit que la vie professionnelle ou l'école pour faire des rencontres. Je suis un « ou », un outil comme on dit, je suis toujours prêt... »

Nous perdons tous les trois de la solitude, du square, de notre vie. Après un silence, Quasimodo propose de monter au sommet d'une tour de Notre-Dame. Il grimpe vite les escaliers et nous le suivons de loin. En haut, nous restons un moment, nous les trois, à regarder Paris. Quasimodo se tient à l'écart, délibérément semblé. Il puis il décide de redescendre, s'engage le premier dans l'escalier. Et, lorsque nous retrouvons le parvis de Notre-Dame, Quasimodo a disparu. Nous n'en savons pas davantage. La rencontre est finie, le hasard a fait son jeu, Quasimodo s'est envolé, beaux peut-être.

MARIE-CHRISTINE VALLET.

Deux diagnostics, parmi les plus récents, parmi d'autres. « La maladie dont souffre la presse quotidienne à Paris est une maladie de vieillesse. Tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin à la sortie d'un journal ont, dans ce pays, des comportements de vieillards. C'est-à-dire principalement des idées fixes et des réflexes de conservation. »

Voilà pour la presse écrite, et pour le présent. Et voici pour l'audiovisuel et pour l'avenir : « Grâce au règne tout-puissant des « mass media », les populations restent entièrement soumises au mode de pensée et d'action souhaité ; ils réussissent même à donner l'illusion d'une participation grâce à des « read-back » et autorégulations facilitées par les « nouvelles machines communicantes ». Villes câblées, votes électroniques, conduites programmées : le problème du maintien de l'ordre ne se pose même plus. C'est la démocratie électronique sous l'œil attendri d'I.T.T., d'I.B.M. et consorts. »

Le premier de ces jugements, cette dénonciation ordonnée des responsables de la presse écrite émane, pense-t-on, de quelque redoutable révolutionnaire, en tout cas pas d'un directeur de journal. Erreur : elle a pour auteur Philippe Tesson, journaliste et directeur du « Quotidien de Paris » (2). Quant au second texte cité plus haut, la vision sinistre qu'il trace, digne de « 1984 » de George Orwell, n'est-elle pas signée de quelque futurologue pessimiste, de quelque imaginaire mais ignorant auteur de science-fiction ? Non encore :

(1) Dont l'exploitation a été bénéficiaire non seulement pour « le passé », comme l'écrit le Figaro du 30 avril, mais l'est aussi pour le présent et, souhaitons-le avec nos lecteurs, pour l'avenir.

(2) Dans son éditorial du 16 avril.

(3) Interférences, n° 2, pp. 30-32, 1975 Paris, Coder 16. Abonnement d'un an : 44 F. Article repris par Libération du 28 avril 1975.

ETRANGER

Reflets du monde entier

Le fumeur de l'Opéra

M. Richard Gill, un professeur d'économie à Harvard, a décidé, il y a neuf ans, de cesser de fumer, raconte l'hebdomadaire NEWSWEEK. Pour soutenir sa détermination, il décida de prendre des leçons de chant. Il finit par abandonner non seulement les cigarettes, mais aussi sa carrière à Harvard, pour devenir ce qu'il est aujourd'hui : une basse célèbre à l'Opéra de New-York et au Metropolitan Opera. A quarante-sept ans, il joue le rôle de Jero, le gardien de tombes dans le Stages de Corinthe, de Rossini, et il est une des basses profondes les plus impressionnantes que l'on puisse entendre actuellement. « Quatre-vingt-cinq ans pour cent de tout ce que j'ai chanté dans ma vie, je l'ai fait au cours des trois dernières années », dit-il avec une précision d'économiste.

Herald Tribune

Pauvres célibataires !

En dépit des récriminations et critiques adressées à l'instigation du mariage, écrit l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, rapportant les conclusions d'une récente étude publiée par un psychologue de l'université de Michigan, les Américains mariés sont beaucoup plus heureux de leur situation que les célibataires. Parmi eux, les femmes, quel que soit leur âge, sont néanmoins plus satisfaites que les hommes. « Pourtant, le mariage est toujours considéré comme la plus grande réussite d'une vie de femme. Et, quand elle se marie, le soupir de soulagement est presque audible. Les jeunes mariés sont heureux mais toutefois moins euphoriques que leurs épouses, car ils ressentent davantage les responsabilités du mariage. Mais, lorsqu'un ménage a des enfants, les sentiments de bonheur et de satisfaction retombent à un niveau moyen, sans remonter d'une manière significative avant que les enfants soient élevés et sur le point de quitter le nid. »



L'oeuf lumineux d'Adenauer

Le journal franco-allemand édité à Paris PARISER KURIER révèle les aspects inattendus de la personnalité du premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne : « Ça y est ! Après Berlin, Hambourg, Munich, Francfort et Cologne, Bonn a enfin son métro. Oh ! bien modeste encore : une ligne seulement, sept stations, soit une longueur de 7,5 km, dont 3 sous terre. Mais ce n'est qu'un début. »

Le fait est que Conrad Adenauer, qui promut la petite ville rhénane au rang de capitale pour des motifs tout personnels (il habitait à côté), serait bien étonné si l'on pouvait constater les transformations. Mais le « vieux renard » était-il capable d'étonnement ? C'est lui qui se chargea, et qui se charge encore — d'éliminer les autres. On a découvert ses derniers temps, dans le grenier de sa maison de Rhöndorf, maintenant transformée en musée, des documents jamais qui éclairent sa personnalité d'un jour nouveau.

Politicien tardif, Adenauer a été un inventeur précoce. On sait qu'il avait imaginé un œuf lumineux pour repérer les chaussettes dans l'obscurité. Mais les documents retrouvés, et les dessins qui ne sont pas sans rappeler ceux de Léonard de Vinci, montrent qu'il s'est penché sur des problèmes plus sérieux, parmi lesquels la protection de l'environnement tient une bonne place. Un projet de brevet, datant de 1904, propose un « procédé et dispositif pour éviter la pollution de l'air par les gaz d'échappement, suies et autres résidus de moteurs ». De la même époque, une suspension pneumatique pour roues de voitures, des lunettes anti-éblouissantes, un système contre les courants d'air. Sans compter une brosse électrique insecticide et une cafetière à fond chauffant. De quoi alimenter tout un concours Lépine.

LES OIGES

Les otages

Un lecteur du quotidien israélien YEDIOT ABARONOT, M. Boaz Ervon, écrit à son journal : « Je n'y comprends plus rien. De deux choses l'une : ou bien c'est moi qui suis fou, ou bien c'est le monde entier. » Je lis ce matin dans le journal, en contrepartie de la restitution de trente-neuf corps de nos soldats tombés pendant la guerre du Kippour, nous avons libéré quatre-vingt-deux espions et terroristes, bien que, en vertu des accords de désengagement, les Egyptiens se devaient de nous remettre les corps de tous nos morts immédiatement. Bref, nous avons cédé au chantage. Mais combien de fois précédemment — la dernière lors de l'attaque de l'hôtel Sassy à Tel-Aviv — avons-nous refusé d'engager toute négociation avec des « maîtres chanteurs » armés, combien de fois avons-nous refusé d'échanger des terroristes contre des VIVANTS ? Tout cela parce que « si l'on cède une fois au chantage, jusqu'où irons-nous ? » La seule conclusion que je tire de cette comparaison, c'est que les morts nous importent plus que les vivants. La « sainteté de la vie » est devenue chez nous la cause des morts. Cela à l'encontre de tout bon sens, de toute la tradition juive, de tout sentiment humain élémentaire. Le sujet est par trop macabre et odieux pour que l'on puisse en plaisanter. Il ne faudrait pas s'étonner, vu ce comportement complètement dément, si le prochain commando de terroristes capturés — Dieu nous en garde — des otages et les tués d'abord, pour ensuite engager avec nous des négociations sur la restitution des cadavres. Leur succès serait alors assuré. Nous céderions. Mais auparavant, peut-être serait-il bon de présenter un questionnaire aux candidats potentiels au rôle d'otage des terroristes, avant d'être à nous tous. Le questionnaire demanderait à chacun d'écrire nous s'il préfère que dans ses conditions l'on arrive sa vie ou son cadavre. Nous devons au moins être libres de notre choix sur cette question. Je n'en mettrais pas ma main au feu, mais il me semble que les résultats d'une telle enquête réserveraient bien des surprises aux responsables de notre politique actuelle. »

Lettre du Norrland

PRINTEMPS SUÉDOIS



PAQUES sous le ciel du Norrland.

La neige fraîchement tombée rend leur gîte aux étendues immenses de terre noire brûlée par le gel de l'hiver. Florida et lacs sont encore blancs de glace. A l'intérieur, les sapins noirs, les bouleaux échevillés dépourvus de bourgeons. Le ciel redevient gris d'obéité comme un couvercle sur la petite villa qui vient de vivre des jours ensoleillés. Pendant Pâques est là, fête du printemps plutôt que signe de Résurrection.

Depuis quelques semaines, toutes les maisons sont agrémentées d'immenses bouquets de branches de bouleau ornées de plumes multicolores. Signe de joie, mais aussi de vigueur ; souvenir des temps anciens où les fidèles se félicitaient mutuellement pour s'être passés le séne nalsante des arbres dans le sang des humulins. Survivances païennes mêlées aux rites religieux. De petites filles, visage barbouillé de noir de fumée et de rouge, revêtues de longues jupes et coiffées d'un fichu, circulent de maison en maison. Ce sont les petites sorcières. Ingrid ou Kerstin, Bengt ou Folke, laissent tomber des pièces sonnantes dans le bouilliroir qu'elle leur tendent : amende honorable en réparation pour leurs scurs brûlées autrefois sur les bûchers. Des pétards crépitent dans les nids précédant Pâques, feux allumés pour conjurer le sabbat des sorcières.

Les cloches, discrètes, appellent les fidèles à l'office. Jolie chaire de la Résurrection dans la petite église baptisée, toute propre, cirée, décorée. Suprême luxe en cette région, d'immenses bouquets de tulipes et de jonquilles s'épanouissent sur fond de neige. La musique s'élève sous les doigts de l'organiste, strictement vêtue de noir et creusée de blanc. La procession commence, et les petits enfants, porteurs de branches de bouleau aux bourgeons

naissants, s'avancent, suivis du vieux pasteur Baptiste, tout en noir.

Gunnar, le jeune pasteur, étonnement vêtu de tweed, représentant d'une Eglise missionnaire, l'accompagne. Les deux communautés se partagent le même lieu de culte. D'une main, il tient son rameau, de l'autre sa toute petite fille vêtue de rose. Tous vont déposer leurs branches au pied de l'autel. Les fidèles stricts et convulsifs de ces petites communautés chantent allégrement sous la conduite de Gunnar. Le vieux pasteur, raide sur son fauteuil, regarde d'un air inquiet un bambin de trois ans qui lui prend ses livres, sacculés son fauteuil, court dans l'église et applaudit quand cessent les chants. La mère, souriante, laisse faire. La petite fille de Gunnar, elle, va se blottir dans les bras de son père pendant l'office. Respect devant le libéré des petits ou faiblesse des parents ?

ENFANTS suédois, enfants rois... Le grand slogan de l'éducation suédoise : n'exercer aucune pression sur l'enfant. Lene, six ans, aime changer de vêtements, dix fois par jour. Elle se promène nue ou revêt successivement toutes ses robes. Maman laisse faire, puis elle répond aux questions impératives de la fillette, même si elle doit interrompre travail, conversation ou lecture. Dans le train qui emmène la famille en vacances, Lene et son petit frère Sven ont envie de se mettre pieds nus et de s'allonger dans le couloir central du train, pour jouer. Sans broncher, le contrôleur enjambe les chers petits eux l'œil étendu des voyageurs. Teni pis pour le vieux monsieur qui, durant les sept heures du voyage, n'apprécie pas beaucoup les escalades de l'enfant.

Enfants suédois, enfant rois, mais aussi enfants protégés : par les parents, le gouvernement, la société. Dans le bus les enfants portent des lunettes phosphorescentes. A la maison, les prises de courant sont munies de thermistances automatiques, et les casseroles inaccessibles sur les plaques du fourneau, qui comporte un rebord spécial. Tout est mis en œuvre pour prévenir les accidents, et aussi le peur.

L'adulte a peur de faire peur. La maman de Lene laisse les portes des chambres ouvertes. La lampe du palier et celle qui pend au-dessus du lit de l'enfant restent allumées toute la nuit. « Elle a eu peur une fois et je ne veux pas prendre le risque qu'elle ait peur à nouveau. »

De Karin, institutrice, interrogée sur le façon dont elle a parlé de

Pâques aux enfants (elle est chargée de l'enseignement des religions à l'école de base, c'est-à-dire dès l'âge de sept ans), la réponse vient, austère : « J'ai un peu parlé de la Résurrection, mais pas de ce qui a précédé. Les enfants auraient pu trop peur ! ». Quand on demande aux enfants âgés de dix à treize ans (avant l'âge de la confirmation, acte social auquel se soumettent le plus part des Suédois) : « Sais-tu ce que c'est Pâques ? », invariablement la même réponse, « les vacances ». Mais encore ? « Oh ! je ne sais pas. On m'en a peut-être parlé à l'école. C'est quelque chose avec le Christ. » Surtout Barbro et Erik ont su répondre : leur mère fréquente une communauté baptiste. Les autres, tous les autres, ont reçu l'enseignement religieux à l'école, mais la société doit avant tout s'abstenir d'influencer les enfants sur toute question de croyance et les parents évitent d'aborder ce problème.

Au contraire, l'information sexuelle, technique et précise, ne doit pas traumatiser ces chers petits. Lene est-elle, à six ans, informée des questions sexuelles ? « Bien sûr, dit sa mère, mais je ne lui ai pas encore parlé des contraceptifs. »

LES adultes ont peur aussi. Ils veulent la certitude, mais ils ont peur de la vie. Ils aiment expliquer et connaître, mais ils ne savent plus se reconnaître. Gunilla et Bengt, après une tentative de séjour à l'étranger seuls en tête à tête, l'été dernier, ont décidé de ne pas recommencer l'expérience. Ils partiront cette année en séjour organisé, lui en Autriche, elle aux îles Canaries. « C'est beaucoup mieux ainsi. Nous sommes lucides. »

Lucides, mais aussi biaisés. Au lendemain de la diffusion sur le petit écran d'un passage très pornographique d'un feuilleton pour familles, Bengt s'étonne de lire dans un journal à grand tirage : « Scandale à la télévision ». Les spectateurs, nombreux, ont téléphoné durant le film pour faire part de leur émoi. « Je ne comprends pas, dit Bengt. Les Suédois sont tellement biaisés, cela ne devrait pas les choquer. »

La sécurité, la protection, l'organisation, la prise en charge du citoyen par l'Etat, sont des soucis constants : « Vous, au moins, en France, vous avez le droit d'être pauvres ! Pas nous », dit en souriant un ami suédois. La sécurité ? A l'inverse, c'est uniquement un des arguments donnés par les jeunes couples qui veulent avoir des

enfants sans se marier. « Ce coûté bien plus cher d'être mariés. On paye plus d'impôts ! Et pourquoi faire des promesses et des cadeaux à une société qui ne nous plaît pas ? » Etrange réaction de ces citoyens si disciplinés, si amoureux d'être protégés.

TOUT s'explique, tout se justifie, mais la mort, elle, ne s'explique pas. Alors on la cache, on n'en parle pas. Gunilla, quarante-cinq ans, n'a jamais vu un mort, même pas son père. Il n'est pas hygiénique de mourir chez soi. Monika, jeune pédiatre de trente ans raconte l'historique d'une femme de pasteur, divorcée, restée seule avec sept enfants dont les derniers, âgés de six ans, se mourraient d'un cancer. Après la mort de l'enfant, cette femme dit à Monika : « A quel auro servi sa vie ? Je ne peux pas croire qu'elle a été inutile. Et puis, je ne peux pas m'empêcher de croire malgré tout. » Monika, élevée strictement dans le religion luthérienne, comprend et trouve les paroles pour apaiser cette femme, mais tous ses confrères ont fui, effrayés devant une si grande souffrance.

Pourquoi cette panique des adultes, ce désarroi des couples ? Certes, le plupart des femmes travaillent et les hommes participent aux tâches ménagères. Ce n'est cependant pas une garantie de bonheur. Le bonheur n'est jamais garanti, il se trouve, il se perd, on y croit mais il ne s'explique pas. On le sent, on le vit. A partir du moment où l'on essaye de l'expliquer, tout se dégrade.

Scènes de la vie conjugale, de Bergman, et passionnée toute la Suède durant six semaines. Les couples s'y reconnaissent. Quelques-uns (surtout en Danemark) ont divorcé après avoir vu le film. Aucun Suédois n'est choqué : la faiblesse de Johan n'irrite pas les hommes. Les hommes suédois sont comme cela, dit d'ailleurs l'interprète principal, Erland Josephson. Quant aux femmes, elles trouvent naturel le recours à l'alcool : « Quand on est malheureux, on en a besoin pour parler ! ». La fin n'est ni heureuse ni malheureuse, dit encore Josephson. C'est la vie... »

Où, c'est le vie, amis suédois, mais on aimerait vous le voir dévorer à belles dents et le vivre légèrement. Petits enfants grêles, choyés et libérés, êtes-vous priés de paniquer devant les réalités de la vie ?

ARLETTE BOHLY.

ÉCOLOGIE

L'Amérique aux prises avec ses oiseaux

CHACQUE hiver, c'est le même refrain : « Here, they are again ». (Les voilà). Les oiseaux sont les étourneaux et les différentes espèces de merles (1) qui envahissent par millions, sinon par millions, des comtés américains bien tranquilles. Il suffit de la corne d'un bois, voire d'un simple bouquet d'arbres, pour que les oiseaux en migration se pose et s'installe. Dès lors, c'est le cauchemar : tous les jours, les oiseaux envahissent les champs, les pâturages et les jardins ; ils écartent les animaux de leurs mangeoires, ils dévastent les semis et les empoisonnent l'existence des hommes par leurs cris, et leurs déjections. C'est du Hitchcock, en moins sanglant, mais en plus sale.

L'hiver dernier, la plus forte concentration était signalée dans le Maryland, non loin de Camp-David, la résidence présidentielle d'été week-ends de détente. Les autorités du comté avaient essayé les pétards au carboune du Tennessee, l'héroïne pour éloigner les indésirables volatiles, mais cela n'avait fini par céder la place qu'avec les premiers jours du printemps, à l'époque où les colonies se dispersent naturellement en couples. Et pour éviter le retour des redoutables étourneaux, on a depuis fait venir des bûcherons qui ont passablement écarté les bosquets refuges.

Cet hiver, l'offensive des « blackbirds » s'est développée plus au sud des Appalaches, dans le Kentucky, le Tennessee, et même jusqu'au Texas. Mais les oiseaux ont été mal inspirés cette fois car ils ont choisi comme refuge des pinèdes plantées par l'armée américaine à proximité de deux terrains militaires : Fort-Campbell, une base aérienne du Kentucky, et Milan, un dépôt de munitions.

En réalité, ce n'est pas la première fois que merles et étourneaux envahissent les pinèdes de Fort-Campbell, puisque voilà deux hivers consécutifs que le gouverneur

déclare le comté en état d'urgence. L'hiver dernier, les oiseaux auraient coûté aux agriculteurs de la région près de 6 millions de dollars en manque à gagner sur les récoltes et l'élevage. Non seulement ils dévorent les semis, mais ils transmettent des maladies aux animaux de ferme. Des parcelles seraient morts de gastro-entérite à cause d'eux, les qu'ils auraient empoisonnés par des déjections de minuscules spores (histoplasma capsulatum) qui, dans certains cas, provoquent une infection des poumons appelée histoplasmosis. Plusieurs enfants du comté ont été victimes de cette affection et les autorités locales ont même jugé bon de baliser la zone infestée par des panneaux invitant la population à en tenir à distance.

Suprême malice : le plus fort contingent de la colonie a choisi la pinède qui se trouve dans la partie la plus active de la base de Fort-Campbell. Les vols d'entraînement sont si nombreux que l'armée a dû s'en rendre compte. Elle a consulté des experts, qui lui ont expliqué que le meilleur moyen pour tuer les oiseaux est de les éliminer chimiquement. Les oiseaux du comté ont été victimes de cette affection et les autorités locales ont même jugé bon de baliser la zone infestée par des panneaux invitant la population à en tenir à distance.

La justice saisie Ces projets suscitent aussitôt une levée de bouillottes chez les écologistes et surtout parmi les sociétés protectrices d'animaux. Deux associations new-yorkaises, le Society for Animal Rights et les Citizens for Animals, déposent un recours (36

vier) devant le tribunal fédéral de Washington pour que la décision des militaires soit suspendue. Le tribunal ordonne un délai de dix jours, mais la cour d'appel débouté les associations (13 février) et, dès le 18, l'état-major de l'armée de l'air donne son feu vert pour l'opération détergente.

Capitaine, l'invasion des merles et des étourneaux est telle que, à 130 kilomètres de Fort-Campbell, dans le village de Paducah (Kentucky), le maire a pris les devants et tous les services d'un pilote privé pour procéder à une première opération détergente. Pour la première fois, les Américains voient sur leur petit écran les résultats tangibles de l'opération : des milliers d'oiseaux morts, ramassés à la pique comme des papiers gras dans un jardin public, et des milliers d'autres, trépassés, hirsutes, mais ayant échappé à la mort chimique qui leur était promise — le froid n'a pas été assez vif pour accomplir toute son œuvre.

Par deux fois au cours de la même semaine, le New York Times dénonce dans un éditorial cette méthode « barbare et inutile » même l'armée hésite à employer. Le grand quotidien suggère que les militaires abattent plutôt les arbres qu'ils ont eux-mêmes plantés, afin de dissuader les oiseaux. Mais l'U.S. Air Force est pressée d'en finir, car les plaintes des riverains redoublent, cependant que le temps se redoucit, risquant de compromettre l'opération par le froid qui est escompté.

Donc, dans la nuit du 18 au 19 février, deux hélicoptères de la 101^e division aéroportée (du même type que les appareils ayant servi naguère à mitrailler la jungle vietnamienne) déversent sur les pins de la base des tonnes de Tergitol, cependant que, au sol, les pompiers arrosent les oiseaux d'eau froide pour finir le travail — il faut rincer les plumes pour enlever les excréments

dissoutes par le détergent. Au matin, les équipes de ramassage enlèveront des milliers de cadavres, estimés à environ cinq cent mille — soit environ le quart ou le tiers de la colonie.

Pour bien comprendre ce recours à des techniques génocides, il faut réaliser que, comme le disait le maire de Paducah en parlant des blackbirds, « c'est eux ou nous ».

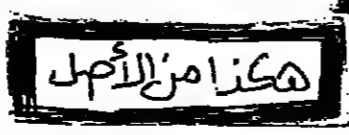
Comme dans Shakespeare

Chaque fois que l'homme est intervenu dans le processus naturel, l'équilibre écologique a été rompu. Ces étourneaux dont les Américains déplorent la prolifération, ce sont eux qui, étourdiment, les ont introduits sur leur continent.

A la fin du siècle dernier, en effet, un riche négociant de New-York, Eugene Schieffelin, déplorait qu'on ne trouve pas dans sa ville tous les représentants de la gent ailée citée dans les pièces de Shakespeare, fit venir d'Angleterre quarante paires d'oiseaux, dont plusieurs couples d'étourneaux. Un beau jour de 1890, il les lâcha dans Central Park, sans se douter que les vigoureux passereaux croîtraient et se multiplieraient à l'effroyable. Des experts ont fait le compte : il y aurait actuellement quelque trois cent cinquante millions de blackbirds dans l'est des Etats-Unis.

On peut douter que la mort lente de quelques centaines de milliers d'entre eux règle le problème de leur présence sur le territoire américain, d'autant que la méthode « détergente » ne supprime que les mâles récalcitrants...

ROGER CANS. (1) Sous l'appellation générale de « blackbirds », il faut entendre les étourneaux de chez nous et trois autres de marées progressif à l'Amérique (le grackles et « redwing blackbirds » et « cowbirds »). (2) Ces oiseaux, qui se comptent par millions en Amérique au début de l'hiver, sont aujourd'hui déclinés.



RADIO-TELEVISION

MAGAZINE AU FEMININ

SANS doute l'aurez-vous remarqué : il n'y a plus de grands magazines à la télévision. Si, bien sûr, il y a « Satellite » sur TF 1, le jeudi, à 21 h. 20. C'est bien tard, trop tard pour qu'on ait souvent loisir de la voir. Autrefois, il y avait « Cinq colonnes à la une », il y avait « Zoom », « Panorama », d'autres encore. C'était même une de nos spécialités, un héritage des Actualités Pathé. En nous l'aurait-il à l'étranger. Aujourd'hui, à l'étranger, on s'étonne : plus rien. Les Allemands — nous les donnons souvent en exemple parce que leurs services publics, assez semblables aux nôtres, autorisent les comparaisons — ont, eux, disposé de neuf magazines hebdomadaires, neuf oui, trois par chaîne, sans compter les bimensuels et les mensuels ! Il faut dire qu'on ne pas le même concept de l'information outre-Rhin. Là-bas, les journaux télévisés ne sont pas des bulletins, pas d'images ou très peu. Des dépêches du monde entier empilées sur le bureau ou sur les genoux du présentateur, qui se contente de les lire les yeux baissés. Ici, c'est le contraire. Jedis réduits — prudences ou pénurie — à des bulletins de cours, nos journaux de 20 heures sont devenus des illustrés. Les magazines, ce sont eux. Avec des dossiers, des suppléments courts, mais quotidiens. Avec peu de titres, mais capotevent presque toujours une bande images. A sa demande si les titres ne sont pas choisis précisément en fonction de leur illustration. Et de leur portée auprès du grand public, ce public qu'il s'agit d'attirer et de retenir derrière les grilles. Ce qui explique qu'on ouvre sur la sport et qu'on accorde une si large place aux faits divers. A travers succédanés des magazines d'antan : les discussions, les débats. L'opinion se confond alors avec l'information. Elles sont liées, elles sont même un peu parasites, elles ne sont pas équivalentes. Et l'on peut difficilement se priver de l'une sans préjudice que l'autre passe facilement à l'antenne. On le sait pourtant. On invite les Cogency-Lay les spécialistes, les responsables et les protagonistes de questions, de situations controversées. On transforme l'objet d'un reportage en sujet de « table ronde », la proslution, par exemple, souvent même précédée d'un film, pas d'un documentaire, mais d'une option. Elle peut à la rigueur se d'entretenir à condition d'équilibrer notre perception du monde, en nous donnant, sous forme d'un magazine animé, dirigé par des femmes, un point de vue systématiquement négligé jusqu'ici, le point de vue de 53 % des Français. L'AR y a-t-elle participé ? TF 1 s'y refuse. Il ne s'agirait pourtant pas d'une émission consacrée à la mode et aux produits de beauté. Il s'agirait de passer en revue les points chauds de l'actualité et de les juger, de les débiter à l'aide d'autres poids et d'autres mesures. En adoptant parfois, pas toujours certes, un autre système de valeurs. Ce magazine, il existe. Nous l'avons vu aux Etats-Unis, où il connaît un énorme succès. On en parle partout. Avec raison. C'est renouvelé complètement le genre, un genre en pleine mutation. CLAUDE SARRAUTE.

Les 585 commandements

Le Journal officiel a annoncé avec quatre mois de retard sur le calendrier du gouvernement que les cahiers de charges destinés aux héritiers de P.O.R.T.F. étaient définitivement rédigés. Annexés à la loi du 7 août 1974, ces-ci énoncent 585 commandements à l'attention du public de diffusion, aux sociétés de programmation TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France et à l'Institut national de l'audiovisuel (INA). La société française de production audiovisuelle (S.F.P.), que préside M. Jean-Charles Edeline, n'en a reçu pas ; société à capitaux publics, elle est régie par les règles du droit privé. A la première lecture, rien n'indique dans ces cahiers de charges les raisons du délai que le gouvernement a ses accordés avec les médias publics. Leur rédaction, presque définitive, fait comme à la fin de 1974. Cependant, quelques points de détail ont changé : il n'a pas fallu un mois pour constituer par exemple que la diffusion massive de films le vendredi soir était fort mal supportée par l'industrie cinématographique, erreur de ce corrigé assés dans les faits et corrigée dans l'annexe « dispositions nouvelles » de ces cahiers de charges. On sait, d'autre part, que de longues semaines ont été nécessaires pour définir les relations entre les sociétés de programmation et la S.F.P. A l'image de ces dispositions impératives, les cahiers de charges édictent une ligne qui n'est peut-être pas exhaustive des aspects particuliers du service public. Ils demeurent vagues en revanche lorsqu'il s'agit d'indiquer l'esprit dans lequel doit être conduite la mission de service public. Ils évoquent en particulier le maintien d'une « radiotélévision nationale ambivalente et créative » et définissent l'objectif comme un absence de préférence idéologique ou personnelle. Il faut, toutefois, préciser que la fiction nationale graphique sera française à 60 %. Formule qui rassurait si on connaissait le prix du respect de cette disposition. Dans le cas du cinéma, la diffusion de plus de 50 % de films dans la production est énoncée en ce qui concerne la production et la diffusion de films français. Mais, en ce qui concerne la production et la diffusion de films français, il est précisé que les cahiers de charges ont été rédigés par Raymond Rouleau ; Tous les jours de la vie, une réalisation de Maurice Frydland, qui est à l'origine du scénario avec François Verry, le Puits perdu (réalisation : Pierre Cardinal), les Rendez-vous de Vincennes, une « dramatique-suspens » de Guy

Les « dramatiques » en projet Sur FR 3, la fiction change de nom

GENRE « noble » par excellence, chassé, oublié (en principe) aux scénaristes inconnus pour accéder au petit écran, rendez-vous hebdomadaire de l'imagination, de l'angoisse ou du rêve, les « dramatiques » télévisées représentent depuis toujours un temps fort des programmes : les téléspectateurs en font un test ; les chaînes, un sujet de prestige. Et si les reportages, les magazines, les spectacles de variétés se rangent modestement dans la rubrique « émissions », les « dramatiques » représentent comme l'on dit — des « œuvres » et méritent à ce titre, réflexion et respect. D'où la solennité avec laquelle les trois sociétés viennent d'annoncer simultanément leurs intentions en la matière (il est vrai que, bloqués auparavant par des raisons financières, la production d'œuvres de fiction n'a redémarré officiellement, aux Buites-Chaumont, qu'en mai de cette année). D'où, peut-être, les précautions prises actuellement par certains responsables pour définir clairement leurs options et justifier leurs choix. Chargé des émissions de fiction sur TF 1, M. Claude Dédit souhaite attendre le mois de septembre pour définir les grandes lignes de sa politique. Il a néanmoins retenu, avec l'accord de M. Jean-Louis Guisard, un certain nombre de projets, dont certains sont déjà terminés et d'autres en fabrication. Amigo, de Jean Cosmos, un drame psychologique de l'humanité et de l'entraide, réalisé par Philippe Joulia ; Adios, trois volets sur la vie d'un journaliste sportif, d'après un roman de Kleber Mendonça Filho, réalisé par François Tixier et André Michel (qui est également le réalisateur) ; Les Songeurs, histoire d'un conflit entre deux communes dont Maurice Pialat a signé à la fois le scénario et la réalisation ; la Jalouse, de Sacha Guity, mise en scène par Raymond Rouleau ; Tous les jours de la vie, une réalisation de Maurice Frydland, qui est à l'origine du scénario avec François Verry, le Puits perdu (réalisation : Pierre Cardinal), les Rendez-vous de Vincennes, une « dramatique-suspens » de Guy

Jorre, Qui j'ose aimer, de Jean-Marie Coldefy, etc. De nombreuses séries sont également prévues : la Pêche infructueuse, de Guy de Portails (six épisodes de trente minutes) ; la Vie de Marie-Antoinette (en quatre épisodes de quatre-vingt-dix minutes) ; Les Équipes du commissaire Moulin, avec Pierre Vanek (cinq épisodes de quatre-vingt-dix minutes) et l'Appel de l'or, d'après Jack London (six épisodes d'une heure). TF 1 inaugurerait, d'autre part, une rubrique d'« Enquêtes-fictions » avec une série produite par Eliane Victor, sous le titre : Cécile et sa vérité ou la Saison des femmes. Ces quatre émissions, qui abordent les thèmes de l'univers libre, des métiers élitaires et de l'engagement professionnel des femmes seront diffusées au cours du mois d'octobre. A l'occasion de sa visite à Châteauneuf, le P.D.G. d'Antenne 2, M. Marcel Jullian, avait annoncé son intention de susciter la création de dramatiques originales, centrées sur un « grand thème » et destinées à remplacer les films avant le débat des Dossiers de l'écran. Ainsi, le sujet de chaque émission pourrait être choisi en raison de son intérêt plutôt qu'en fonction de la production cinématographique. Mais il faut dire, dès maintenant, que nous rencontrons un problème d'outillage. Certes, les textes ne manquent pas. Mais les uns nous présentent des projets de dramatiques « classiques » avec une petite intrigue, un début et une fin linéaire, d'autres une pièce de théâtre ou le dernier roman dont on parle, pour en faire l'adaptation. Rares sont ceux qui s'intéressent directement au petit écran et délaissent les formes traditionnelles, le royaume de la répétition pour l'improvisation, en fonction de la télévision, des scénarios élaborés sur des thèmes qui peuvent toucher le public. La situation est d'autant plus délicate que la télévision anglaise encourageait, par exemple, Pinter et Sondheim, à l'O.R.T.F., l'auteur apparaissait généralement comme une sorte d'« Aristotele ». Nous voudrions aujourd'hui susciter des auteurs, être en sorte qu'en matière de fiction la télévision ait son propre langage à l'image de la radio et avec l'humour que caractérisait l'on dédaigne complètement de nos jours. Comme Manoduy Larit n'a pas oublié qu'il a été lui-même l'auteur de nombreuses dramatiques, il se déclare « ouvert au dialogue » et prêt à recevoir les auteurs qui désirent écrire directement pour la télévision. « Avec « Cinéma 16 », dit-il, nous cherchons à faire en sorte que le public nous choisisse, et à prouver ainsi que qualité et création ne riment pas nécessairement avec ennui. » — A. R.

Adaptations de romans célèbres

Au cours des mois prochains, Antenne 2 diffusera également de nombreuses adaptations de romans célèbres : la Tour de Malthe, de Joseph Kessel, Comme le temps passe, de Robert Brasillach, le Jeune Homme vert, de Michel Déon, le Royaume magique, de Thomas Mann, la Poupée sanglante, de Gaston Leroux, la Tour du monde en quatre-vingt jours, de Jules Verne ; la Vie des Borjia sera traitée en quatre-vingt-dix minutes, sur un scénario de Françoise Segard. Enfin, Robert Elmsch sera le héros de quatre métrages qui feront les beaux jours du boulevard du crime : Trente ans ou la vie d'un joueur ; Don César de Bazan ; le Docteur noir et le Drame de Saint-Tropez. FR 3, malgré un budget connu pour sa rigueur, met en chantier cette année quatorze œuvres de

« Parier sur une écriture originale »

Au terme de « dramatique » haut de gamme, la réalisation de œuvres de fiction, FR 3 a décidé de substituer celui de « cinématographique ». Pour bien marquer ainsi le début, sous la direction de Maurice Casseville, d'un « nouveau langage », le P.D.G. de la chaîne, M. Manoduy Larit, conseiller de programme, chargé des fictions sur FR 3, et qui « visionne » avec

Michèle Rebel les œuvres achevées, l'extérieur, est d'ouvrir le volet de « réalisations créatives télévisuelles axées sur la spontanéité, le fait vécu et une ouverture sur le monde qui nous entoure. Avec ces films de fiction, nous voulons jouer sur la notion d'auteur, parier sur une écriture originale qui aille un certain regard sur le monde contemporain

Du côté des médias

La « Vidéogazette » de Grenoble-Echirolles

Des sept villes que le gouvernement de M. Pierre Messmer avait retenues en juillet 1973 pour des expériences de télédiffusion, Grenoble est en définitive la seule — exception faite de Rennes dont les objectifs sont cependant plus techniques — qui a réellement progressé (« Le Monde » du 27-28 avril). Les villes nouvelles de la région parisienne — Cergy-Pontoise et le Nouvoan-Citadel — rencontreront des difficultés telles que leurs projets sont aujourd'hui ou stoppés, ou retardés. Nice, Chamouille, Metz observent un attentisme prudent. Dès lors, si l'on se réfère à un choix initial qui n'accueillait pas des arrière-pensées politiques, il n'est pas surprenant que de hauts fonctionnaires manifestent de l'agacement en constatant que la seule expérience dont on puisse se vanter de Grenoble est « l'initiative » de la « Vidéogazette ». Celle-ci est conduite par une municipalité de gauche. Faut-il imputer à leur irritation les retards insupportables survenus dans le versant des subventions destinées au fonctionnement du centre de production de La Villeneuve de Grenoble, plus connu sous le nom de « Vidéogazette » ? Quel qu'il en soit, il a fallu une démarche de M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble, auprès du cabinet du premier ministre pour que soient enfin débouqués, en février 1975, les 300 000 francs du Fonds d'intervention culturel accordés depuis juillet 1974. Pourtant, si l'on en croit une étude effectuée, à la demande de la Société française de télédiffusion (S.F.T.), à l'automne 1974, à Grenoble, par la Compagnie internationale de consultation éducation et marketing, les Grenoblois réagiraient plutôt favorablement à un développement de la télévision par câble. Cinquante-six pour cent des personnes interrogées se déclarent disposées à payer jusqu'à 20 F par mois pour s'abonner à la télédiffusion.

L'ARLEQUIN QUI DONNE LA PAROLE

LES émissions se nomment Echirolles, Vidéogramme, Agora ou Top enfants. Des titres qui pourraient appartenir à Télévision française 1, Antenne 2 ou France Régions 3. A cela près que ces émissions produites par le centre de production audiovisuelle et télé-spectateurs du quartier de l'Arlequin se veulent différentes. Sur le fond d'abord. Un exemple ? A une heure de grande écoute, un soir de décembre, le groupe Révolution socialiste a pu exposer librement ses idées pour « libérer les Antilles ». Une heure plus tôt, au cours de l'émission Echi-à-à, précédemment, un député de l'Isère avait — entre une séquence sur le hockey sur glace à Grenoble et une autre rapportant les impressions d'un groupe d'habitants du quartier sur leur voyage au Québec — formulé son point de vue sur le loi libéralisant l'interdiction de grossesse.

Deux principes régissent l'action de Daniel Populus et de la demi-douzaine d'animateurs — techniciens qui l'assistent : « Donner la parole aux habitants et permettre la maximum de liberté d'expression. » L'équipe de Vidéogazette n'éprouve aucune réticence pour diffuser des courts métrages sur le combat des habitants de Claix qui refusent l'implantation d'un champ de tir sur leur commune, ou sur la campagne menée par des écologistes et des militants politiques qui veulent empêcher la « colline verte » d'être envahie par les marchands de sable.

Une entreprise de « contre-information »

Dans sa production d'émissions pour la chaîne de télévision locale comme dans sa mission d'animation vidéo (où elle intervient pour prêter du matériel ou distribuer des conseils), Vidéogazette se présente comme une entreprise de « contre-information ». Daniel Populus ne le nie pas. « A qui le bute ? » demande-t-il simplement. « Si nous avons pris ce parti, c'est bien parce que nous sentons inten-



Quels producteurs ?

Si donc Vidéogazette a occupé peu à peu le terrain pour devenir, provisoirement, l'unique producteur de la télévision locale, c'est tout simplement parce que les organismes chargés de prendre en main la distribution tardent à se mettre en place. L'expérience a débuté le 12 décembre 1973 (le Monde du 23-24 décembre 1973). Sous le couvert d'essais techniques destinés à « tester le réseau câblé », les équipes de l'Arlequin ont « balancé » du son et des images sur le canal 65 U.H.F. A cette époque, la station centrale d'émission était loin d'être aménagée. Les studios et les régies du CES-Maison de quartier n'existaient pas encore. Désireux seulement, au départ, de « voir », les habitants finirent par vouloir « toucher ». Se multiplièrent alors les ateliers de formation, destinés à démocratiser la technique de l'audiovisuel. Mais si les habitants apprirent rapidement à manipuler une caméra ou un magnétophone, ils se cantonnèrent, à peu de chose près, dans la production de films familiaux du style « anniversaire de la petite... ». Sur ce point, notre action a été un échec : reconnaît volontiers Daniel Populus. « Nous avons oublié que le handicap numéro un était la communication. » Il leur faudra, désormais, « apprendre aux gens à faire passer leurs messages ». Seuils, pour l'instant, y parviennent assez bien des militants de la Ligue communiste, et un groupe de femmes qui ont acquis rapidement une bonne maîtrise de la technique pour se consacrer totalement aux questions de « contenu ».

ont avancé — à l'étonnement, comme depuis le début de leur expérience — dans une autre direction : ils enregistrent des émissions d'Antenne 2 et de France Régions 3 — par exemple le soir où deux émissions intéressantes sont programmées simultanément sur les deux chaînes — et retransmettent une d'elles à une heure de grande écoute, et à la demande des usagers.

Le câblage est compris dans la charge foncière

Mais, pour intéressantes qu'elles soient, ces initiatives ne peuvent résoudre le problème. Fort de son expérience, Daniel Populus s'interroge : « Faut-il considérer la télévision locale comme un service public d'information et exiger un financement en conséquence, ou faut-il se résoudre à la laisser tomber sous le coup du secteur privé, au risque de la voir manipulée sous prétexte de rentabilité ? » Personne, semble-t-il, ne s'est sérieusement penché sur cette question pourtant fondamentale. « Le câble, dit Daniel Populus, apparaît trop souvent comme un produit qu'on peut vendre, sans que l'on sache très bien quels types de messages on lui fera délivrer. »

Le prix de revient de la diffusion d'un message diminue évidemment si le nombre des téléspectateurs augmente. La production est directement liée à l'efficacité de la télédiffusion. Elargir le réseau apparaît donc la première condition si l'on veut réellement permettre à la télévision par câble de décoller. A la Villeneuve de Grenoble-Echirolles, le câblage est compris dans la charge foncière. Mais dans les autres quartiers qui paient le raccordement ? Les spectateurs ? Les collectivités locales ? Les publicitaires ? Peut-on, par ailleurs, songer sérieusement à séduire une clientèle en « vendre » seulement une production locale ? Le silence qu'opposent les pouvoirs publics à toutes ces questions ne serait-il pas en définitive un écran de fumée pour masquer une opération peu honorable ? Une opération qui consisterait par exemple à laisser les apprentis sorciers se « ramasser » pour mieux livrer ensuite la télédiffusion aux capitaux privés... BERNARD ELIE.

eaux
dans SHAMM

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

DRAMATIQUE : PASSION ET MORT DE MICHEL SERVET. — Samedi 10 mai, FR3, 20 h. 30.

Pourquoi Jean Calvin a-t-il fait brûler Michel Servet en 1553 ? Qu'a donc fait ce médecin et théologien espagnol pour être deux fois condamné à mort ? Présenté par la télévision suisse romande, dans le cadre du concours des télévisions francophones (prix Louis-Kammans 1975), Passion et mort de Michel Servet, de Georges Haldas et Claude Goretti, explore les divergences théologiques qui opposèrent le maître de la Réforme à l'auteur de Christianisme Restitué et De trinitatis erroribus libri VII, et cherche, en se fondant sur les actes du procès de Genève, à approcher de plus près, du plus près possible, la vérité. Il n'y a pas de vérité d'un côté, espère-t-il dans l'émision : plus qu'une reconstitution historique, Passion et mort de Michel Servet est une remise en cause des Eglises, des chapelles, des partis, une condamnation du fanatisme, une méditation sur le pouvoir. A travers l'affrontement de ces deux hommes — le bourgeois et la victime, volontairement placés dans un décor simplifié à l'extrême — Claude Goretti et Georges Haldas établissent des parallèles (Staline et Trotsky, l'Amérique et le Vietnam), interrogent les conflits actuels, s'interrogent sur l'avenir. Les chœurs contemporains qui commentent l'action au fur et à mesure qu'elle se déroule, symbolisent la venue de futurs Michel Servet.

Les films de la semaine

LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS, de Martin Ritt. — Dimanche 4 mai, TF 1, 20 h. 35.

Un conflit de famille et de générations chez les éleveurs de l'Ouest américain moderne. Désenchantement et amertume : le folklore est mort. Réalisateur légal et surréaliste, Martin Ritt a, pour une fois, réussi son coup.

LES OAMES OU SOIS OE BOULOGNE, de Robert Bresson. — Lundi 5 mai, TF 1, 20 h. 35.

Bresson, il y a trente ans. Un film qui a existé, mais qui a le droit de ne pas être d'accord avec lui. D'un épisode emprunté à Jacques le fataliste, de Diderot, et modernisé, Bresson avait fait une tragédie glaciée de la passion et de la vengeance. Dialogues et réactions de Cocteau, interprétation remarquable de Maria Casarès et Elna Labourette.

ANGELIQUE ET LE ROY, de Bernard Borderie. — Lundi 5 mai, FR 3, 20 h. 30.

Réduire les inventions romanesques d'Anne et Serge Golon à une intrigue aussi décousue, un spectacle aussi banal, il n'y a que Bernard Borderie pour savoir le faire.

LE BI' COUP, de Jacques Rivette, David Bayle et Hana Gouri. — Mardi 6 mai, A 2, 20 h. 35.

Film documentaire médité sur le martyre des juifs d'Europe. D'après des films et photographies réalisés par les nazis eux-mêmes dans les années 30 et 40. Des témoignages de survivants accompagnent ces images. Une nouvelle manière de présenter, au grand public, un sujet souvent traité : contexte de l'holocauste et lutte d'un peuple pour sa survie. Des trois réalisateurs, les deux premiers sont nés en France (en 1931) et se sont fixés en Israël après la guerre. Le troisième est né en Palestine.

CHANTAGE AU MEURTRE, de Sidney J. Furie. — Mardi 6 mai, FR 3, 20 h. 30.

Sinatra, ancien agent secret devenu homme d'affaires à Londres, est pris dans une hallucinante aventure en Allemagne de l'Est. Le spectateur est entraîné comme lui par une machination qui se veut « kafkaïenne » et qui n'est que sordide.

DIEU SEUL LE SAIT, de John Huston. — Mercredi 7 mai, FR 3, 20 h. 30.

Un « marine » américain et une religieuse sont obligés de vivre et de lutter ensemble sur une île du Pacifique, pendant la guerre contre le Japon. Entre le soldat et la nonne, il se passe rien qui puisse heurter la morale. De la part de Huston, on pourrait prendre cela pour de l'humour et la fable sur les vocations respectives des deux Robinsons n'était fort amusante.

LA ROUTE NAPOLEON, de José Delannoy. — Jeudi 8 mai, TF 1, 20 h. 35.

Les méfaits de la publicité et du tourisme organisé dénoncés, en 1953, avant l'ère de la société de consommation, dans une comédie, psychologique et théâtrale en diable. Pierre Fresnay tient le devant de la scène.

BONSOIR PARIS, BONJOUR L'AMOUR, de Ralph Baum. — Jeudi 8 mai, A 2, 20 h. 35.

Une fausse comédie à l'américaine « idiote et bécote ». Le pire cinéma français commercial d'il y a vingt ans pour la pire télévision d'aujourd'hui.

TOUT CE QUE LE CIEL PERMET, de Douglas Sirk. — Jeudi 8 mai, FR 3, 20 h. 30.

Des difficultés que peut

avoir à refaire sa vie une veuve quadragénaire et bourgeoise prise dans les conventions familiales et sociales de la Nouvelle-Angleterre. Toujours le talent de Douglas Sirk qui, fidèle au schéma romantique anglo-saxon, lui donne une expression cinématographique tout aussi éloignée du roman-photo que du réalisme.

L'ANNÉE DERNIERE A MARIENBAD, d'Alain Resnais. — Vendredi 9 mai, A 2, 22 h. 55.

Sur un scénario d'Alain Robbe-Grillet démonté et toutes les structures du récit cinématographique traditionnelles, un admirable exorcisme, un non figuratif d'Alain Resnais qui ramporte le Lion d'Or au Festival de Venise en 1961. Voyage imaginaire à travers le temps et l'espace, apparition mythique de Delphine Seyrig. La question qui se pose aujourd'hui, si l'on considère l'évolution de deux auteurs, est de savoir si « Marienbad » n'était pas déjà un film de Robbe-Grillet.

AU PAYS DE LA PEUR, d'Andrew Merton. — Dimanche 11 mai, A 2, 14 h. 30.

Cyd Charisse, qui ne danse pas et qui joue le rôle de méfesse, est le plus grand at-

trait de ce film d'aventures dans le Grand Nord canadien.

GILOA, de Charles Vidoc. — Dimanche 17 mai, TF 1, 20 h. 35.

Aperçu psychanalytique, à travers une production commerciale hollywoodienne, de la lutte des sexes aux États-Unis et du refus de la femme. Apparition, aujourd'hui, très rétro. Mais le strip-tease allusif de Rita Hayworth, retirant ses longs gants noirs en chantant sa frustration, reste un morceau d'anthologie.

QUANO LA TERRE S'ENTROUVRA, d'Andrew Merton. — Lundi 12 mai, TF 1, 20 h. 35.

Les dangers de la science mise au service d'une idée fixe. Le vieux thème de l'espionnage soviétique dans une fable peut-être plus roborative qu'il y paraît sur les explosions atomiques souterraines.

LES VORACES, de Sergio Gobbi. — Lundi 12 mai, FR 3, 20 h. 35.

Helmut Berger, croupier de casino à vocation de gigolo dans le « beau monde » varoque de Sergio Gobbi, qui s'est couronné du roman-photo cinématographique français.

Samedi 3 mai

CHAINE 1 : TF 1

- 19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Les animaux d'Europe centrale ».
20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
21 h. 35 Série : Calumbo : « Match dangereux », avec P. Folk, L. Harvey.
22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, prod. A. Blanc.

CHAINE II (couleur) : A 2

- 19 h. 45 Feuilletton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie, « Passé et Avenir ».
21 h. 30 (●) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 30 Documentaire : Personnes de la vie, de C. Nabor ; réal. Cl. de Givray ; René Goscinny.

CHAINE III (couleur) : FR 3

- 19 h. Pour les jeunes ; Tommy. Avec Siegfried Waring.

19 h. 40 Un homme, un événement.

- 20 h. Courts métrages : « Gabrielle Sidonia Colette », de E. Berne, et « Entre ciel et mer », de P. Bel et G. Vienna.
20 h. 30 (●) Rediffusion dramatique : « La Bien-Aimée », de J. Dondol-Valcroze, avec Michèle Morgan, P. Guers, J.-M. Bory ; d'après le roman de L. Faure ; « Variations sur l'imposture ».
A Paris, en 1885, une femme, après la mort de son amant, reçoit en cadeau les dix ans qu'elle a vécus avec lui. Plus elle découvre leur grand amour et se passionne sur une imposture, dictée par la passion.

FRANCE-CULTURE

- 17 h. 30 (●), Trécentième anniversaire de la libération des camps, Le monde concentrationnaire, par Y. Darric et A.

FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 10 (S.), En direct du Studio 107 : Récital de piano : « Concerto italien (Bach) », « Étude, opus 25, n° 1 en la mineur (Chopin) », « Fugues (Mozart) », 19 h. 5, Jazz, « 77 vous plaît », 19 h. (●), Récital de la S.B.C., en direct du Covent Garden, Chœurs et orchestre de l'Opéra royal, G. Solti, chef d'orchestre, avec S. Mielnicu, A. Kirchpeter, C. Casula, R. Van Allen, H. Bessy, J. Dobson, et la Traviata (Verdi). Aux entrées : « Cette année... » (Karel Schaefer) ; 22 h. 5, Musique d'été, 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En concert, avec Erik Satie ; 1 h. 30, (S.), Sérénades.

Dimanche 4 mai

CHAINE 1 : TF 1

- 12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de Jacques Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 (●) Documentaire : La Louisiane, de Cl. Fléoutier et R. Manthouillet.
18 h. 30 Série : Le grand saut périlleux. « Séville », avec G. Knuth, H. Lange, H. Janou.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
20 h. 35 Film : « Le plus sauvage d'entre tous », de Martin Ritt (1963), avec P. Newman, M. Douglas, P. Neal, B. de Wilde.
21 h. 30 (●) Documentaire : Les compagnons de la vie et de la mort.
22 h. 25 Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber ; Raymond Aron.

CHAINE II (couleur) : A 2

- 14 h. 10 L'album, de Simone Valère et Jean Desailly.
14 h. 30 Film : « Les Pionniers de la Western Union », de F. Lang (1940), avec R. Young, R. Scott, D. Jagger, V. Gilmore et B. McLane.
17 h. 10 (●) Documentaire : Les compagnons de la vie et de la mort.
18 h. 15 Dimanche illustré (suite).
19 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.
19 h. 55 Série : « Ma sorcière bien-aimée », Madame Stephens découvre la vérité », avec E. Montgomery.
19 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux, avec Mireille Mathieu.
21 h. 30 Feuilletton : François Gaillard ou la vie des autres. Louis, régal J. Etard ; avec P. Santoni.
22 h. 30 (●) Documentaire : Les Rochelais.

CHAINE III (couleur) : FR 3

- 19 h. 5 Série : Hawaï, police d'El 3.
20 h. Documentaire : Les Rochelais.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La senne ouverte ; 7 h. 15, Horizons ; 7 h. 20, Chasseurs de son ; 8 h. Émissions philosophiques et religieuses ; 11 h. Roulers sur la musique, par H. Guyard ; « Le Prisonnier », de Dolipolco (1) ; 12 h. 5, Alberto de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France, direction A. Myrat ; « Oix Sketches » (N. Spilakoff) ; « Suite pour cordes » (L. Janáček) ; « Sérénade n° 2 » (H. Lehto) ; 14 h. 5, « L'âme est en avance » et « On purge bébé », de F. J. de la Motte ; 15 h. Émissions philo-sophiques et religieuses de Radio-France, direction R. Adin, avec A. Durny, violoniste ; « Symphonie n° 1 en si bémol mineur » (Schumann) ; « Concerto n° 1 pour violon et orchestre » (Prokofiev) ; « Boléro » (Ravel) ; 17 h. 30, Écoles de l'ouest ; 18 h. 30, Ma non trampa ; 19 h. 10, La nuit du capitaine, sur musique de Facchinelli sortie ; 20 h. 15, A. S. G. ouvert ; 20 h. 30, Chrétiens orientaux ; 21 h. 15, Présence protestante ; 21 h. 30, Le jour du Seigneur ; « Les catholiques au Québec » ; 21 h. 45, Messe eucharistique à l'église paroissiale de l'Assommoir, dans l'Oratoire ; prédication du Père Sco.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h. Nœc diques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Olympe musical ; 10 h. 30, (S.), Actualité du microscopie ; 12 h. 35 (S.), Ou Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Concert symphonique ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; « Suite pour clarinets » (Hindemith) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Méli et transcriptions » (R. Strauss) ; « Concerto pour piano (Bach) » ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Radio-Sartrouville, direction H. Zender ; « Concerto à la mémoire d'un ami » (A. Bériol) ; « Symphonie n° 2 héroïque » (Beethoven) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert : « Ode funèbre » (Mozart) ; « Sonate pour piano n° 2 en si bémol mineur » (Chopin) ; par W. Horowitz ; « A la mémoire des victimes d'Hiroshima » (Fenderlick) ; « Igor Stravinsky-Lieder » (Mahler), par J. Baker ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant ; 20 h. 30 (S.), Grandes réalisations classiques : « Madrigal du Quatrième livre » (Gounod), sur le texte de cette vocation italienne ; « Douze études, opus 25 » (Chopin), par A. Cortot, piano ; « Quatuor n° 7 en ut mineur » (Fauré), par M. Leno, violon, et le Trio Passerier ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sélections : L'organiste Jean Borer ; « Fantaisie » (C. Récueil) ; « Suite du troisième ton » (Gounod) ; « Ballet de Gaudica » (Szwednicki) ; « Von der Freiheit » (Szwednicki) ; « Le Ballet dell'Inferno » (Valente) ; « Canto Lirico de l'immaculée de Concepcion » (Arauz) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 22 h. 45, Nouveaux titres et d'aujourd'hui : « Trois Lieder » (J. von Wolfenstein) ; « Quatuor en ré mineur » (Roussel) ; « Colonne n° 4 » (J. Guillo) ; 24 h. La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

MAGAZINES TELEVISÉS DE FR 3

- ALSACE. — Lundi 5, 20 h. : Est-sports. Mercredi 7, 20 h. : Vocation. Vendredi 9, 20 h. : La cloche. Samedi 10, 20 h. : Les sports de l'Est. Lundi 12, 20 h. : Est-sports.
AQUITAINE. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : L'Aquitaine en questions ; L'abus de la nature à la peinture. Vendredi 9, 20 h. : Le cinéma dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.
BOURGOGNE. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : La presse régionale et ses problèmes. Vendredi 9, 20 h. : Western made in France-Bégin. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.
BRETAGNE. — Lundi 5, 20 h. : Est-sports. Mercredi 7, 20 h. : Les sports de l'Ouest. Vendredi 9, 20 h. : Loloira. Samedi 10, 20 h. : A. Reine. Journaux de la femme. Lundi 12, 20 h. : Sports dans l'Ouest.
CHAMPAGNE. — Lundi 5, 20 h. : Est-sports. Mercredi 7, 20 h. : La ruse, mythe ou réalité. Vendredi 9, 20 h. : La cloche. Lundi 12, 20 h. : Est-sports.
MIDI-PYRÉNÉES. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : Les plaisirs et les jours (la femme et le travail, la bande à Marcel, cinéma-théâtre). Vendredi 9, 20 h. : Le cinéma dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.

- NORD-PICARDIE. — Lundi 5, 20 h. : Le Midi dans le Nord. Mercredi 7, 20 h. : Pommes ; Au bout du nez ; Vendredi 9, 20 h. : Les autres choses de la vie (le film et la série). Lundi 12, 20 h. : Sports (l'Étoile d'Oignies).
PAYS-DE-LOIRE. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : La cloche des champs. Vendredi 9, 20 h. : Les chiens dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.
REGION PARISIENNE. — Lundi 5, 20 h. : Clap 37. Mercredi 7, 20 h. : Evry après la fête. Vendredi 9, 20 h. : Formule 2. Lundi 12, 20 h. : Clap 37.
PROVENCE. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : Traces sur le sable. Vendredi 9, 20 h. : Route libre (lieux-dits) ; show two ; portrait ; L'homme qui regardait les nuages ; enquête ; L'enfant dans la ville. Lundi 12, 20 h. : Sports-Méditerranée.
RHONE-ALPES. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : Face à la presse, la réforme Haby. Vendredi 9, 20 h. : Western made in France-Bégin. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.

- TELE-MONTE-CARLO. — 20 h. Les évènements célèbres ; 21 h. Repris de lecture. Lundi 5, 20 h. : Les évènements célèbres ; 21 h. Repris de lecture.
TELEVISION BELGE. — 20 h. 15, 20 h. 30, 20 h. 45, 20 h. 55, 21 h. 10, 21 h. 25, 21 h. 40, 21 h. 55, 22 h. 10, 22 h. 25, 22 h. 40, 22 h. 55, 23 h. 10, 23 h. 25, 23 h. 40, 23 h. 55, 24 h. 10, 24 h. 25, 24 h. 40, 24 h. 55, 25 h. 10, 25 h. 25, 25 h. 40, 25 h. 55, 26 h. 10, 26 h. 25, 26 h. 40, 26 h. 55, 27 h. 10, 27 h. 25, 27 h. 40, 27 h. 55, 28 h. 10, 28 h. 25, 28 h. 40, 28 h. 55, 29 h. 10, 29 h. 25, 29 h. 40, 29 h. 55, 30 h. 10, 30 h. 25, 30 h. 40, 30 h. 55, 31 h. 10, 31 h. 25, 31 h. 40, 31 h. 55, 32 h. 10, 32 h. 25, 32 h. 40, 32 h. 55, 33 h. 10, 33 h. 25, 33 h. 40, 33 h. 55, 34 h. 10, 34 h. 25, 34 h. 40, 34 h. 55, 35 h. 10, 35 h. 25, 35 h. 40, 35 h. 55, 36 h. 10, 36 h. 25, 36 h. 40, 36 h. 55, 37 h. 10, 37 h. 25, 37 h. 40, 37 h. 55, 38 h. 10, 38 h. 25, 38 h. 40, 38 h. 55, 39 h. 10, 39 h. 25, 39 h. 40, 39 h. 55, 40 h. 10, 40 h. 25, 40 h. 40, 40 h. 55, 41 h. 10, 41 h. 25, 41 h. 40, 41 h. 55, 42 h. 10, 42 h. 25, 42 h. 40, 42 h. 55, 43 h. 10, 43 h. 25, 43 h. 40, 43 h. 55, 44 h. 10, 44 h. 25, 44 h. 40, 44 h. 55, 45 h. 10, 45 h. 25, 45 h. 40, 45 h. 55, 46 h. 10, 46 h. 25, 46 h. 40, 46 h. 55, 47 h. 10, 47 h. 25, 47 h. 40, 47 h. 55, 48 h. 10, 48 h. 25, 48 h. 40, 48 h. 55, 49 h. 10, 49 h. 25, 49 h. 40, 49 h. 55, 50 h. 10, 50 h. 25, 50 h. 40, 50 h. 55, 51 h. 10, 51 h. 25, 51 h. 40, 51 h. 55, 52 h. 10, 52 h. 25, 52 h. 40, 52 h. 55, 53 h. 10, 53 h. 25, 53 h. 40, 53 h. 55, 54 h. 10, 54 h. 25, 54 h. 40, 54 h. 55, 55 h. 10, 55 h. 25, 55 h. 40, 55 h. 55, 56 h. 10, 56 h. 25, 56 h. 40, 56 h. 55, 57 h. 10, 57 h. 25, 57 h. 40, 57 h. 55, 58 h. 10, 58 h. 25, 58 h. 40, 58 h. 55, 59 h. 10, 59 h. 25, 59 h. 40, 59 h. 55, 60 h. 10, 60 h. 25, 60 h. 40, 60 h. 55, 61 h. 10, 61 h. 25, 61 h. 40, 61 h. 55, 62 h. 10, 62 h. 25, 62 h. 40, 62 h. 55, 63 h. 10, 63 h. 25, 63 h. 40, 63 h. 55, 64 h. 10, 64 h. 25, 64 h. 40, 64 h. 55, 65 h. 10, 65 h. 25, 65 h. 40, 65 h. 55, 66 h. 10, 66 h. 25, 66 h. 40, 66 h. 55, 67 h. 10, 67 h. 25, 67 h. 40, 67 h. 55, 68 h. 10, 68 h. 25, 68 h. 40, 68 h. 55, 69 h. 10, 69 h. 25, 69 h. 40, 69 h. 55, 70 h. 10, 70 h. 25, 70 h. 40, 70 h. 55, 71 h. 10, 71 h. 25, 71 h. 40, 71 h. 55, 72 h. 10, 72 h. 25, 72 h. 40, 72 h. 55, 73 h. 10, 73 h. 25, 73 h. 40, 73 h. 55, 74 h. 10, 74 h. 25, 74 h. 40, 74 h. 55, 75 h. 10, 75 h. 25, 75 h. 40, 75 h. 55, 76 h. 10, 76 h. 25, 76 h. 40, 76 h. 55, 77 h. 10, 77 h. 25, 77 h. 40, 77 h. 55, 78 h. 10, 78 h. 25, 78 h. 40, 78 h. 55, 79 h. 10, 79 h. 25, 79 h. 40, 79 h. 55, 80 h. 10, 80 h. 25, 80 h. 40, 80 h. 55, 81 h. 10, 81 h. 25, 81 h. 40, 81 h. 55, 82 h. 10, 82 h. 25, 82 h. 40, 82 h. 55, 83 h. 10, 83 h. 25, 83 h. 40, 83 h. 55, 84 h. 10, 84 h. 25, 84 h. 40, 84 h. 55, 85 h. 10, 85 h. 25, 85 h. 40, 85 h. 55, 86 h. 10, 86 h. 25, 86 h. 40, 86 h. 55, 87 h. 10, 87 h. 25, 87 h. 40, 87 h. 55, 88 h. 10, 88 h. 25, 88 h. 40, 88 h. 55, 89 h. 10, 89 h. 25, 89 h. 40, 89 h. 55, 90 h. 10, 90 h. 25, 90 h. 40, 90 h. 55, 91 h. 10, 91 h. 25, 91 h. 40, 91 h. 55, 92 h. 10, 92 h. 25, 92 h. 40, 92 h. 55, 93 h. 10, 93 h. 25, 93 h. 40, 93 h. 55, 94 h. 10, 94 h. 25, 94 h. 40, 94 h. 55, 95 h. 10, 95 h. 25, 95 h. 40, 95 h. 55, 96 h. 10, 96 h. 25, 96 h. 40, 96 h. 55, 97 h. 10, 97 h. 25, 97 h. 40, 97 h. 55, 98 h. 10, 98 h. 25, 98 h. 40, 98 h. 55, 99 h. 10, 99 h. 25, 99 h. 40, 99 h. 55, 100 h. 10, 100 h. 25, 100 h. 40, 100 h. 55, 101 h. 10, 101 h. 25, 101 h. 40, 101 h. 55, 102 h. 10, 102 h. 25, 102 h. 40, 102 h. 55, 103 h. 10, 103 h. 25, 103 h. 40, 103 h. 55, 104 h. 10, 104 h. 25, 104 h. 40, 104 h. 55, 105 h. 10, 105 h. 25, 105 h. 40, 105 h. 55, 106 h. 10, 106 h. 25, 106 h. 40, 106 h. 55, 107 h. 10, 107 h. 25, 107 h. 40, 107 h. 55, 108 h. 10, 108 h. 25, 108 h. 40, 108 h. 55, 109 h. 10, 109 h. 25, 109 h. 40, 109 h. 55, 110 h. 10, 110 h. 25, 110 h. 40, 110 h. 55, 111 h. 10, 111 h. 25, 111 h. 40, 111 h. 55, 112 h. 10, 112 h. 25, 112 h. 40, 112 h. 55, 113 h. 10, 113 h. 25, 113 h. 40, 113 h. 55, 114 h. 10, 114 h. 25, 114 h. 40, 114 h. 55, 115 h. 10, 115 h. 25, 115 h. 40, 115 h. 55, 116 h. 10, 116 h. 25, 116 h. 40, 116 h. 55, 117 h. 10, 117 h. 25, 117 h. 40, 117 h. 55, 118 h. 10, 118 h. 25, 118 h. 40, 118 h. 55, 119 h. 10, 119 h. 25, 119 h. 40, 119 h. 55, 120 h. 10, 120 h. 25, 120 h. 40, 120 h. 55, 121 h. 10, 121 h. 25, 121 h. 40, 121 h. 55, 122 h. 10, 122 h. 25, 122 h. 40, 122 h. 55, 123 h. 10, 123 h. 25, 123 h. 40, 123 h. 55, 124 h. 10, 124 h. 25, 124 h. 40, 124 h. 55, 125 h. 10, 125 h. 25, 125 h. 40, 125 h. 55, 126 h. 10, 126 h. 25, 126 h. 40, 126 h. 55, 127 h. 10, 127 h. 25, 127 h. 40, 127 h. 55, 128 h. 10, 128 h. 25, 128 h. 40, 128 h. 55, 129 h. 10, 129 h. 25, 129 h. 40, 129 h. 55, 130 h. 10, 130 h. 25, 130 h. 40, 130 h. 55, 131 h. 10, 131 h. 25, 131 h. 40, 131 h. 55, 132 h. 10, 132 h. 25, 132 h. 40, 132 h. 55, 133 h. 10, 133 h. 25, 133 h. 40, 133 h. 55, 134 h. 10, 134 h. 25, 134 h. 40, 134 h. 55, 135 h. 10, 135 h. 25, 135 h. 40, 135 h. 55, 136 h. 10, 136 h. 25, 136 h. 40, 136 h. 55, 137 h. 10, 137 h. 25, 137 h. 40, 137 h. 55, 138 h. 10, 138 h. 25, 138 h. 40, 138 h. 55, 139 h. 10, 139 h. 25, 139 h. 40, 139 h. 55, 140 h. 10, 140 h. 25, 140 h. 40, 140 h. 55, 141 h. 10, 141 h. 25, 141 h. 40, 141 h. 55, 142 h. 10, 142 h. 25, 142 h. 40, 142 h. 55, 143 h. 10, 143 h. 25, 143 h. 40, 143 h. 55, 144 h. 10, 144 h. 25, 144 h. 40, 144 h. 55, 145 h. 10, 145 h. 25, 145 h. 40, 145 h. 55, 146 h. 10, 146 h. 25, 146 h. 40, 146 h. 55, 147 h. 10, 147 h. 25, 147 h. 40, 147 h. 55, 148 h. 10, 148 h. 25, 148 h. 40, 148 h. 55, 149 h. 10, 149 h. 25, 149 h. 40, 149 h. 55, 150 h. 10

RADIO-TELEVISION

Lundi 5 mai

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin...

- CHAINE II (couleur) : A 2
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Operation vol. « Echec »...

divertissement. A l'école de Vitruve, tous les apprentis se font à partir de cette espérance au corps. L'école de Vitruve est le point de la recherche dans le domaine de l'enseignement. Une production de l'Institut national de l'audiovisuel.

18 h. 30 (S.). Feuilleton : « Le Chevalier à la charrette » 19 h. 30 (S.). Poésie : « Les poèmes de la nuit » par M. Rocard...

Mardi 6 mai

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin...

- CHAINE II (couleur) : A 2
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Operation vol. « Echec »...

19 h. 40 Tribune libre : « Laissez-les vivre ».
20 h. Connnaissance : La vie sauvage, d'Y. Tora...

19 h. 30 (S.). Feuilleton : « Le Chevalier à la charrette » 19 h. 30 (S.). Poésie : « Les poèmes de la nuit » par M. Rocard...

Mercredi 7 mai

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin...

- CHAINE II (couleur) : A 2
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Operation vol. « Echec »...

19 h. 40 Tribune libre : « Laissez-les vivre ».
20 h. Connnaissance : La vie sauvage, d'Y. Tora...

19 h. 30 (S.). Feuilleton : « Le Chevalier à la charrette » 19 h. 30 (S.). Poésie : « Les poèmes de la nuit » par M. Rocard...

Jeudi 8 mai

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Concert : Orchestre national de France...

- CHAINE II (couleur) : A 2
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Operation vol. « Echec »...

19 h. 40 Tribune libre : « Laissez-les vivre ».
20 h. Connnaissance : La vie sauvage, d'Y. Tora...

19 h. 30 (S.). Feuilleton : « Le Chevalier à la charrette » 19 h. 30 (S.). Poésie : « Les poèmes de la nuit » par M. Rocard...

LES PROGRAMMES EDUCATIFS

Table with columns for Télévision, Formation permanente, and Radio. Rows include dates like Lundi 5 mai, Mardi 6 mai, Mercredi 7 mai, Jeudi 8 mai and various program titles.

LA PHILOSOPHIE par Jean Lacroix

APPRENDRE A RÉFLÉCHIR

PARLER de l'enseignement philosophique, c'est poser deux questions : celle de savoir si cet enseignement doit être donné, et, dans l'affirmative, celle de savoir comment il doit l'être.

La philosophie et les philosophes ont, et ont toujours eu, une mauvaise réputation. Ils sont représentés dans tous les milieux, une opposition pour ainsi dire naturelle et spontanée. L'homme est d'abord soudeur d'identité, et la philosophie lui apparaît inutile. Quant au philosophe, on se le représente communément comme un être étranger, étrange, ridicule : depuis vingt-cinq siècles, son image symbolique est celle de celui qui tombe dans un puits en regardant les étoiles. Rêveur qui perd son temps et fait perdre celui des autres, rhéteur qui disserte sur ce qu'il ignore, belle est l'opinion la plus répandue. Ce sentiment sous-jacent conduit à des reproches plus violents : la philosophie n'est pas seulement inutile, mais nuisible. Les critiques varient suivant les époques, mais dans leur renouvellement même, elles restent constantes. Aujourd'hui, une certaine « gauche » et une certaine « droite » — pour employer des expressions hâtives et assez impropres — se rejoignent paradoxalement pour la condamner radicalement. Pour les uns, l'enseignement philosophique a pour but d'intégrer les jeunes au système, comme on dit. Il propose, voire impose, aux élèves les valeurs de la société dans laquelle ils vivent. Ce qu'on appelle philosophie n'est que transmission des préjugés de la classe dirigeante. Pour les autres, la philosophie développe l'esprit critique, destructeur du lien social. Elle est un danger public, le pire des dissolvants : elle apprend à tout discuter, à douter de tout et à ne rien faire de valable. Des raisons différentes conduisent au même refus. Et l'on sait que les régimes autoritaires, comme le Second Empire, tendent toujours à limiter ou à supprimer un tel enseignement.

Ainsi le jugement a la fois sévère et ironique, aussi caricatural que répandu, repose sur deux sentiments, parfois séparés, souvent mêlés, le premier servant alors inconsciemment de justification et de caution au second : celui de l'inutilité de la philosophie,

d'autant plus évidente de nos jours par la comparaison avec la certitude et le progrès scientifiques ; celui de la peur de la pensée libre. Ce qui est grave, c'est que cette attitude n'est qu'une opinion qui ne repose sur aucune connaissance de la philosophie : elle lui reste entièrement étrangère. Au moins devrait-on tenter un effort pour pénétrer de l'intérieur la philosophie et la juger du dedans. Philosophier, c'est apprendre à penser — ou plutôt à réfléchir.

Le philosophe n'est pas plus un penseur que les autres hommes : tous pensent, et leurs pensées accompagnent sans cesse leurs actes et leurs recherches. La philosophie est une pensée au second degré, une pensée sur les pensées humaines. Elle n'est pas créatrice. Il lui faut un donné, une « matière » sur laquelle réfléchir, et cette matière, ce sont précisément toutes les pensées par lesquelles les hommes ont créé : les sciences, les arts, les lettres, le droit, l'économie, les religions, etc. Hegel disait que l'oiseau de Minerve s'envole à la tombée de la nuit. Je dirais plus prosaïquement que le philosophe est quelqu'un qui se lève tard. Il se lève tard en tant que philosophe. Mais, en tant qu'homme, il doit se lever tôt, vivre avec les autres les jours et les nuits. Il connaît, il crée, il souffre, il jouit, il vit et il meurt avec autrui. On le rappelle récemment : le philosophe, surtout aujourd'hui, doit étendre indéfiniment ses connaissances de la logique mathématique à la psychanalyse, de la linguistique à l'économie, de l'esthétique aux religions. Plus la matière qu'il connaît est ample et précise, plus sa réflexion a des chances de s'approfondir.

La philosophie n'est donc pas cette abstraction et ce vide qu'on lui reproche à tort. L'histoire est le laboratoire du philosophe, disait Brunschwig. C'est vrai, à condition d'y comprendre l'histoire personnelle de chacun. L'histoire, c'est le vécu ou le revécu, et on ne peut réfléchir que ce que l'on vit ou revit.

La philosophie est la transformation par l'esprit de l'événement en expérience, si l'on veut bien entendre par événement tout ce qui nous arrive, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre sensible, notre situation historique totale, et par expérience la même chose, mais réfléchi par l'esprit et devenue, par cette opération même, contenu signifiant. Ce passage de l'événement en expérience, cette réflexion, n'ajoutent rien aux connaissances et aux actions, mais permettent de les situer en en dégageant le sens. Si la science est la pensée affirmative, la philosophie est la pensée interrogative, celle qui découvre que, dans toutes ses questions et interrogations sur les objets, l'homme se questionne et s'interroge en même temps lui-même. L'interrogation et question qui ne sont pas psychologiques, mais intellectuelles et morales, théoriques et pratiques à la fois. La philosophie, disait Hegel, c'est la culture d'une époque prenant conscience d'elle-même. En vérité, c'est une prise de conscience plus totale encore. Sans cette prise de conscience, la culture ne serait plus culture, l'homme ne serait plus humain.

L'enseignement de la philosophie découle de sa nature. L'enseigner comme s'il s'agissait de généralités sur les sciences de l'homme, c'est pervertir et l'une et les autres, faire de la première une pseudo-science et des secondes une pseudo-philosophie. En terminale, la philosophie doit être une réflexion sur les études antérieures comme sur la vie qui s'ouvre aux adolescents. Une réflexion actuelle, libre, qui n'impose rien, mais qui engage chacun au plus grand développement possible de sa personnalité. Pour être libre, il faut apprendre à réfléchir librement en restant maître de soi. Tel est le but évident et nécessaire d'un enseignement philosophique à la fin des études secondaires. Cette classe de philosophie, comme on l'appelle, peut se modifier. Mais la France ne saurait abandonner ce qui la caractérise et longtemps au moment précis où d'autres pays la suivent. Dans l'ensem-

blement supérieur, il faudrait, au contraire, imiter les nations qui nous ont devancés, c'est-à-dire mettre au programme de toutes les disciplines (sciences, lettres, droit, économie, médecine) un enseignement philosophique qui accompagne ces disciplines et leur soit adapté. Cet enseignement serait donné par les spécialistes divers ayant initiés à la philosophie. Faut-il rappeler que la Russie, par exemple, l'a compris, même si l'on en discute l'orientation ? Avec une formation adéquate, on trouvera bien en France ce qu'on trouve ailleurs. En ce sens, par expérience personnelle, que les philosophes dits de métier ne sont heureusement pas de sens à s'intéresser à la philosophie : le courrier que me valent mes articles du Monde le prouve surabondamment.

La nature même de la philosophie devrait aussi entraîner une modification importante dans la formation de ceux qu'on appelle les étudiants en philosophie. L'enseignement proprement philosophique ne devrait commencer que deux années après leur entrée en faculté. Ces deux années seraient consacrées à l'étude d'une discipline déterminée, suivant le choix du candidat : sciences, littérature, esthétique, économie, médecine, droit, etc. Quelques philosophes peuvent aujourd'hui acquiescer difficilement à une formation spécialisée (souvent médecine), après leur agrégation de philosophie. Si des études de ce genre commencent obligatoirement dès l'entrée à l'Université, il n'en serait que plus facile de les continuer ensuite. Pour mon compte, si l'on me permet un souvenir personnel, j'ai toujours été heureux d'avoir passé la licence de droit avant de venir à la philosophie. Il faut reconnaître au moins une « matière » déterminée avant d'exercer sur elle sa réflexion. Pour apprendre à réfléchir, il faut d'abord s'entraîner à apprendre. Il est vrai que la tentation du philosophe est, pour reprendre une expression cartésienne, de parler vraisemblablement de toute chose. Ce qu'on appelle assez mal l'histoire de la philosophie devrait ensuite continuer à jouer un rôle important. Cet élément de connaissance objective garde d'un subjectivisme facile. C'est au contact aussi de ceux qui réfléchissent ou ont réfléchi qu'on apprend à réfléchir. À condition, bien entendu, qu'il s'agisse moins d'un survol général que de l'approfondissement d'une ou de plusieurs grandes philosophies.

Quelles que soient les décisions prises, on reviendra — ou on viendra — à ces idées directrices. D'ici là, il est inutile de passer par ce que Pierre Emmanuel appelait « le péril d'un ratatournement voulu de la pensée ». Ce n'est certes pas moi qui dirai du mal de la spécialisation, mais de la culture dite générale. La vraie culture n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié : quand on a tout oublié il ne reste rien. Il faut apprendre, savoir quelque chose aussi à fond que possible, et ce « quelque chose » est toujours particulier. Les généralités, disait Bergson après Haeckel, ne sont pas philosophiques. Mais il ne faut pas confondre généralité et universalité. L'universel se trouve quand on pousse à bout la connaissance d'une spécialité, et qu'on en dégage le sens. La philosophie doit couvrir les études, parce qu'elle est réflexion, en les situant les unes par rapport aux autres et par rapport au tout. Sans elle, dans toute la société, il n'y a plus de culture mais des techniques, plus de citoyens mais des manœuvres.

LIVRES REÇUS

— De la conduite de l'enseignement, par John Locke, traduction, introduction et notes par Yves Michaud, Vrin 1975. Essai important sur une œuvre majeure de la théorie de la méthode, l'art de penser et la logique.
— L'introduction du darwinisme en France au XIX^e siècle, par Yves Guyot, Vrin, 1974. Thèse de doctorat, passionnante et révélatrice, qui montre pourquoi et comment au cours du XIX^e siècle le darwinisme et le XX^e siècle la légitimité.
— Grammat et l'Etat, par Christine Buet-Guckemann, Payot, 1975. Étude rigoureuse et originale, au moment où la pensée de Grammat prend de plus en plus d'importance, qui montre comment il a refait la pensée marxiste et les jalons d'une théorie matérialiste de la philosophie.

La vie du langage

Histoires de boutiques

Si accablé qu'il soit de tâches plus urgentes, le vrai chasseur de mots est toujours en éveil. Rector, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation, M. Gérard Antoine a pris le temps de nous signaler sa plus récente trouvaille : c'est, sur une canionnette, l'inscripton : « M. maître, fromage éditeur, fromagerie, rue M. à Genève. » Voici donc le fromage édité au rang du livre, en un temps où le livre se rebelle souvent au rang des fromages. A s'en tenir au sens habituel de ce composé, en thèse, on doit pouvoir consulter « les fromages chez le maître genevois ? Peut-être du reste pratique-t-il lui-même la tyromancie qui est (c'est très sérieux) l'art de la divination par le fromage (en grec : tyros), lequel dans son acception la plus ancienne désignait un fromage pressé, quel qu'il soit, dans une configuration quasi impuante. Quel qu'il soit, fromagerie ou tyromancie, cet engouement pour la quelque-chose-en-thèse mérite une couple de colonnes.

Pour l'origine et le sens général, pas de difficulté : la thèse française, c'est la boîte, le coffret, l'armoire, et aussi le cercueil, cette boîte où se rejoignent, les rois et les manants, les riches et les pauvres. De ce « thèse », et d'un grec un peu tardif, la bibliothèque. Pour les Latins, la bibliothèque est à la fois le meuble et la salle où l'on conserve et consulte les livres — alors plaquées d'ivoire enroulées de cuir ou rouleaux de papyrus. Pour nous encore, la bibliothèque est aussi bien un meuble qu'un immeuble.

C'est le premier mot de la série qui soit entré dans notre langue, assez tard, dans les dernières années du quinzième siècle ; non que la chose ne fût inconnue à nos aïeux, mais parce qu'elle s'appelait plus simplement la bibliothèque, comme le font encore les Anglais et les Américains qui parlent de « library » ou nous parlent de « bibliothèque ». Avec l'apparition de l'imprimerie, le mot ancien se spécialise pour désigner le commerce du livre, le nouveau apparaît pour désigner la collection de livres d'étude, publique ou privée.

À la vérité, bien avant la bibliothèque, un autre mot de la série avait connu une belle fortune en France. C'est la boutique. Elle vient de loin : du grec apothékē,

dont le sens est très large. L'apothèque, c'est l'endroit où l'on stocke, magasin, entrepôt, et le mot a fait une riche carrière tout autour de cette Méditerranée grecque-latine entièrement vouée au commerce. Quant aux états qui ont mené d'apothèque à boutique, ils n'ont de mystère que l'apparence. Le « grec de : thésis est fermé et est donc passé à l, comme dans la transformation de ecclesia, devenu église. Quant au passage de P (apothékē) à B (boutique), il n'est pas exceptionnel : c'est de cette façon que le nom latin de la « boutique » a été appliqué (présent dans le savant « application ») est devenu le populaire : abilla.

Reste à expliquer le changement de : apotheca (ou sans doute : aboteca) en « boutique », ou du moins dans la forme provençale d'où nous est venu le : boutique. C'est encore un phénomène bien connu des phonéticiens : en bas latin, vers le VI^e ou VII^e siècle, le nom devait être généralement précédé d'une sorte d'article, et les bonnes gens entendaient souvent parler de « lla aboteca », cette boutique. Il s'est fait dans leur esprit une confusion entre les deux A, celui de l'article et celui du nom, et par suite de cette confusion, une fautive coupure. On eût dit : lla botica, la botica. A partir de là (c'est-à-dire en Provençe et au Moyen Age), tout est clair, non ?

Une famille envahissante

Il reste à dire en quelques mots que la boutique française est, de l'autre côté des Pyrénées, le docteur d'une auberge. Et de l'autre côté de l'Alpe, l'apothèque, la pharmacie. C'est que, dans ces temps anciens, l'apothèque était à la fois bistrot, boutique et pharmacie. L'ancêtre du « drug-store » américain de la grande époque, en quelque sorte.

Bibliothèque, boutique, ce n'est jamais que deux mots. Deux autres, qui n'ont eu aucun succès chez nous, apparaissent dans les années 1830, venus de l'allemand ; la glyptothèque, qui n'est guère connue que des amateurs de mots-croisés. C'est une collection de pierres gravées, que Littré préférerait appeler « dactylithèque », ce

qui n'arrange rien. Et la pinacothèque, à laquelle (ou moins au moins) nous sommes radicalement rebelles. Essayez donc d'expliquer que vous êtes allés voir « les Picasso de la pinacothèque d'art moderne ». Quant à la gnathothèque, je me risquerais, si nous étions le 1^{er} avril et non le 1^{er} mai, à vous en parler en toute collection de mâtchouas, mais c'est entre chose !

Vient ensuite, mais un siècle plus tard, dans les années 1920, une série de quelque-chose-thèques pour désigner des collections nouvelles : la cinématheque (1921), la photo- et la phonothèque (entre 1920 et 1935 ?), la cartothèque, la discothèque (1932) et une carrière fulgurante. Plus près de nous encore le diathèque (collection privée ou publique de diapositives). On peut regretter que l'abréviation ne se soit pas limitée à : diathèque et, toute récente, la téléthèque qui est à la télévision ce que la cinématheque est au cinéma.

Et un tout dernier, entendu aussi par M. Gérard Antoine, voici quelques jours, dans la bouche du directeur du Théâtre national de Chaillet : la théâtrithèque. Il faudra bien s'y habituer. Dans l'ensemble d'ailleurs, ces mots en thèque sont plutôt plaisants à l'oreille et à l'œil et enrichissent la langue à condition qu'ils ne soient pas mis à toutes les sauces, et l'on peut risquer cet à-peu-près culinaire. Passe de baptiser un peu prétentieux ment cartothèque la cave où l'on collectionne quelques bons vins ; mais mathématique, je dois le dire, me reste entre les dents.

Un correspondant bien intentionné s'amusait de relayer de plus en plus souvent (dit-il), dans nos colonnes, des composés formés d'un non plus un nom : ainsi « le non-perdure des décrets », des périodes de non-travail », le non-respect de cet accord ». Il me demande de protester à cet égard. Non, feray, de par tous les diables ! Littré, il y a plus de cent ans, en citait déjà une vingtaine, et signés de grands noms : Fénelon pour le non-permanence, Saint-Simon pour le non-être, Voltaire pour le non-pensance, Beaumarchais pour le non-travail, Balzac pour le non-respect, sans parler du code pénal pour le non-lieu. Je ne serai pas plus royaliste que le roi. Qu'il se

crée donc autant comme autant de ces non-mots, la langue s'en portera plutôt mieux que moins bien.

Feu sur le journal ! Feu sur le chroniqueur ! C'est de feu qu'il s'agit, en effet, dans deux expressions qui nous sont rapprochées. Une première fois : « Pékin fait feu de tout bois pour s'opposer aux visées soviétiques sur l'Europe » (un lire du 18 janvier). C'est « fait fêche de tout bois » qu'il fallait écrire, proteste un lecteur. Il a raison, et notre correspondant à Pékin a un peu confondu (il n'est pas le seul à qui cela arrive) : « faire feu des quatre pieds », et « faire fêche de tout bois ».

Une lectrice de Montréal et elle avec étonnement, sous sa signature, que l'accord du participe passé, est-il pas fait pas long feu dans nos grammaires — si l'on consultait le grand public. Elle pense à l'expression : faire long feu, qui est dit (ou plutôt se dit) d'une arme dont la poudre, au lieu de s'enflammer instantanément sous l'impulsion, brûle peu ou moins lentement. Le coup ne partait donc pas ; et « faire long feu » en est bien venu à signifier : échouer, ne pas avoir de succès. « La plaisanterie a fait long feu », exemple classique, qu'il faut traduire par : « Elle n'a eu aucun succès, personne n'a ri. » Vue sous cet angle, la petite phrase de la chronique était, en effet, assez peu cohérente.

Dependant, avec le dépensement des feuillets à siles ou à méche, tout le monde a oublié le sens original de l'expression. Depuis l'invention de la cartouche et de l'armure au fulminate, toutes les armes à feu « partent », et ce depuis plus d'un siècle. D'où un glissement de sens : on n'emploie plus guère « faire long feu » pour dire : rester, échouer. En revanche, la forme dérivée : « ne pas faire long feu », est très usuelle, et elle se réfère à autre chose, au bois qui brûle trop vite, sans faire de bruit, qui ne fait pas de profit. Écrire que l'accord du participe avec son complément (etc.) « ne ferait pas long feu dans nos grammaires », et le grand public était consulté, c'était signifier qu'il se disperserait rapidement. Sous cette forme et avec ce sens, la locution est banale.

JACQUES CELLARD.

Humeur

Démence, démence quand tu nous tiens...

On croit souvent, même quand on est sceptique, avoir une vie, tout entendu, tout valet, et puis non. Toujours plus fort, c'est vraiment le slogan publicitaire de la démence qui s'achève le monde avec la force inextinguible d'une marée noire.

Quel sens sans doute, au milieu d'un éclatouillage de faits pourrais exemplaires, l'événement le plus dément de cette année ? On peut, sans trop de risque de se tromper, déjà le désigner du doigt : « Les Américains, responsables de la mort de milliers d'enfants vietnamiens inondent le monde entier de leur pain pour les malheureux orphelins du Vietnam et font campagne pour les faire adopter ».

On aura tout vu, ou du moins on se le dit en lisant ce simple fait qui fit la « une » de toute la presse. Mais s'en va-t-il vraiment tout vu ? Ne peut-on pas imaginer quelques faits divers du même ordre qui appartiennent encore à l'anticipation, mais si peu peureux, pour si peu de temps. Alors révois un peu. Dans le cas contraire, bien sûr.

TAHITI. — Pour donner aux essais de la bombe atomique française un caractère plus concret, l'Etat-major décide de lancer la prochaine bombe à titre expérimental, sur une île habitée.

ALGER. — Dans le cadre de la campagne « Algérie libérée », le général Sigaud offre son livre dédié à toutes les familles algériennes qui ont pu avoir affaire dans le passé à ses services.

PARIS. — La capitale risque d'être envahie, non par les rus, mais par les lapins. En effet, nos chasseurs qui massacrent des lapins ont eu le cœur de recueillir, cette année, tous les lapereaux abandonnés et ceux-ci ont grandi et proliféré.

SANTIAGO-DE-CHILE. — Le général Pinochet prend de spectaculaires mesures humanitaires. Pour les veuves de tous les hommes tués, il prévoit désormais une pension mensuelle et même, dans certains cas, une indemnité spéciale, l'« allocation veuve ».

PARIS. — Pour redorer le blason défranchi d'un grand music-hall en perle de spectacle, ce promoteur de spectacle fait monter sur la scène dix danseuses légères qui avaient connu la gloire dans les années 20. Il n'y a qu'une seule survivante. Le cœur des autres n'a pas résisté aux feux de la gloire.

DALLAS. — Trop de jeunes enfants américains en arrivent, pour libérer les Indiens indiens, à être leur frère ou leur sœur, ce qui est peu décent. Consciente de ce problème, une agence tennise met désormais à la disposition des enfants cruels des bonnes sacrificielles qui pourront servir de cibles à leur dévouement. Les prix seuls ne seront pas sacrifiés.

PARIS. — Le ministre de la qualité de la vie s'est penché sur le problème de la mort automobile. Edouard le Bar d'accidents paraît impossible, mais on accorde dans l'avenir la Médaille grave à tout rescapé d'un accident grave sur une route nationale.

Ces faits inventés paraissent exacts ? Allons donc ! La réalité les dépasse constamment. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement un journal tous les jours.

JACQUES STERNBERG.

CORRESPONDANCE

Je suis un paria

D'un lecteur de Rennes : J'ai abandonné mes études avant la terminale pour occuper un emploi de bureau pendant quelques mois avant d'être incorporé aux armées. Je me présentai au bac, auquel j'échouai, et réformé des armées un mois et demi environ après l'incorporation, je restai un an sans emploi. Arrêté dans une manifestation sur la voie publique, je fus condamné à quatre mois de prison ferme. Sorti de là, j'entrai à l'université pour y préparer une licence de lettres modernes, que j'obtins l'an passé. Actuellement, je prépare une maîtrise, mais j'ai perdu la possibilité de me présenter au CAPES du fait de ma condamnation, pas plus d'ailleurs qu'à aucun autre concours administratif, cela pendant encore six ans, la condamnation figurant au dossier dix ans à compter de la date du verdict. Les problèmes qui se posent à ceux qui deviennent, pour une raison ou pour une autre, des « parias » de la société sont encore plus cruels que ceux qui peuvent se poser aux autres, puisque les possibilités qui leur sont offertes d'une insertion sociale sont considérablement réduites.

J'avais, d'autre part, déposé une demande pour bénéficier de la dernière amnistie présidentielle. Le tribunal a cru bon de me refuser l'avantage de cette amnistie, ayant tranché en ma défaveur. Je me vois donc, dans l'immediat, parfaitement bridé par la loi.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION POPULAIRE

De la photo à l'image

UN mercredi comme un autre au musée du Jeu de paume : des écoliers qui déboulent entre les toiles impressionnistes, des touristes affairés qui consultent fébrilement leurs guides, et, au milieu de toute cette agitation, un groupe d'adultes, plantés devant la série des cathédrales de Monet, ils entourent un grand gaillard barbu qui, à mi-voix, leur explique la démarche de l'artiste. A quelques pas de là, même scène, mais cette fois c'est une jeune femme qui commente pour quelques personnes un tableau de Picasso. Il ne s'agit pas d'une visite guidée du musée, mais de l'un des aspects du stage photo organisé par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi.

menace mal, toutes ces considérations philosophiques sur des problèmes qui ne nous intéressent pas, ce promet-il », commente l'un des stagiaires. Partant de là, tout le travail des animateurs consistera, à travers divers exercices — la théorie n'étant jamais séparée de la pratique, — à amener les stagiaires à prendre conscience du fait que la technique n'est qu'un moyen au service d'une intention, la création d'une image. Le premier exercice proposé tend à imposer au photographe un regard neuf sur deux choses déjà connues. Le moyen : des gros plans de matériaux — terre, pierre, bois, — qui devront en fait ressentir la texture au lecteur. Le terrain d'exercice choisi est le chantier des Halles.

Dans un style reportage

Tous partent alors, bardés d'appareils et de bonnes intentions. Le soir, après un rapide dîner, développement des clichés et discussions. Une première constatation s'impose : la majorité des élèves se sont fait plaisir. Peu de matières, mais profusion de vues d'ensemble du chantier, traitées dans un style reportage. Les conseillers le soulignent d'un mot, puis consacrent toute leur attention aux quelques images correspondant au sujet de l'exercice. Sans

refuser de répondre aux questions techniques, ils reviennent toujours à ce qui est essentiel pour eux, les qualités artistiques ou émotionnelles des images.

Peu à peu, les élèves se mettent en diapason. L'un explique pourquoi il a choisi de faire des vues d'ensemble plutôt que l'architecture. « Ça me paraissait plus intéressant que des photos de murs ou de balustrades et aussi plus proche des belles photos que l'on voit habituellement. » Un autre soulève le problème de l'académisme contraignant qui règne dans nombre de photo-clubs, plébiscité par un public qui ses goûts portant vers les « belles photos » de cascades, champs de neige et autres visions idylliques de la nature. A l'instar, pendant cinq jours, s'appuyant sur des exercices aux thèmes toujours strictement définis — portraits, reportages, photographies en couleurs imprimées des peintures impressionnistes, — les deux animateurs apprennent à leurs élèves que la fait de prendre une photo n'est pas une simple opération technique, mais une démarche créatrice, donc originale.

A force de dialogues, ils les amènent à s'interroger sur le sens profond de cette démarche, sur cette quête d'une esthétique moins stéréotypée. « Et cela, notait l'un d'entre eux à l'issue du stage, ce n'est pas comme la technique, on ne peut pas l'apprendre dans les livres. »

ALEXIS LIEBAERT.

AVANT...



...APRÈS

par KONK

« TÉMOIGNAGE »

UNE ÉCOLE A CAYENNE AU DÉBUT DU SIÈCLE

par Gaston Monnerville

Ancien président du Sénat, membre du Conseil constitutionnel, M. Gaston Monnerville va publier, sous le titre « Témoignage » (Plon, 48 F), la première partie de ses Mémoires. Nous en détachons en bonne feuille un extrait dans lequel il évoque ses souvenirs d'écolier à Cayenne, dans sa Guyane natale.

J'ai été formé au civisme, à l'amour de la République et de la France, sur les bancs de l'école publique. Comme tous les enfants de mon pays, j'ai été élevé à la « communale ». C'est là que, dès mon plus jeune âge, j'ai entendu parler d'un pays d'Europe, situé à près de neuf mille kilomètres de mon petit coin natal, et auquel, nous disait-on, tous les hommes libres se penchaient avec reconnaissance. C'est là que j'ai appris à découvrir peu à peu un pays et une nation qui devaient pour mes petits camarades et pour moi-même — comme ils l'étaient déjà pour nos aînés — le symbole d'un haut idéal spirituel et humain : la France, son passé, ses mérites, sa mission.

Peuhles pas qu'en 1897, époque de ma naissance, les originaires des « quatre vieilles », comme on les appelait — c'est-à-dire les plus anciennes terres françaises d'outre-mer qui sont la Guyane, la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique, — étaient tous des citoyens français de plein exercice. Depuis 1848, c'est-à-dire depuis la Deuxième République, qui avait aboli l'esclavage dans les colonies, le citoyenneté française leur avait été reconnue ; notre statut juridique était devenu le même que celui du Français de la métropole. C'était là une conséquence voulue de la grande œuvre d'émancipation, menée à bien et avec quel mérite ! par ces démocrates convaincus qui considéraient que la République n'est

réelle et vivante que dans la mesure où elle est égalitaire et fraternelle. Tels l'abbé Grégoire, se définissant lui-même « un meuble à leur pays natal et à leur culture » ; les frères Arago, protagonistes actifs des idées sociales de 1848 ; Victor Hugo, le « poète des pauvres et des opprimés » ; l'immortel Alsacien Victor Schoelcher, abolitionniste passionné, véritable apôtre de l'égalité entre les hommes, celui que les Noirs appellent le « Libérateur ». C'est lui qui rédigea et fit adopter par le gouvernement provisoire de février 1848 le rapport (et les décrets dérivés) qui, considérant que l'attachement général des esclaves était « intimement lié au principe même de la République », déclara : « La République n'entend plus faire de distinction dans la famille humaine. Elle a pris au sérieux son principe : elle répare envers ses malheureux les crimes qui les enleva jadis à leurs parents à leur pays natal et leur dormait pour patrie, la France, et pour héritage, tous les droits des citoyens français. Par là, elle témoigne hautement qu'elle n'exclut personne de sa éternelle devise : Liberté, Égalité, Fraternité. »

Ce texte, nous l'apprenions par cœur au cours d'instruction civique, en même temps que les articles fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette novation historique est un élément capital pour l'entente et la compréhension de l'économie et de la rapide évolution sociale survenue depuis lors dans ces quatre provinces d'outre-mer, dont la Guyane française, au sein de la communauté nationale. Rédigés, ces articles, en 1791, époque à laquelle vous vous référez, moins de cinquante ans après s'étaient écoulés depuis la libération des

esclaves ; bien court laps de temps, en vérité, dans l'histoire humaine d'un pays. Et pourtant, déjà, deux générations de Guyanais et d'Alsaciens avaient été formées à l'école de la France. Rapide et surprenante évolution, n'est-ce pas vrai ? Et non pas une évolution superficielle, à fleur d'esprit, ultra-jeu, mais au contraire une évolution en profondeur, solide, implantée sur des bases solides, bien enracinées, celles de l'école de Jules Ferry. Dans nos petits pays, on parle encore de la « grande génération de 1882 ». Il s'agit de ces éducateurs, de ces maîtres d'école que le tenace Vogelin envoyait dans les

« quatre vieilles » pour y mettre en œuvre la loi de la République nouvelle, instituant l'instruction obligatoire par l'un des décrets pris en avril 1882, mais que le régime impérial n'avait pas appliqués. Leur enseignement, connu, un rayonnement considérable ; des élèves, puis des instituteurs autochtones furent formés, et c'est par ces nouvelles générations d'éducateurs que nous le fumes aussi. J'aurai l'occasion de rappeler ultérieurement la foi, la conscience exemplaire et la fierté qu'ils apportèrent à ce qu'ils considéraient comme un apostolat véritable.

Les notions livresques étaient dépassées

Nos maîtres nous apprenaient à aimer la France, et à nous préparer à la servir. Incidemment, en citoyens dépourvus de tout complexe d'infériorité. Le terme de « mère patrie » est aujourd'hui déshérité au point qu'on semble faire preuve d'un certain courage en l'employant. Les gamins de l'école publique, aussi bien que leurs aînés, enseignants ou non, l'utilisent couramment à tort avec conviction, sans respect. Pourquoi ? Parce qu'ils n'oublient jamais que la République, en appelant leurs aînés à la dignité d'homme en 1848, les avait sortis de leur état d'apatride, et leur avait fraternellement donné une patrie. Dès lors, ils méritaient dans l'expression « mère patrie » une tendresse neuve marquée de reconnaissance, celle que les enfants adoptifs témoignent à leurs nouveaux parents. Les notions livresques étaient dépassées : le cœur les avait supplacées.

J'ai été profondément marqué par cette éducation patriotique et civique ; et en vous parlant, malgré le nombre des années, je ressens comme une sorte de rafraîchissement de l'âme, de renouveau indéfinissable. Quelqu'un qui revenait de France apparaissait comme une sorte de « messager nouveau », il expliquait aux uns et aux autres ce qu'il avait vu et appris. De sorte que, l'histoire et l'éloignement aidant, la France nous apparaissait comme une mère insaisissable, loquace d'erreur. Celles que des fonctionnaires, gouverneurs, hauts magistrats, etc., pouvaient commettre en nos pays, les injustices mêmes dont ils pouvaient se rendre coupables, nous ne les attributions pas à la France, mais à des représentants indignes d'elle. Autre chose : les souvenirs de 1870 et de la défaite n'étaient pas loin. Nous aussi, à l'école, nous lisions à haute voix l'Ouvrière. Classe, d'Alphonse Daudet. Notre idéalisme patriotique nous inclinait à l'entourer davantage d'af-

fection parce qu'elle nous paraissait malheureuse, douloureuse.

Cet enseignement primaire prenait tout son relief le samedi de chaque semaine. Ce jour-là avait lieu la leçon d'instruction civique et morale. Je me rappelle que c'est avec une sorte de religiosité que nous prononcions les mots : Liberté, Égalité, Fraternité. Ils nous semblaient être moins des vocables que des réalités, réalités précieuses, irremplaçables, à protéger, à sauvegarder, à préserver.

Notre leçon se terminait toujours par un chant patriotique, le Chant du départ, par exemple. Défilant devant nos yeux, Valmy, Jemmapes, la marche allée de la Liberté à travers l'Europe, le triomphe des idées de la Révolution française. Nous avions vite fait de nous identifier aux soldats de l'an II, sous l'inspiration de Victor Hugo.

Mais, le plus souvent, la classe se terminait par les deux chants que voici. D'abord, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. Ce que je vous ai dit, il y a un instant, vous permet de comprendre quelle conviction mettais dans ce chant notre jeune ardeur. Nous y affirmions notre volonté de jeunes Français de contribuer un jour aux retrouvailles promises par la justice immanente. L'autre chant, c'était la Marseillaise, l'hymne national, dont chacun de nous possédait un exemplaire colorié, encadré de bleu, blanc et rouge, et illustré d'images d'Épinal. Ce qui réjouissait l'œil et enflammait en même temps notre imagination. Est-il nécessaire d'affirmer que, jeunes républicains nourris des principes égalitaires de la Révolution française, nous considérions comme ennemi quiconque paraissait s'opposer aux Droits de l'homme ou à la Liberté, donc à la France, qui les symbolisait à nos yeux ? « Enfants de la Patrie », nous l'étions jusqu'aux entrailles.

« Toutes ces considérations philosophiques... »

D'entrée, Serge Lagrange, venu à la photographie par la peinture, explique qu'il préfère, au terme photo, celui d'image, plus évocateur des liens indissociables qui l'unissent aux autres formes d'art visuel. Les stagiaires sont alors invités à choisir parmi une cinquantaine d'images exposées celles qui retiennent leur attention, interrogés sur les raisons de leur choix, ils invoquent presque tous la perfection technique. Les animateurs répondent en soulignant les qualités émotionnelles et artistiques des œuvres choisies. L'hâtus est complet : « On s'est dit : ça com-

(1) Les stagiaires ne paient qu'une somme minime (15 francs par jour à Marly-le-Roi) pour leur logement et leur nourriture. (2) Institut national d'éducation populaire, 78160 Marly-le-Roi.

(Publicité)

Advertisement for 'Ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines: une vie nouvelle' featuring a comic strip and a map of the area.

هنا من الأمل

CARNET

ARTS ET SPECTACLES

GEN-PAUL

On apprend la mort du peintre GEN-PAUL, survenu mercredi à Paris. Il était âgé de quatre-vingt ans.

Nous apprenons le décès de notre collègue René COTTEAUX, survenu le 1er mai à l'hôpital Necker.

Le docteur et Mme Roger d'Almeida, née Marie d'Almeida, ont la douleur de faire part du décès de leur fils.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Joseph LE POITTEVIN, docteur en médecine.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Charles-Robert NEWBES, né Henriette Pote.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles.

Musique

Clôture du Festival de Printemps

UNE CRÉATION DE JOANNA BRUZDOWICZ

Etablie en France depuis 1968, Joanna Bruzdowicz n'a cependant pas remis ses origines polonaises.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

En choisissant d'illustrer une pièce si peu connue, elle nous rappelle que la musique n'est pas seulement un art.

« LA FORCE DU DESTIN » à l'Opéra

Après le Trouvère, les Vêpres siciliennes et Don Carlos, la Force du destin vient affirmer la suprématie de Verdi dans l'Opéra de M. Rolf Liebermann.

La Force du destin (qui fut créée en novembre 1862 à Saint-Petersbourg) est restée pour les représentations de la Scala de Milan de février 1869.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'établissent rapidement.

se suicider, décide de se consacrer à la vie religieuse. Ce canevas pathétique, nourri d'émotions, fournit cependant au compositeur l'effort de personnages vraisemblables.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES S. 1 - Tableaux modernes. M. Robert...

S. 2 - Bords meubles. S.O.P. Laurin, Guillou, Suffatou.

S. 3 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 4 - Bords meubles, M. le Blanc.

S. 5 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 6 - Bords meubles, M. le Blanc.

S. 7 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 8 - Bords meubles, M. le Blanc.

S. 9 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 10 - Bords meubles, M. le Blanc.

S. 11 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 12 - Bords meubles, M. le Blanc.

S. 13 - Table, assiette, M. le Blanc, S. 14 - Bords meubles, M. le Blanc.

Visites et conférences

LUNDI 5 MAI VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. 11 h. 30. Rue de Valenciennes.

12 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

13 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

14 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

15 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

16 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

17 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

18 h. 30. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 20.

Danse

LE GRAND BALLET YOUGOSLAVE KOLO

Il y a longtemps qu'on n'avait pas pris autant de plaisir à un spectacle de danses folkloriques.

Avec les années, le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Le Ballet Yougoslave Kolos a acquis une renommée mondiale.

Cinéma

« Le Cœur et l'Esprit » de Peter Davis et Bert Schneider

(Suite de la première page.) Fil de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

Il de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents.

« Le Grand Délire » de Dennis Berry

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit d'entreprise, et une Américaine, superbement morale.

LETTRES

Le congrès des écrivains arabes à Alger

L'ÉCRITURE, « ACTE POLITIQUE ET ARME IDEOLOGIQUE ». Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES

LETTRES

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LETTRES. M. et Mme Jacques Rogier, leurs enfants et petit-fils.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. DOUMENG ACCUSÉ DE FRAUDES SUR LES VINS

Un Porthos jubilant...

Né. — « Quelle... ce procès ! Des bâtonniers de fonctionnaires incapables... Le 29 mai, je sortirai du tribunal blanc et avec les excuses de l'administration. » Jean Doumeng, conseiller général communiste de la Haute-Garonne, hôte de l'affaire spéciale dans le commerce agricole avec les pays de l'Est, ne tempère jamais avec autant d'assurance que lorsqu'il est sur le sellette, comme dans cette histoire frauduleuse d'enrichissement de vins, à la coopérative de Longages, dont il assume la présidence (le Monde du 23 avril).

Pour le bluff et le culot, ce P.-D.G. costaud et truculent n'a pas son pareil, même dans ce pays de Gasconne où les actes ne retrouvent jamais tout à fait les paroles. Chez lui, à Noé, où dans un fauteuil de cuir, des chiens à ses pieds, c'est Porthos jubilant, s'écriant, se tenant sur la bedaine dès qu'on évoque l'affaire.

« Surtout, écrivez-le ! vous avez rencontré un fraudeur heureux. Le dossier ne tient pas le val même me servir de procès pour faire valoir l'article 816 du règlement européen. Tout cela m'amuse, vous

De notre envoyé spécial

de nouveau, et volontairement, à l'article 816 du règlement européen, qui stipule que l'enrichissement doit se faire en une fois, et avant le 31 décembre. Bref, au lieu d'arranger l'affaire, il la complique.

Le 10 mars, la direction générale des impôts de la Haute-Garonne dressait procès-verbal à la coopérative de Longages pour « vins produits irrégulièrement » et saisissait 29 000 des 38 000 hectolitres stockés. L'affaire viendra le 29 mai devant le tribunal correctionnel de Toulouse.

En attendant, chacun campe sur ses positions. Il n'y a jamais eu tentative de fraude, prétend M. Doumeng, mais tout au plus « des négligences et des impossibilités techniques », envers lesquelles les inspecteurs auraient dû se montrer compréhensifs. « S'ils n'avaient été animés par un esprit policier, comme, malheureusement, toute une partie de l'administration ». La servitude des fraudes répète par des sous-entendus : les « négligences », dit un de ses membres, n'auraient pas été « gratuites ». On ne compte pas de telles légèretés quand on manipule tout de même pour 30 millions d'ancienne francs de moût.

Autrement dit, il devait y avoir quelque combinaison financière et des « négligences » ont été commises ainsi au règlement.

« Toute la lumière sera faite le 29 mai. »

La chose est-elle aussi sûre ? En bon joueur de poker, M. Doumeng s'est empressé de faire

monter les enchères. L'administration lui a porté un « grave préjudice », ainsi qu'aux huit cents viticulteurs de la coopérative. Elle paiera donc la prime du péché, pour qu'elle n'ait plus envie de recommencer ailleurs. La maire de Noé a vite convoqué les adhérents de la cave. Il les a prévenus de la saisie de leurs vins, et donc de l'impossibilité qu'il se trouvait de leur payer ceux-ci. Il les a convaincus des mauvaises intentions des fonctionnaires. Un comité de défense viticole s'est aussitôt formé, qui menace aujourd'hui les inspecteurs des fraudes, dans leurs biens et leur personne, et le 29 mai M. Doumeng est condamné.

« Je nous ai vu notre bien ! », tonne avec l'accent M. Feuillet, président dudit comité, ougel on s'empresse de conduire tout journaliste de passage. L'homme a la colère fœdale. « Ce sont des fous, ces fonctionnaires ! En saisissant le vin, ils nous ont enlevé le pain de toute une année. Si ce sont des êtres humains, des pères de famille, ils s'excuseront ou prouvent. Sinon, on va aller chez eux. On va leur le feu à leurs meubles. Tout va sauter, de Muret à Toulouse. Il n'y a plus que l'illumination qui manque. Nous nous sommes organisés à venir quelque combinaison financière et des « négligences » ont été commises ainsi au règlement.

« Toute la lumière sera faite le 29 mai. »

La chose est-elle aussi sûre ? En bon joueur de poker, M. Doumeng s'est empressé de faire

Une affaire politique

Le tribunal aura du mal à juger en toute sérénité. Quelle l'affaire ou non au départ, l'affaire est devenue politique. Jean Doumeng est un phare dans cette campagne de la Haute-Garonne, en voie accélérée d'exode rural. Bien sûr, l'agriculture d'ici ne l'aime pas trop. « C'est un papa communiste ! Il est inflexible !... Il a trop vite réussi, pour un ancien fils de métayer !... Il étale trop ses supériorités... »

On lui reproche de se poser en potentat, avec ses 400 hectares de terre, ses chevaux, ses moutons, ses quatre chiens, ses cinq voitures, sa compagnie d'aviation et sa cour d'administrateurs. « On se croirait en 1789, quand un seigneur possédait le meilleur des terres de France », dit M. Brousset, un de ses vignerons, bête, mais bien vu sur le terrain.

L'agriculteur gascon ne mettrait pas non plus sa main au jouir de l'innocence totale du maître de Noé dans cette affaire d'enrichissement des vins : « Il est si malin !... Seulement, il tient à son Doumeng : il ne faut pas y toucher, il n'y a plus que lui sur qui on puisse compter. »

Quand on vend une propriété à Noé, seul au presque Jean Doumeng peut encore se porter acheteur, « même au cas où l'arrangement », parce que tous les autres appartiennent à quitter la terre. Lorsqu'on tente de développer l'élevage bovin dans le pays, c'est encore Jean Doumeng qui mène l'expérience : il vient justement de créer, à Noé, pour le compte de groupes coopératifs, sans doute le plus extraordinaire unité d'élevage de taureaux qui existe au monde. Un investissement de 2 milliards de francs anciens, dix mille bêtes côte à côte, et une usine qui récupère 2 kilos d'aliments par jour, par le traitement des excréments de ces animaux. Chaque élevage des environs peut y mettre ses bovins « en pension », avec, au bout du compte, un bénéfice garanti.

Doumeng, c'est « l'avant agricole de la Haute-Garonne ». Le dernier bassin agricole qui existe, qui fiche le camp dans le désordre peut encore s'accrocher. Alors, fraudeur ou pas, communiste ou non, le 29 mai, on le défendra ; toute la Haute-Garonne sera derrière lui.

Un pronostic ? « Ah, ça ! s'exclame M. Brousset, c'est un chancelier. Il s'en sortira. Chaque fois que Doumeng a organisé la fête en plein air de Noé, il n'y a pas eu d'orage. »

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

LE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite de la première page.)

« Le pire semble être maintenant derrière nous, bien que la baisse de la production et de l'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs », a déclaré le 2 mai, de son côté, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Alan Greenspan. De fait, si l'indice global des principaux indicateurs, qui préfigure l'évolution économique à moyen terme, a reculé de 0,5 % en mars, les commandes nouvelles de produits manufacturés baissent de 3 % au même mois, pour la première fois depuis août 1971, les stocks ont diminué, ce même mois, de 0,5 %. De plus la demande des consommateurs peut se trouver stimulée grâce aux remboursements d'impôts, dont les premiers chèques vont être adressés aux contribuables à partir de la semaine prochaine.

Pour M. Greenspan, la reprise se produira au cours du troisième trimestre. Reste à savoir si elle ne s'accompagnera pas d'une relance de l'inflation. Le conflit actuel du Congrès et la Maison Blanche, qui porte notamment sur le montant du déficit budgétaire et qui freine la mise en œuvre d'une politique économique cohérente, la laisse grandir, et ce d'autant que 1976 est une année électorale.

mentales de relance et de la modération des syndicats, une reprise rapide de l'économie allemande est possible, sans pouvoir préciser sa date et son ampleur. Le chancelier Schmidt estime, quant à lui, que son pays a « passé le creux de la vague ». Dans une interview accordée à la veille des élections en Sarre et en Rhénanie-Westphalie, il a déclaré que « ses anciens pronostics selon lesquels la relance économique interviendrait au printemps sont en train de se confirmer », se montrant particulièrement optimiste au sujet de la diminution du chômage et de la stabilisation des prix. Le chancelier allemand a même envisagé, si la relance s'opérait trop vite, de relever les impôts sur les revenus et les investissements des sociétés.

M. B.

AGRICULTURE

● M. MICHEL COINTAT, député U.D.R. d'Ile-et-Vilaine, ancien ministre, a annoncé à Fougères qu'il présentera une charte de l'agriculture européenne devant le Parlement de Strasbourg. Selou M. Michel Cointat, « malgré la surproduction actuelle, l'Europe est déjà entrée dans un cycle de pénurie » et la politique agricole ne devrait plus « se consacrer d'une façon politicienne à des à-dire court terme ».

● LA PRODUCTION AMÉRICAINE DE VIANDES a reculé de 17,3 millions de tonnes en 1974, soit une progression de 9 % par rapport à l'année précédente, annonce le département de l'Agriculture. La production de viande de veau a été en hausse de 36 %, celle de bœuf de 9 %, celle de porc de 2 % et celle de mouton de 10 %.

Moins de chômeurs en Allemagne

Les experts apparaissent plus optimistes en Allemagne fédérale, où la baisse du chômage s'est poursuivie en avril. L'F.R.A. comptait alors 1 080 000 personnes sans emploi, soit 4,7 % de la population active en âge de travailler. Selon les cinq principaux instituts économiques du pays, le nombre des chômeurs devrait continuer à se contracter au cours des prochains mois et le taux s'établir à environ 4 % pour l'ensemble de l'année.

Les instituts estiment que, compte tenu des mesures gouver-

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS GESTION (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	30,7	33
Répartition :		
Actions françaises ..	14,1	15,3
Actions étrangères ..	16,6	17,7
Oblig. françaises ..	5,6	5,5
— convertibles ..	3,5	3,4
— autres ..	2,1	2,1
Oblig. étrangères ..	4,4	4,5
Liquidités ..	5,6	12,6
Nombre d'actions en circulation ..	100	100
Valeur de l'action F	296,82	298,19
Valeur de l'action F	103,93	114,53

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	21,8	21,7
Répartition :		
Actions françaises ..	5,6	5,6
Actions étrangères ..	11,1	11,1
Oblig. françaises ..	6	5,2
— convertibles ..	3,4	3,4
— autres ..	2,6	1,8
Oblig. étrangères ..	19,3	19,3
Liquidités ..	11,1	4,5
Nombre d'actions en circulation ..	100	100
Valeur de l'action F	209,84	209,27
Valeur de l'action F	103,97	108,59

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	47,9	58
Répartition :		
Actions françaises ..	22,3	25,4
Actions étrangères ..	25,6	32,6
Oblig. françaises ..	3,3	2,9
— convertibles ..	2,8	2,5
— autres ..	0,5	0,4
Oblig. étrangères ..	4	3,3
Liquidités ..	9,2	10,4
Nombre d'actions en circulation ..	111 351	121 422
Valeur de l'action F	47,43	476,47

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	23,3	25,1
Répartition :		
Actions françaises ..	15,4	15,6
Actions étrangères ..	7,7	9,5
Oblig. françaises ..	5,9	5,9
— convertibles ..	3,1	2,1
— autres ..	2,8	3,8
Oblig. étrangères ..	7,5	4,6
Liquidités ..	10,4	12,2
Nombre d'actions en circulation ..	100	100
Valeur de l'action F	232,78	225,74
Valeur de l'action F	104,09	115,99

CESSATION DE GARANTIE FINANCIÈRE

Le Barclays Bank S.A., société anonyme au capital de 50 000 000 de francs ayant son siège à Paris (19^e), 21, rue de la République, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 07347115 R.C. Paris, avec siège social à Paris (19^e), 21, rue de la République, informe le public que les garanties dont bénéficiaient depuis le 3 avril 1974 la société Franc Gelin Orlogi S.A., 48, rue des Amis, Paris (17^e), immatriculée au registre du commerce de Paris 75-1100 pour les opérations de la loi du 2 janvier 1970 :

— Transactions sur immeubles et fonds de commerce ;

— Gestion immobilière ;

Cette cessation intervient à la suite de la prise en charge à compter du 15 avril 1975 par l'Union Industrielle de crédit, à rue Lavoisier, Paris (8^e), des garanties précédemment accordées par la Barclays Bank S.A.

En conséquence, les personnes qui auraient effectué des versements de fonds ou remis des valeurs entre les mains de la société Franc Gelin Orlogi et des opérations indiquées ci-dessus, sont informées que leurs créances éventuelles, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de garantie, sont susceptibles d'être couvertes par Barclays Bank S.A. dans un délai de trois mois à compter de cette présente publication.

La présente publication rendue obligatoire par les articles 44 et 46 du décret du 20 juillet 1972 n'empêche aucunement les personnes concernées de solliciter l'honorabilité de la société Franc Gelin Orlogi.

Société française de travaux publics FOUGEROLLE S.N.C.T.

Le conseil d'administration, réuni le 28 avril, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1974 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire le 17 juin prochain.

Le bénéfice de la société mère s'élève à 22 286 764,21 F, contre 20 119 890,21 F pour l'exercice 1973.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 2 milliards 618 millions de francs T.T.C., en progression de 36 % par rapport à celui réalisé en 1973 par Fougérolle et la Société chimique de la route.

Le bénéfice consolidé du groupe, après 70 000 000 F d'amortissements, a atteint 26 600 000 F contre 17 789 000 F en 1973 (Fougérolle + Société chimique de la route).

Le conseil proposera à l'assemblée la mise en paiement d'un dividende net de 6,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 3,25 F, soit un revenu global de 9,75 F. Rappelons que le dividende net versé en 1974 au titre de l'exercice 1973 s'élevait à 2,30 F net et était assorti d'un complément de 0,20 F qui a été intégré dans le dividende de 6,50 F proposé pour l'exercice 1974.

Le conseil d'administration a également décidé la convocation, pour le 17 juin 1975, d'une assemblée générale extraordinaire, à laquelle il sera proposé de faire apport à la filiale Fougérolle Construction de la filiale « Bâtiment » de Fougérolle, et de substituer à l'actuelle raison sociale celle de « Fougérolle ».

De la cuisine

C'est la paradoxe, en la circonstance, c'est qu'il y a la habitude de M. Doumeng font face le moralité et l'ambition des inspecteurs qui consistaient les irrégularités. « Dès qu'on s'occupe d'affaires de vin, elles tournent à la politique », déplore l'un d'eux, établi à Toulouse. « Ça devient du Grand-Guignol. On nous accuse d'avoir été à la coopérative de Longages sur ordre du gouvernement, parce que c'était celle de Doumeng et que Doumeng est communiste. C'est faux ; on se serait bien passé de tout ce bruit. »

Au départ de l'histoire, il y a les mauvaises vendanges de 1974. Partout en France, il pleuvait. L'eau gonfle les raisins ; on rentra une récolte diluée, qui manquait de sucre naturel. Il fallut, dans la plupart des régions, en remonter artificiellement le degré alcoolique pour que les vins deviennent « joyeux » et marquent. Près de 50 % des conditions précises, cette opération d'enrichissement est légale. Seulement, il y a traditionnellement des abus, les viticulteurs tentent de tout sauver, même les raisins les plus pourris. Aussi, en octobre dernier, pour limiter ces pratiques, les services centraux de la répression des fraudes ardoonnèrent-ils à leurs agents régionaux de surveiller de près les opérations de vinification.

Dans le Sud-Ouest, les inspecteurs considèrent toutes les coopératives. Le 4 novembre, ils arrivèrent à Longages, dans la cave présidée par M. Doumeng et qui se charge de vinifier les raisins apportés par un peu plus de huit cents agriculteurs. Ils prirent connaissance du registre sur lequel étaient détaillées les opérations d'enrichissement. Ils constatèrent alors que les moûts de raisins italiens utilisés à cet usage, étaient des mélanges à 14 300 hectolitres de vin, alors qu'ils auraient dû l'être à la quasi-totalité de la récolte de la coopérative, soit 35 000 hectolitres.

Quelques jours plus tard, ils revenaient pour faire des prélèvements, lesquels révélèrent l'existence d'un moins trois intractions : les vins auraient été enrichis, suivant les années, de 2,9 à 7,9 %, alors que le plafond toléré est de 2 % ; leur volume aurait été augmenté ainsi de 12 %, au lieu de 6,5 %, limite permise ; surtout, sur les 14 300 hectolitres « remontés » par les moûts, 14 200 auraient été moins de 7 %, avant l'opération. Or en-dessous de ce seuil la législation considère que le jus des raisins est irrécupérable, qu'il ne s'agit plus de vin et qu'il est interdit de le « sauver », de quelque manière que ce soit. En clair, la cave de Longages aurait rattrapé, par de la « cuisine », une partie de la récolte de ses adhérents, juste bonne à être distillée.

Mis au courant, M. Doumeng crut, pendant un moment, que l'affaire n'allait pas plus loin. Il plaça devant l'administration que les inspecteurs avaient commis des fautes techniques lors du prélèvement des échantillons. Il assure qu'il était dans l'intention de la cave, avant même le contrôle, de mélanger, au reste de la récolte, les 14 300 hectolitres « remontés » eu-delà des limites permises, ce qui aurait eu pour effet de ramener à la normale le taux d'enrichissement de l'ensemble. « Pour prouver sa bonne foi », il réalisa même cette opération de coupage au mois de février, contrevenant ainsi

Une affaire politique

Le tribunal aura du mal à juger en toute sérénité. Quelle l'affaire ou non au départ, l'affaire est devenue politique. Jean Doumeng est un phare dans cette campagne de la Haute-Garonne, en voie accélérée d'exode rural. Bien sûr, l'agriculture d'ici ne l'aime pas trop. « C'est un papa communiste ! Il est inflexible !... Il a trop vite réussi, pour un ancien fils de métayer !... Il étale trop ses supériorités... »

On lui reproche de se poser en potentat, avec ses 400 hectares de terre, ses chevaux, ses moutons, ses quatre chiens, ses cinq voitures, sa compagnie d'aviation et sa cour d'administrateurs. « On se croirait en 1789, quand un seigneur possédait le meilleur des terres de France », dit M. Brousset, un de ses vignerons, bête, mais bien vu sur le terrain.

L'agriculteur gascon ne mettrait pas non plus sa main au jouir de l'innocence totale du maître de Noé dans cette affaire d'enrichissement des vins : « Il est si malin !... Seulement, il tient à son Doumeng : il ne faut pas y toucher, il n'y a plus que lui sur qui on puisse compter. »

Quand on vend une propriété à Noé, seul au presque Jean Doumeng peut encore se porter acheteur, « même au cas où l'arrangement », parce que tous les autres appartiennent à quitter la terre. Lorsqu'on tente de développer l'élevage bovin dans le pays, c'est encore Jean Doumeng qui mène l'expérience : il vient justement de créer, à Noé, pour le compte de groupes coopératifs, sans doute le plus extraordinaire unité d'élevage de taureaux qui existe au monde. Un investissement de 2 milliards de francs anciens, dix mille bêtes côte à côte, et une usine qui récupère 2 kilos d'aliments par jour, par le traitement des excréments de ces animaux. Chaque élevage des environs peut y mettre ses bovins « en pension », avec, au bout du compte, un bénéfice garanti.

Doumeng, c'est « l'avant agricole de la Haute-Garonne ». Le dernier bassin agricole qui existe, qui fiche le camp dans le désordre peut encore s'accrocher. Alors, fraudeur ou pas, communiste ou non, le 29 mai, on le défendra ; toute la Haute-Garonne sera derrière lui.

Un pronostic ? « Ah, ça ! s'exclame M. Brousset, c'est un chancelier. Il s'en sortira. Chaque fois que Doumeng a organisé la fête en plein air de Noé, il n'y a pas eu d'orage. »

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Faits et chiffres

LES NEGOCIATIONS ENTRE LES REPRESENTANTS DES MÉDECINS et des caisses de Sécurité sociale reprendront les 7 et 8 mai sous forme de réunions préparatoires. La rencontre décisive doit avoir lieu le 21 mai entre les instances dirigeantes.

Le échec de la réunion du 30 avril, la confirmation des syndicats médicaux français maintient l'organisation d'une journée d'action le 8 juin sans en précéder les assurés sociaux. Les caisses ont décidé de prolonger la convention juridiquement caduque afin de ne pas pénaliser les assurés sociaux dont les remboursements continueront d'être normalement effectués.

DANS LES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE, les négociations sur les salaires ont été rompues le 2 mai. Aucun rendez-vous n'est prévu entre l'Union nationale des caisses et les cinq fédérations syndicales. Celles-ci qui avaient déjà fait grève les 29 et 30 avril, se rencontreront le 6 mai pour envisager de nouvelles actions revendicatives.

Syndicats

LA SUCCESSION DE M. MALTERRE — Estimant que la candidature de M. Yves Charpentier (chimie) à la présidence de la C.G.C. conduirait celle-ci à l'impopularité totale, les militants de cette centrale qui ont constitué le comité national pour la rénovation de la C.G.C. s'ont décidés de soutenir la candidature à ce poste de M. Constantin Calves et Jean Menu, actuellement délégué général et secrétaire général de la C.G.C.

AUTOMOBILE

AVRIL A ENCORE ÉTÉ UN MAUVAIS MOIS POUR LES CONSTRUCTEURS

La reprise, attendue par les experts, sur le marché de l'automobile, tarde décidément à se manifester.

En France, du 1^{er} au 25 avril, les immatriculations de voitures neuves (113 000 unités) ont reculé de 23 % par rapport à la même période de 1974, et de 19 % par rapport à 1973. Pendant les trois premiers mois de 1975, la production des voitures particulières a diminué de 13 % par rapport au premier trimestre de 1974, tandis que les immatriculations ont baissé de 19 %.

A la Régie Renault, qui a « perdu » environ 75 000 voitures en mars et avril, à cause de la grève du blé, la production n'a repris à un rythme normal qu'à partir du 21 avril. Cependant, la faiblesse des ventes en avril a eu pour effet de limiter les pertes de la Régie.

Aux États-Unis, la production est tombée à 590 000 autos en avril, soit une baisse de 13 % par rapport à 1974. Depuis le début de l'année, il a été fabriqué 1 892 000 automobiles, contre 2 466 000.

La crise affecte plus Ford et Chrysler, dont la production a diminué respectivement de 260 000 et 206 000 voitures pendant la période considérée, que General Motors, qui n'a subi qu'une perte de 100 000 véhicules.

● FIAT a fait en 1974 un chiffre d'affaires de 2 836 milliards de francs (18,57 milliards de dollars) en augmentation de 468 milliards par rapport à 1973. Le bénéfice est élevé à 430 000 F. Les investissements ont été de 2,31 milliards de francs.

BUDGET

L'équilibre de 1975 n'est pas mis en cause

Les prévisions de recettes fiscales pour 1975 ont été révisées en hausse de 3 200 millions de francs — 2 100 millions au titre des impôts sur le revenu et de 1 100 millions au titre de la T.V.A. — dans le projet de loi de finances — rectificative pour

AFFAIRES

LE GROUPE AQUITAINE PREND LE CONTRÔLE DE ROGER ET GALLET

Poursuivant sa politique de diversification, le groupe pétrolier Aquitaine (S.N.P.A.) vient de prendre le contrôle de la firme Roger et Gallet en rachetant au Crédit lyonnais la participation de 76 % qu'il détenait dans le capital de cette entreprise. L'opération s'est faite par l'intermédiaire de la S.A.C.O.F. (Omnium financier Aquitaine pour l'hygiène et la santé), filiale à 100 % de la S.N.P.A.

La société Roger et Gallet, qui est connue par ses eaux de toilette, son eau de Cologne et ses savons, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, dont 75 à l'exportation. Elle va vendre et gérer le secteur d'hygiène et beauté du groupe Aquitaine, qui a récemment le contrôle des laboratoires pharmaceutiques Labaz. D'Yves Rocher et de Michel Robillard.

● ACCORD ENTRE LE GROUPE SUISSE CARBA ET L'AIR LIQUIDE. Désireux de coopérer dans le secteur des gaz, le groupe suisse Carba et l'Air liquide ont créé une société commune, Carbagaz, qui ont été réunis les moyens dont disposent les deux groupes pour la production et la vente de gaz en Suisse.

NO 1 DU RIRE

AIN HUCHETTE LINCOLN

Le que sans description des toute guerre

TRIT

D'ALUMINIUM

FAITS ET CHIFFRES

SÉCURITÉ SOCIALE

LES NEGOCIATIONS ENTRE LES REPRESENTANTS DES MÉDECINS et des caisses de Sécurité sociale reprendront les 7 et 8 mai sous forme de réunions préparatoires. La rencontre décisive doit avoir lieu le 21 mai entre les instances dirigeantes.

Le échec de la réunion du 30 avril, la confirmation des syndicats médicaux français maintient l'organisation d'une journée d'action le 8 juin sans en précéder les assurés sociaux. Les caisses ont décidé de prolonger la convention juridiquement caduque afin de ne pas pénaliser les assurés sociaux dont les remboursements continueront d'être normalement effectués.

DANS LES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE, les négociations sur les salaires ont été rompues le 2 mai. Aucun rendez-vous n'est prévu entre l'Union nationale des caisses et les cinq fédérations syndicales. Celles-ci qui avaient déjà fait grève les 29 et 30 avril, se rencontreront le 6 mai pour envisager de nouvelles actions revendicatives.

Syndicats

LA SUCCESSION DE M. MALTERRE — Estimant que la candidature de M. Yves Charpentier (chimie) à la présidence de la C.G.C. conduirait celle-ci à l'impopularité totale, les militants de cette centrale qui ont constitué le comité national pour la rénovation de la C.G.C. s'ont décidés de soutenir la candidature à ce poste de M. Constantin Calves et Jean Menu, actuellement délégué général et secrétaire général de la C.G.C.

AGRICULTURE

M. MICHEL COINTAT, député U.D.R. d'Ile-et-Vilaine, ancien ministre, a annoncé à Fougères qu'il présentera une charte de l'agriculture européenne devant le Parlement de Strasbourg. Selou M. Michel Cointat, « malgré la surproduction actuelle, l'Europe est déjà entrée dans un cycle de pénurie » et la politique agricole ne devrait plus « se consacrer d'une façon politicienne à des à-dire court terme ».

● LA PRODUCTION AMÉRICAINE DE VIANDES a reculé de 17,3 millions de tonnes en 1974, soit une progression de 9 % par rapport à l'année précédente, annonce le département de l'Agriculture. La production de viande de veau a été en hausse de 36 %, celle de bœuf de 9 %, celle de porc de 2 % et celle de mouton de 10 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS GESTION (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	30,7	33
Répartition :		
Actions françaises ..	14,1	15,3
Actions étrangères ..	16,6	17,7
Oblig. françaises ..	5,6	5,5
— convertibles ..	3,5	3,4
— autres ..	2,1	2,1
Oblig. étrangères ..	4,4	4,5
Liquidités ..	5,6	12,6
Nombre d'actions en circulation ..	100	100
Valeur de l'action F	296,82	298,19
Valeur de l'action F	103,93	114,53

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	21,8	21,7
Répartition :		
Actions françaises ..	5,6	5,6
Actions étrangères ..	11,1	11,1
Oblig. françaises ..	6	5,2
— convertibles ..	3,4	3,4
— autres ..	2,6	1,8
Oblig. étrangères ..	19,3	19,3
Liquidités ..	11,1	4,5
Nombre d'actions en circulation ..	100	100
Valeur de l'action F	209,84	209,27
Valeur de l'action F	103,97	108,59

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	47,9	58
Répartition :		
Actions françaises ..	22,3	25,4
Actions étrangères ..	25,6	32,6
Oblig. françaises ..	3,3	2,9
— convertibles ..	2,8	2,5
— autres ..	0,5	0,4
Oblig. étrangères ..	4	3,3
Liquidités ..	9,2	10,4
Nombre d'actions en circulation ..	111 351	121 422
Valeur de l'action F	47,43	476,47

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

	31 déc. 1974	31 mars 1975
ACTIF NET..... MF	23,3	25,1
Répartition :		

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La baisse de la livre s'accroît Bonne tenue du franc

Baisse du STERLING, hausse du FRANC FRANÇAIS, stabilité du DOLLAR : tels ont été les faits marquants d'une semaine réduite à quatre séances, à Paris, par la fermeture du marché des changes le jeudi 1^{er} mai.

Le recul de la LIVRE amorcé depuis plusieurs semaines, s'est accéléré au fil des jours. Vendredi, le cours de la devise britannique est tombé à 2,33 DOLLARS et à 9,69 FRANCS DOL-

lars, son taux de dépréciation officiel calculé par la Banque d'Angleterre ressortant à 23 %, contre 22,5 % huit jours auparavant.

Chômage important, taux d'inflation record, les raisons ne manquent pas qui expliquent la chute brutale de la monnaie britannique, dont la baisse a encore été accentuée par le vote hostile au maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. émis par le parti travailliste, et par les pré-

sions pessimistes concernant l'emploi formulées par M. Philip Churchill, directeur de l'Institut of Management, selon lesquelles le Royaume-Uni pourrait compter 1,5 million de chômeurs d'ici à septembre.

Face aux pressions qui pèsent sur la LIVRE, les pouvoirs publics apparaissent quelque peu désarmés. La Banque d'Angleterre a bien élevé vendredi son taux de l'escompte de 9,75 % à 10 %, par la suite redressé pour s'établir à la veille de week-end, près de ses cours de vendredi précédent.

Peu de changements en ce qui concerne le serpent européen. Le FLORIN et le FRANC BELGE continuent d'occuper la première place, le DENOISENMARK fermement le marché en dépit de l'annonce d'un fort excédent de la balance commerciale en mars.

Le calme a continué de régner sur le marché de l'or. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, après avoir atteint 167,40 dollars le 30 avril, s'est finalement établi à 166,50 dollars (contre 166,10 dollars le vendredi précédent).

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

PLACE	Flerks	Lira	Mark	Livre	S. U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,6603	1,480	5,3809	2,3400	9,6775	6,6021	
New-York	41,1940	0,1581	41,9287	2,3490	24,1545	38,9883	
Paris	170,34	6,5459	173,58	9,6675	4,1400	161,40	
Zurich	105,6642	4,8352	107,5471	5,8670	4,1750	162,45	
Francfort	98,2492	3,7787	107,8925	5,3909	2,3850	84,9624	
	98,0510	3,7671		5,5952	37,6538	92,6848	

mais cette mesure n'a eu qu'un effet limité et provisoire. Le chancelier de l'Echiquier, intervenant devant la Chambre des communes, a affirmé qu'il ne souhaitait pas que la LIVRE STERLING se déprécie davantage, tout en admettant que « tant que le taux d'inflation au Royaume-Uni ne serait pas ramené au niveau de celui des principaux partenaires commerciaux du pays, le risque de pression à la baisse de la LIVRE resterait, de toute évidence, présent ». C'est parler d'or...

La faiblesse de la LIVRE s'explique aussi par le retour du FRANC, qui cette semaine encore, a progressé vis-à-vis de toutes les devises. La fermeté persistante du FRANC, favorisée par l'amélioration de la balance commerciale et la réglementation restrictive sur les opérations de change, continue de séduire les spéculateurs, qui l'exploitent à la veille du week-end par le déroulement d'opérations spéculatives par les banques suisses. Signaux qu'il faut être très attentif à l'égard de la bonne santé du FRANC, qui cette semaine encore, a progressé vis-à-vis de toutes les devises.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS	COURS
	25 4	2 5
De fin (en barres)	22650	22480
Pièce française 100 gr.	22700	22700
Pièce française 100 gr.	180	180
Pièce suisse 20 gr.	22630	22630
Pièce suisse 20 gr.	280	280
Pièce suisse 20 gr.	157	157
Souverain	213	212
Souverain (Gibraltar)	225	225
Souverain (Gibraltar)	117	114
Pièce de 20 dollars	996	996
10 dollars	512	514
5 dollars	260	258
20 francs	314	318
20 francs	382	380
10 francs	196	190
5 francs	136	133

Le DOLLAR a finalement peu varié. En hausse de 0,01 le lendemain, jour de la captivité du Vietnam du Sud, il s'est

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre, du sucre et du cacao

MÉTALLS. — La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis le mois de février. Pour la première fois, les stocks britanniques de métal dépassent 200 000 tonnes pour atteindre 204 000 tonnes (+ 4 000 tonnes). A la fin mars, les stocks mondiaux de métal raffiné atteignent 775 137 tonnes, en augmentation de 50 000 tonnes sur ceux du mois précédent.

Expôt de cours à Londres, inférieurs désormais de 10 %, au prix fixe de 300 livres la tonne des producteurs européens. Ce niveau court-termiste est maintenu sur les producteurs et l'utilisation du métal continue à décroître.

TEXTILES. — Le mouvement de reprise s'est confirmé aux ventes aux enchères de laine en Australie et en Afrique du Sud. La concurrence reste vive entre les acheteurs japonais et européens. Les achats d'intervention de la commission australienne de la laine sont tombés à moins de 5 % en moyenne, et même jusqu'à 2 %. Lors de certaines enchères, le prix le plus élevé depuis septembre 1974 a été enregistré. Les quantités retirées du marché en Australie ont été évaluées à 1,6 million de balles, et il n'a été déposé que de 200 millions de dollars pour soutenir les prix. Au 31 mars, les stocks de la commission néo-zélandaise s'élevaient à 263 878 balles, contre 27 911 balles au commencement de la campagne.

conditions atmosphériques plus favorables pour la culture de la betterave dans nombre de pays européens, arrêt des importations italiennes et offres à bas prix en provenance de différents pays producteurs.

Cours des principaux marchés du 2 mai 1975

(Les cours sont parenthésés sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTALLS. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 538 (545), à trois mois 556 (562,50) ; étain comptant 2 975 (2 982) ; trois mois 3 011 (3 029) ; plomb 195,50 (197,50) ; zinc 228,50 (230) ; New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 54,85 (54,90) ; aluminium (ingot) 1,28 (1,28) ; feraille (en cents par tonne) : ferraille courante 28,50 (28,50) ; ferraille spéciale 30,50 (30,50) ; acier (en dollars par tonne) : acier doux 1,05 (1,05) ; acier spécial 1,15 (1,15) ; acier inoxydable 1,25 (1,25) ; acier inoxydable spécial 1,35 (1,35) ; acier inoxydable spécial 1,45 (1,45) ; acier inoxydable spécial 1,55 (1,55) ; acier inoxydable spécial 1,65 (1,65) ; acier inoxydable spécial 1,75 (1,75) ; acier inoxydable spécial 1,85 (1,85) ; acier inoxydable spécial 1,95 (1,95) ; acier inoxydable spécial 2,05 (2,05) ; acier inoxydable spécial 2,15 (2,15) ; acier inoxydable spécial 2,25 (2,25) ; acier inoxydable spécial 2,35 (2,35) ; acier inoxydable spécial 2,45 (2,45) ; acier inoxydable spécial 2,55 (2,55) ; acier inoxydable spécial 2,65 (2,65) ; acier inoxydable spécial 2,75 (2,75) ; acier inoxydable spécial 2,85 (2,85) ; acier inoxydable spécial 2,95 (2,95) ; acier inoxydable spécial 3,05 (3,05) ; acier inoxydable spécial 3,15 (3,15) ; acier inoxydable spécial 3,25 (3,25) ; acier inoxydable spécial 3,35 (3,35) ; acier inoxydable spécial 3,45 (3,45) ; acier inoxydable spécial 3,55 (3,55) ; acier inoxydable spécial 3,65 (3,65) ; acier inoxydable spécial 3,75 (3,75) ; acier inoxydable spécial 3,85 (3,85) ; acier inoxydable spécial 3,95 (3,95) ; acier inoxydable spécial 4,05 (4,05) ; acier inoxydable spécial 4,15 (4,15) ; acier inoxydable spécial 4,25 (4,25) ; acier inoxydable spécial 4,35 (4,35) ; acier inoxydable spécial 4,45 (4,45) ; acier inoxydable spécial 4,55 (4,55) ; acier inoxydable spécial 4,65 (4,65) ; acier inoxydable spécial 4,75 (4,75) ; acier inoxydable spécial 4,85 (4,85) ; acier inoxydable spécial 4,95 (4,95) ; acier inoxydable spécial 5,05 (5,05) ; acier inoxydable spécial 5,15 (5,15) ; acier inoxydable spécial 5,25 (5,25) ; acier inoxydable spécial 5,35 (5,35) ; acier inoxydable spécial 5,45 (5,45) ; acier inoxydable spécial 5,55 (5,55) ; acier inoxydable spécial 5,65 (5,65) ; acier inoxydable spécial 5,75 (5,75) ; acier inoxydable spécial 5,85 (5,85) ; acier inoxydable spécial 5,95 (5,95) ; acier inoxydable spécial 6,05 (6,05) ; acier inoxydable spécial 6,15 (6,15) ; acier inoxydable spécial 6,25 (6,25) ; acier inoxydable spécial 6,35 (6,35) ; acier inoxydable spécial 6,45 (6,45) ; acier inoxydable spécial 6,55 (6,55) ; acier inoxydable spécial 6,65 (6,65) ; acier inoxydable spécial 6,75 (6,75) ; acier inoxydable spécial 6,85 (6,85) ; acier inoxydable spécial 6,95 (6,95) ; acier inoxydable spécial 7,05 (7,05) ; acier inoxydable spécial 7,15 (7,15) ; acier inoxydable spécial 7,25 (7,25) ; acier inoxydable spécial 7,35 (7,35) ; acier inoxydable spécial 7,45 (7,45) ; acier inoxydable spécial 7,55 (7,55) ; acier inoxydable spécial 7,65 (7,65) ; acier inoxydable spécial 7,75 (7,75) ; acier inoxydable spécial 7,85 (7,85) ; acier inoxydable spécial 7,95 (7,95) ; acier inoxydable spécial 8,05 (8,05) ; acier inoxydable spécial 8,15 (8,15) ; acier inoxydable spécial 8,25 (8,25) ; acier inoxydable spécial 8,35 (8,35) ; acier inoxydable spécial 8,45 (8,45) ; acier inoxydable spécial 8,55 (8,55) ; acier inoxydable spécial 8,65 (8,65) ; acier inoxydable spécial 8,75 (8,75) ; acier inoxydable spécial 8,85 (8,85) ; acier inoxydable spécial 8,95 (8,95) ; acier inoxydable spécial 9,05 (9,05) ; acier inoxydable spécial 9,15 (9,15) ; acier inoxydable spécial 9,25 (9,25) ; acier inoxydable spécial 9,35 (9,35) ; acier inoxydable spécial 9,45 (9,45) ; acier inoxydable spécial 9,55 (9,55) ; acier inoxydable spécial 9,65 (9,65) ; acier inoxydable spécial 9,75 (9,75) ; acier inoxydable spécial 9,85 (9,85) ; acier inoxydable spécial 9,95 (9,95) ; acier inoxydable spécial 10,05 (10,05) ; acier inoxydable spécial 10,15 (10,15) ; acier inoxydable spécial 10,25 (10,25) ; acier inoxydable spécial 10,35 (10,35) ; acier inoxydable spécial 10,45 (10,45) ; acier inoxydable spécial 10,55 (10,55) ; acier inoxydable spécial 10,65 (10,65) ; acier inoxydable spécial 10,75 (10,75) ; acier inoxydable spécial 10,85 (10,85) ; acier inoxydable spécial 10,95 (10,95) ; acier inoxydable spécial 11,05 (11,05) ; acier inoxydable spécial 11,15 (11,15) ; acier inoxydable spécial 11,25 (11,25) ; acier inoxydable spécial 11,35 (11,35) ; acier inoxydable spécial 11,45 (11,45) ; acier inoxydable spécial 11,55 (11,55) ; acier inoxydable spécial 11,65 (11,65) ; acier inoxydable spécial 11,75 (11,75) ; acier inoxydable spécial 11,85 (11,85) ; acier inoxydable spécial 11,95 (11,95) ; acier inoxydable spécial 12,05 (12,05) ; acier inoxydable spécial 12,15 (12,15) ; acier inoxydable spécial 12,25 (12,25) ; acier inoxydable spécial 12,35 (12,35) ; acier inoxydable spécial 12,45 (12,45) ; acier inoxydable spécial 12,55 (12,55) ; acier inoxydable spécial 12,65 (12,65) ; acier inoxydable spécial 12,75 (12,75) ; acier inoxydable spécial 12,85 (12,85) ; acier inoxydable spécial 12,95 (12,95) ; acier inoxydable spécial 13,05 (13,05) ; acier inoxydable spécial 13,15 (13,15) ; acier inoxydable spécial 13,25 (13,25) ; acier inoxydable spécial 13,35 (13,35) ; acier inoxydable spécial 13,45 (13,45) ; acier inoxydable spécial 13,55 (13,55) ; acier inoxydable spécial 13,65 (13,65) ; acier inoxydable spécial 13,75 (13,75) ; acier inoxydable spécial 13,85 (13,85) ; acier inoxydable spécial 13,95 (13,95) ; acier inoxydable spécial 14,05 (14,05) ; acier inoxydable spécial 14,15 (14,15) ; acier inoxydable spécial 14,25 (14,25) ; acier inoxydable spécial 14,35 (14,35) ; acier inoxydable spécial 14,45 (14,45) ; acier inoxydable spécial 14,55 (14,55) ; acier inoxydable spécial 14,65 (14,65) ; acier inoxydable spécial 14,75 (14,75) ; acier inoxydable spécial 14,85 (14,85) ; acier inoxydable spécial 14,95 (14,95) ; acier inoxydable spécial 15,05 (15,05) ; acier inoxydable spécial 15,15 (15,15) ; acier inoxydable spécial 15,25 (15,25) ; acier inoxydable spécial 15,35 (15,35) ; acier inoxydable spécial 15,45 (15,45) ; acier inoxydable spécial 15,55 (15,55) ; acier inoxydable spécial 15,65 (15,65) ; acier inoxydable spécial 15,75 (15,75) ; acier inoxydable spécial 15,85 (15,85) ; acier inoxydable spécial 15,95 (15,95) ; acier inoxydable spécial 16,05 (16,05) ; acier inoxydable spécial 16,15 (16,15) ; acier inoxydable spécial 16,25 (16,25) ; acier inoxydable spécial 16,35 (16,35) ; acier inoxydable spécial 16,45 (16,45) ; acier inoxydable spécial 16,55 (16,55) ; acier inoxydable spécial 16,65 (16,65) ; acier inoxydable spécial 16,75 (16,75) ; acier inoxydable spécial 16,85 (16,85) ; acier inoxydable spécial 16,95 (16,95) ; acier inoxydable spécial 17,05 (17,05) ; acier inoxydable spécial 17,15 (17,15) ; acier inoxydable spécial 17,25 (17,25) ; acier inoxydable spécial 17,35 (17,35) ; acier inoxydable spécial 17,45 (17,45) ; acier inoxydable spécial 17,55 (17,55) ; acier inoxydable spécial 17,65 (17,65) ; acier inoxydable spécial 17,75 (17,75) ; acier inoxydable spécial 17,85 (17,85) ; acier inoxydable spécial 17,95 (17,95) ; acier inoxydable spécial 18,05 (18,05) ; acier inoxydable spécial 18,15 (18,15) ; acier inoxydable spécial 18,25 (18,25) ; acier inoxydable spécial 18,35 (18,35) ; acier inoxydable spécial 18,45 (18,45) ; acier inoxydable spécial 18,55 (18,55) ; acier inoxydable spécial 18,65 (18,65) ; acier inoxydable spécial 18,75 (18,75) ; acier inoxydable spécial 18,85 (18,85) ; acier inoxydable spécial 18,95 (18,95) ; acier inoxydable spécial 19,05 (19,05) ; acier inoxydable spécial 19,15 (19,15) ; acier inoxydable spécial 19,25 (19,25) ; acier inoxydable spécial 19,35 (19,35) ; acier inoxydable spécial 19,45 (19,45) ; acier inoxydable spécial 19,55 (19,55) ; acier inoxydable spécial 19,65 (19,65) ; acier inoxydable spécial 19,75 (19,75) ; acier inoxydable spécial 19,85 (19,85) ; acier inoxydable spécial 19,95 (19,95) ; acier inoxydable spécial 20,05 (20,05) ; acier inoxydable spécial 20,15 (20,15) ; acier inoxydable spécial 20,25 (20,25) ; acier inoxydable spécial 20,35 (20,35) ; acier inoxydable spécial 20,45 (20,45) ; acier inoxydable spécial 20,55 (20,55) ; acier inoxydable spécial 20,65 (20,65) ; acier inoxydable spécial 20,75 (20,75) ; acier inoxydable spécial 20,85 (20,85) ; acier inoxydable spécial 20,95 (20,95) ; acier inoxydable spécial 21,05 (21,05) ; acier inoxydable spécial 21,15 (21,15) ; acier inoxydable spécial 21,25 (21,25) ; acier inoxydable spécial 21,35 (21,35) ; acier inoxydable spécial 21,45 (21,45) ; acier inoxydable spécial 21,55 (21,55) ; acier inoxydable spécial 21,65 (21,65) ; acier inoxydable spécial 21,75 (21,75) ; acier inoxydable spécial 21,85 (21,85) ; acier inoxydable spécial 21,95 (21,95) ; acier inoxydable spécial 22,05 (22,05) ; acier inoxydable spécial 22,15 (22,15) ; acier inoxydable spécial 22,25 (22,25) ; acier inoxydable spécial 22,35 (22,35) ; acier inoxydable spécial 22,45 (22,45) ; acier inoxydable spécial 22,55 (22,55) ; acier inoxydable spécial 22,65 (22,65) ; acier inoxydable spécial 22,75 (22,75) ; acier inoxydable spécial 22,85 (22,85) ; acier inoxydable spécial 22,95 (22,95) ; acier inoxydable spécial 23,05 (23,05) ; acier inoxydable spécial 23,15 (23,15) ; acier inoxydable spécial 23,25 (23,25) ; acier inoxydable spécial 23,35 (23,35) ; acier inoxydable spécial 23,45 (23,45) ; acier inoxydable spécial 23,55 (23,55) ; acier inoxydable spécial 23,65 (23,65) ; acier inoxydable spécial 23,75 (23,75) ; acier inoxydable spécial 23,85 (23,85) ; acier inoxydable spécial 23,95 (23,95) ; acier inoxydable spécial 24,05 (24,05) ; acier inoxydable spécial 24,15 (24,15) ; acier inoxydable spécial 24,25 (24,25) ; acier inoxydable spécial 24,35 (24,35) ; acier inoxydable spécial 24,45 (24,45) ; acier inoxydable spécial 24,55 (24,55) ; acier inoxydable spécial 24,65 (24,65) ; acier inoxydable spécial 24,75 (24,75) ; acier inoxydable spécial 24,85 (24,85) ; acier inoxydable spécial 24,95 (24,95) ; acier inoxydable spécial 25,05 (25,05) ; acier inoxydable spécial 25,15 (25,15) ; acier inoxydable spécial 25,25 (25,25) ; acier inoxydable spécial 25,35 (25,35) ; acier inoxydable spécial 25,45 (25,45) ; acier inoxydable spécial 25,55 (25,55) ; acier inoxydable spécial 25,65 (25,65) ; acier inoxydable spécial 25,75 (25,75) ; acier inoxydable spécial 25,85 (25,85) ; acier inoxydable spécial 25,95 (25,95) ; acier inoxydable spécial 26,05 (26,05) ; acier inoxydable spécial 26,15 (26,15) ; acier inoxydable spécial 26,25 (26,25) ; acier inoxydable spécial 26,35 (26,35) ; acier inoxydable spécial 26,45 (26,45) ; acier inoxydable spécial 26,55 (26,55) ; acier inoxydable spécial 26,65 (26,65) ; acier inoxydable spécial 26,75 (26,75) ; acier inoxydable spécial 26,85 (26,85) ; acier inoxydable spécial 26,95 (26,95) ; acier inoxydable spécial 27,05 (27,05) ; acier inoxydable spécial 27,15 (27,15) ; acier inoxydable spécial 27,25 (27,25) ; acier inoxydable spécial 27,35 (27,35) ; acier inoxydable spécial 27,45 (27,45) ; acier inoxydable spécial 27,55 (27,55) ; acier inoxydable spécial 27,65 (27,65) ; acier inoxydable spécial 27,75 (27,75) ; acier inoxydable spécial 27,85 (27,85) ; acier inoxydable spécial 27,95 (27,95) ; acier inoxydable spécial 28,05 (28,05) ; acier inoxydable spécial 28,15 (28,15) ; acier inoxydable spécial 28,25 (28,25) ; acier inoxydable spécial 28,35 (28,35) ; acier inoxydable spécial 28,45 (28,45) ; acier inoxydable spécial 28,55 (28,55) ; acier inoxydable spécial 28,65 (28,65) ; acier inoxydable spécial 28,75 (28,75) ; acier inoxydable spécial 28,85 (28,85) ; acier inoxydable spécial 28,95 (28,95) ; acier inoxydable spécial 29,05 (29,05) ; acier inoxydable spécial 29,15 (29,15) ; acier inoxydable spécial 29,25 (29,25) ; acier inoxydable spécial 29,35 (29,35) ; acier inoxydable spécial 29,45 (29,45) ; acier inoxydable spécial 29,55 (29,55) ; acier inoxydable spécial 29,65 (29,65) ; acier inoxydable spécial 29,75 (29,75) ; acier inoxydable spécial 29,85 (29,85) ; acier inoxydable spécial 29,95 (29,95) ; acier inoxydable spécial 30,05 (30,05) ; acier inoxydable spécial 30,15 (30,15) ; acier inoxydable spécial 30,25 (30,25) ; acier inoxydable spécial 30,35 (30,35) ; acier inoxydable spécial 30,45 (30,45) ; acier inoxydable spécial 30,55 (30,55) ; acier inoxydable spécial 30,65 (30,65) ; acier inoxydable spécial 30,75 (30,75) ; acier inoxydable spécial 30,85 (30,85) ; acier inoxydable spécial 30,95 (30,95) ; acier inoxydable spécial 31,05 (31,05) ; acier inoxydable spécial 31,15 (31,15) ; acier inoxydable spécial 31,25 (31,25) ; acier inoxydable spécial 31,35 (31,35) ; acier inoxydable spécial 31,45 (31,45) ; acier inoxydable spécial 31,55 (31,55) ; acier inoxydable spécial 31,65 (31,65) ; acier inoxydable spécial 31,75 (31,75) ; acier inoxydable spécial 31,85 (31,85) ; acier inoxydable spécial 31,95 (31,95) ; acier inoxydable spécial 32,05 (32,05) ; acier inoxydable spécial 32,15 (32,15) ; acier inoxydable spécial 32,25 (32,25) ; acier inoxydable spécial 32,35 (32,35) ; acier inoxydable spécial 32,45 (32,45) ; acier inoxydable spécial 32,55 (32,55) ; acier inoxydable spécial 32,65 (32,65) ; acier inoxydable spécial 32,75 (32,75) ; acier inoxydable spécial 32,85 (32,85) ; acier inoxydable spécial 32,95 (32,95) ; acier inoxydable spécial 33,05 (33,05) ; acier inoxydable spécial 33,15 (33,15) ; acier inoxydable spécial 33,25 (33,25) ; acier inoxydable spécial 33,35 (33,35) ; acier inoxydable spécial 33,45 (33,45) ; acier inoxydable spécial 33,55 (33,55) ; acier inoxydable spécial 33,65 (33,65) ; acier inoxydable spécial 33,75 (33,75) ; acier inoxydable spécial 33,85 (33,85) ; acier inoxydable spécial 33,95 (33,95) ; acier inoxydable spécial 34,05 (34,05) ; acier inoxydable spécial 34,15 (34,15) ; acier inoxydable spécial 34,25 (34,25) ; acier inoxydable spécial 34,35 (34,35) ; acier inoxydable spécial 34,45 (34,45) ; acier inoxydable spécial 34,55 (34,55) ; acier inoxydable spécial 34,65 (34,65) ; acier inoxydable spécial 34,75 (34,75) ; acier inoxydable spécial 34,85 (34,85) ; acier inoxydable spécial 34,95 (34,95) ; acier inoxydable spécial 35,05 (35,05) ; acier inoxydable spécial 35,15 (35,15) ; acier inoxydable spécial 35,25 (35,25) ; acier inoxydable spécial 35,35 (35,35) ; acier inoxydable spécial 35,45 (35,45) ; acier inoxydable spécial 35,55 (35,55) ; acier inoxydable spécial 35,65 (35,65) ; acier inoxydable spécial 35,75 (35,75) ; acier inoxydable spécial 35,85 (35,85) ; acier inoxydable spécial 35,95 (35,95) ; acier inoxydable spécial 36,05 (36,05) ; acier inoxydable spécial 36,15 (36,15) ; acier inoxydable spécial 36,25 (36,25) ; acier inoxydable spécial 36,35 (36,35) ; acier inoxydable spécial 36,45 (36,45) ; acier inoxydable spécial 36,55 (36,55) ; acier inoxydable spécial 36,65 (36,65) ; acier inoxydable spécial 36,75 (36,75) ; acier inoxydable spécial 36,85 (36,85) ; acier inoxydable spécial 36,95 (36,95) ; acier inoxydable spécial 37,05 (37,05) ; acier inoxydable spécial 37,15 (37,15) ; acier inoxydable spécial 37,25 (37,25) ; acier inoxydable spécial 37,35 (37,35) ; acier inoxydable spécial 37,45 (37,45) ; acier inoxydable spécial 37,55 (37,55) ; acier inoxydable spécial 37,65 (37,65) ; acier inoxydable spécial 37,75 (37,75) ; acier inoxydable spécial 37,85 (37,85) ; acier inoxydable spécial 37,95 (37,95) ; acier inoxydable spécial 38,05 (38,05) ; acier inoxydable spécial 38,15 (38,15) ; acier inoxydable spécial 38,25 (38,25) ; acier inoxydable spécial 38,35 (38,35) ; acier inoxydable spécial 38,45 (38,45) ; acier inoxydable spécial 38,55 (38,55) ; acier inoxydable spécial 38,65 (38,65) ; acier inoxydable spécial 38,75 (38,75) ; acier inoxydable spécial 38,85 (38,85) ; acier inoxydable spécial 38,95 (38,95) ; acier inoxydable spécial 39,05 (39,05) ; acier inoxydable spécial 39,15 (39,15) ; acier inoxydable spécial 39,25 (39,25) ; acier inoxydable spécial 39,35 (39,35) ; acier inoxydable spécial 39,45 (39,45) ; acier inoxydable spécial 39,55 (39,55) ; acier inoxydable spécial 39,65 (39,65) ; acier inoxydable spécial 39,75 (39,75) ; acier inoxydable spécial 39,85 (39,85) ; acier inoxydable spécial 39,95 (39,95) ; acier inoxydable spécial 40,05 (40,05) ; acier inoxydable spécial 40,15 (40,15) ; acier inoxydable spécial 40,25 (40,25) ; acier inoxydable spécial 40,35 (40,35) ; acier inoxydable spécial 40,45 (40,45) ; acier inoxydable spécial 40,55 (40,55) ; acier inoxydable spécial 40,65 (40,65) ; acier inoxydable spécial 40,75 (40,75) ; acier inoxydable spécial 40,85 (40,85) ; acier inoxydable spécial 40,95 (40,95) ; acier inoxydable spécial 41,05 (41,05) ; acier inoxydable spécial 41,15 (41,15) ; acier inoxydable spécial 41,25 (41,25) ; acier inoxydable spécial 41,35 (41,35) ; acier inoxydable spécial 41,45 (41,45) ; acier inoxydable spécial 41,55 (41,55) ; acier inoxydable spécial 41,65 (41,65) ; acier inoxydable spécial 41,75 (41,75) ; acier inoxydable spécial 41,85 (41,85) ; acier inoxydable spécial 41,95 (41,95) ; acier inoxydable spécial 42,05 (42,05) ; acier inoxydable spécial 42,15 (42,15) ; acier inoxydable spécial 42,25 (42,25) ; acier inoxydable spécial 42,35 (42,35) ; acier inoxydable spécial 42,45 (42,45) ; acier inoxydable spécial 42,55 (42,55) ; acier inoxydable spécial 42,65 (42,65) ; acier inoxydable spécial 42,75 (42,75) ; acier inoxydable spécial 42,85 (42,85) ; acier inoxydable spécial 42,95 (42,95) ; acier inoxydable spécial 43,05 (43,05) ; acier inoxydable spécial 43,15 (43,15) ; acier inoxydable spécial 43,25 (43,25) ; acier inoxydable spécial 43,35 (43,35) ; acier inoxydable spécial 43,45 (43,45) ; acier inoxydable spécial 43,55 (43,55) ; acier inoxydable spécial 43,65 (43,65) ; acier inoxydable spécial 43,75 (43,75) ; acier inoxydable spécial 43,85 (43,85) ; acier inoxydable spécial 43,95 (43,95) ; acier inoxydable spécial 44,05 (44,05) ; acier inoxydable spécial 44,15 (44,15) ; acier inoxydable spécial 44,25 (44,25) ; acier inoxydable spécial 44,35 (44,35) ; acier inoxydable spécial 44,45 (44,45) ; acier inoxydable spécial 44,55 (44,55) ; acier inoxydable spécial 44,65 (44,65) ; acier inoxydable spécial 44,75 (44,75) ; acier inoxydable spécial 44,85 (44,85) ; acier inoxydable spécial 44,95 (44,95) ; acier inoxydable spécial 45,05 (45,05) ; acier inoxydable spécial 45,15 (45,15) ; acier inoxydable spécial 45,25 (45,25) ; acier inoxydable spécial 45,35 (45,35) ; acier inoxydable spécial 45,45 (45,45) ; acier inoxydable spécial 45,55 (45,55) ; acier inoxydable spécial 45,65 (45,65) ; acier inoxydable spécial 45,75 (45,75) ; acier inoxydable spécial 45,85 (45,85) ; acier inoxydable spécial 45,95 (45,95) ; acier inoxydable spécial 46,05 (46,05) ; acier inoxydable spécial 46,15 (46,15) ; acier inoxydable spécial 46,25 (46,25) ; acier inoxydable spécial 46,35 (46,35) ; acier inoxydable spécial 46,45 (46,45) ; acier inoxydable spécial 46,55 (46,55) ; acier inoxydable spécial 46,65 (46,65) ; acier inoxydable spécial 46,75 (46,75) ; acier inoxydable spécial 46,85 (46,85) ; acier inoxydable spécial 46,95 (46,95) ; acier inoxydable spécial 47,05 (47,05) ; acier inoxydable spécial 47,15 (47,15) ; acier inoxydable spécial 47,25 (47,25) ; acier inoxydable spécial 47,35 (47,35) ; acier inoxydable spécial 47,45 (47,45) ; acier inoxydable spécial 47,55 (47,55) ; acier inoxydable spécial 47,65 (47,65) ; acier inoxydable spécial 47,75 (47,75) ; acier inoxydable spécial 47,85 (47,85) ; acier inoxydable spécial 47,95 (47,95) ; acier inoxydable spécial 48,05 (48,05) ; acier inoxydable spécial 48,15 (48,15) ; acier inoxydable spécial 48,25 (48,25) ; acier inoxydable spécial 48,35 (48,35) ; acier inoxydable spécial 48,45 (48,45) ; acier inoxydable spécial 48,55 (48,55) ; acier inoxydable spécial 48,65 (48,65) ; acier inoxydable spécial 48,75 (48,75) ; acier inoxydable spécial 48,85 (48,85) ; acier inoxydable spécial 48,95 (48,95) ; acier inoxydable spécial 49,05 (49,05) ; acier inoxydable spécial 49,15 (49,15) ; acier inoxydable spécial 49,25 (49,25) ; acier inoxydable spécial 49,35 (49,35) ; acier inoxydable spécial 49,45 (49,45) ; acier inoxydable spécial 49,55 (49,55) ; acier inoxydable spécial 49,65 (49,65) ; acier inoxydable spécial 49,75 (49,75) ; acier inoxydable spécial 49,85 (49,85) ; acier inoxydable spécial 49,95 (49,95) ; acier inoxydable spécial 50,05 (50,05) ; acier inoxydable spécial 50,15 (50,15) ; acier inoxydable spécial 50,25 (50,25) ; acier inoxydable spécial 50,35 (50,35) ; acier inoxydable spécial 50,45 (50,45) ; acier inoxydable spécial 50,55 (50,55) ; acier inoxydable spécial 50,65 (50,65) ; acier inoxydable spécial 50,75 (50,75) ; acier inoxydable spécial 50,85 (50,85) ; acier inoxydable spécial 50,95 (50,95) ; acier inoxydable spécial 51,05 (51,05) ; acier inoxydable spécial 51,15 (51,15) ; acier inoxydable spécial 51,25 (51,25) ; acier inoxydable spécial 51,35 (51,35) ; acier inoxydable spécial 51,45 (51,45) ; acier inoxydable spécial 51,55 (51,55) ; acier inoxydable spécial 51,65 (51,65) ; acier inoxydable spécial 51,75 (51,75) ; acier inoxydable spécial 51,85 (51,85) ; acier inoxydable spécial 51,95 (51,95) ; acier inoxydable spécial 52,05 (52,05) ; acier inoxydable spécial 52,15 (52,15) ; acier inoxydable spécial 52,25 (52,25) ; acier inoxydable spécial 52,35 (52,35) ; acier inoxydable spécial 52,45 (52,45) ; acier inoxydable spécial 52,55 (52,55) ; acier inoxydable spécial 52,65 (52,65) ; acier inoxydable spécial 52,75 (52,75) ; acier inoxydable spécial 52,85 (52,85) ; acier inoxydable spécial 52,95 (52,95) ; acier inoxydable spécial 53,05 (53,05) ; acier inoxydable spécial 53,15 (53,15) ; acier inoxydable spécial 53,25 (53,25) ; acier inoxydable spécial 53,35 (53,35) ; acier inoxydable spécial 53,4

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 AVRIL AU 2 MAI

Coup de vent

Un coup de vent est passé sur la Bourse de Paris, qui en dépit d'une forte reprise à la veille du week-end...

Dès lundi, le marché continuait de se tasser comme il l'avait fait le jeudi et le vendredi précédents...

Après être un peu remonté, l'ex-à-propos fléchit, reprenant à peine au début de la semaine...

Malgré une hausse du cash-flow, qui atteint 118,3 millions contre 100,8 millions...

Après être un peu remonté, l'ex-à-propos fléchit, reprenant à peine au début de la semaine...

ANDRÉ DESSOT.

buera un dividende de 8,63 F contre 7,88 F, sa filiale industrielle ayant enregistré un résultat de 18,6 millions de francs...

Pour 1974, le bénéfice net des Chantiers de l'Atlantique ressort à 37,9 millions de francs contre 31,5 millions, le dividende global passant de 22,50 F à 26,35 F...

Pour E.L.M. Leblanc, la baisse des ventes d'appareils à gaz se traduit par la chute des bénéfices à 1,08 million de francs contre 5,5 millions...

M. Seefelder, président du directeur de la société chimique allemande B.A.S.F., a confirmé que le premier trimestre de 1975 n'avait pas été bon...

G.M.-Industries... 365 - 2,50
Cofac... 385,20 - 1,50
Institut Métrix... 895 - 25

su début de 1976, le patron de la firme de Ludwigshafen prévoit une baisse des ventes de 10 % ou de 15-20 %...

Bayer annonce pour 1974 un bénéfice mondial de 821 millions de DM (14,8 %). Les résultats après impôts de la société mère s'élevaient à 382 millions de DM (-1,7 %).

Pour se prémunir contre une perte de participation étrangère, le conseil d'administration a décidé de limiter le droit de vote des actionnaires.

Hoechst verra au titre de 1974 un dividende de 2,50 F par action contre 2,40 F en 1973.

ATO-Chémie a doublé son chiffre d'affaires en 1974, qui passe à 2,7 milliards de francs. Le marge brute a augmenté de 20 %...

Pour acquiescer à une plus grande efficacité, le groupe Pierrefitte-Auby a décidé de se restructurer...

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Antar... 23,55 - 0,55
Aquitaine... 85,10 - 1,20
Exxon... 64,10 - 0,30

Standard a décidé de distribuer un dividende global de 4,50 F (contre 5,25 F pour l'exercice précédent)...

Pechelbroun distribuera au titre de l'exercice 1974 un dividende global de 7,50 F (contre 6,30 F).

Le bénéfice net de Jacques Borel en 1974 a atteint 9,76 millions de F (contre 8,07 millions de F en 1973).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)
28 avril 29 avril 30 avril 1er mai 2 mai

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)
Valeurs... 184,7 182,6 183,2 185,5
France... 127,2 127,1 126,2 129

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)
Indice gén. 78 76,5 76,5 78

Valeurs à revenu fixe

Malgré un fléchissement à la clôture de vendredi, l'emprunt à 1/2 % 1975 termine la semaine en léger progrès...

Table with columns: Valeurs à revenu fixe, 3 mai, Diff. (CAC 20)

qu'on ne peut manquer de comparer au cours actuel, soit 521 F. Les autres fonds d'Etat présentent dans leur majorité une allure soutenue.

Les pertes de Voyager s'élevaient à 26,7 millions de francs, dont 17 millions de provisions sur filiales...

Le résultat de l'exploitation courante de C.I.T. Alcatel s'est élevé en 1974 à 61 millions contre 52,6. Après contribution excep-

Table with columns: Valeurs à revenu fixe, 3 mai, Diff. (Banques, assurances)

proposé un dividende de 18 F net contre 14,70 F. La France I.R.D. a augmenté le chiffre d'affaires en hausse de 26,9 % à 516 millions...

Les comptes de la Compagnie Industrielle de Béthune, pour 1974, dérogent un bénéfice d'exploitation de 18 millions contre 16,5 et un bénéfice net de 9,1 millions.

La bénéfice net pour 1974 de Maisons Phénix atteint 17,6 millions de francs, contre 18,6 millions, et le dividende global passe

Malgré une hausse du cash-flow, qui atteint 118,3 millions contre 100,8 millions...

Après deux jours de fléchissement, une reprise s'est développée à Wall Street et l'indice des industriels a progressé de 26,88 pts (+ 4,5 %).

Le marché londonien s'est montré très réservé cette semaine et les variations de cours dans les deux sens n'ont revêtu dans l'ensemble qu'une faible ampleur.

Le marché de New York a été marqué par l'annonce d'une hausse de 0,5 % des stocks de produits manufacturés...

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

Le résultat net consolidé de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.

INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: INDICES HEBDOMADAIRES LA BOURSE DE PARIS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Après deux jours de fléchissement, une reprise s'est développée à Wall Street et l'indice des industriels a progressé de 26,88 pts (+ 4,5 %).

LONDRES

Le marché londonien s'est montré très réservé cette semaine et les variations de cours dans les deux sens n'ont revêtu dans l'ensemble qu'une faible ampleur.

ALLEMAGNE

Semaine très calme sur les marchés allemands, qui après avoir un peu fléchi, sont revenus le lendemain du chômage du 1er mai et voisinage de sur-niveau du vendredi précédent.

TOKYO

Au plus haut depuis neuf mois Stimulé par d'importants achats étrangers, le marché a montré sans discontinuer pour rétablir à la veille du week-end à son plus haut niveau depuis neuf mois.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS

Pour l'exercice 1974, le bénéfice net de Sactilor s'élève à 117 millions de francs contre 47 millions en 1973.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS

Pour l'exercice 1974, le bénéfice net de Sactilor s'élève à 117 millions de francs contre 47 millions en 1973.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Après deux jours de fléchissement, une reprise s'est développée à Wall Street et l'indice des industriels a progressé de 26,88 pts (+ 4,5 %).

LONDRES

Le marché londonien s'est montré très réservé cette semaine et les variations de cours dans les deux sens n'ont revêtu dans l'ensemble qu'une faible ampleur.

ALLEMAGNE

Semaine très calme sur les marchés allemands, qui après avoir un peu fléchi, sont revenus le lendemain du chômage du 1er mai et voisinage de sur-niveau du vendredi précédent.

TOKYO

Au plus haut depuis neuf mois Stimulé par d'importants achats étrangers, le marché a montré sans discontinuer pour rétablir à la veille du week-end à son plus haut niveau depuis neuf mois.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS

Pour l'exercice 1974, le bénéfice net de Sactilor s'élève à 117 millions de francs contre 47 millions en 1973.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS

Pour l'exercice 1974, le bénéfice net de Sactilor s'élève à 117 millions de francs contre 47 millions en 1973.

